



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 janvier 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**CANADA**  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 29 janvier 2014, à 19 h, au 11 du chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marciel, Gaétane Mousseau, Marie-Anne Poulin, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Daniel Moreau, Charles Langevin, Jacques Masseur et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : Mme Denise Miron Marion et M. Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général  
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire  
M. Richard Leblanc, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général  
Mme Manon Riel, directrice du service des ressources financières et du transport scolaire  
M. Charles Pétrin, directeur du service des ressources matérielles et technologiques  
M. Charles Millar, régisseur des services administratifs et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et souligne que deux nouvelles commissaires viennent d'être assermentées, soient Mme Marie-Anne Poulin et Gaétane Mousseau. Une présentation sur les environnements favorables a aussi été faite avant le début de la rencontre.

RÉSOLUTION 2014-CC-011

**Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté.

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 janvier 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-001) suite**

- 2-
    - a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2013-11-27
    - b) Suivis
    - c) Lecture et adoption du procès-verbal du CC 2013-12-18
    - d) Suivis
  - 3- Parole au public
  - 4- Correspondance
  - 5- Message pour 2014 par la présidente du conseil des commissaires
  - 6- Décret sur les élections scolaires de novembre 2014
  - 7- Demande de financement pour les élections scolaires de novembre 2014
  - 8- Gala de la Chambre de commerce de Maniwaki et La Vallée-de-la-Gatineau, 22 mars 2014
  - 9- Candidature pour l'ordre du mérite scolaire du 2 mai 2014
  - 10- Poste au conseil d'administration du regroupement des transports collectifs de l'Outaouais, secteur de La Vallée-de-la-Gatineau
  - 11- Résultat du concours provincial « Aiguise ta matière grise », novembre 2013
  - 12- Participation au vin et fromage de Vallée-jeunesse, 22 février 2014
  - 13- Présidence d'honneur du tournoi de golf de la Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau, 12 février 2014
  - 14- Résolution sur la signature de documents
  - 15- Ski pour ta santé
  - 16- Rapport d'informations de la présidente
  - 17- Rapport d'informations du directeur général
  - 18- Dépôt des procès-verbaux :
    - a) Comité environnemental, 21 octobre 2013
    - b) Comité de parent, 29 octobre 2013
    - c) Comité consultatif de gestion, 12 novembre 2013
    - d) Comité environnemental, 18 novembre 2013
  - 19- **Rencontre de la Fédération des commissions scolaires du Québec**
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE - jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- RESSOURCES ÉDUCATIVES
    - a) Pédag-O-Bois
  - 2- SANCTION DES ÉTUDES
    - a) Résultats bulletin (première étape)
  - 3- ORGANISATION SCOLAIRE
    - a) Calendriers scolaires 14-15
      - i. Calendrier scolaire 14-15 – primaire
      - ii. Calendrier scolaire 14-15 – secondaire
    - b) Inscription des nouveaux élèves
- C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- RESSOURCES HUMAINES
    - a) Démission
    - b) Modification de l'organigramme de la structure des cadres du centre administratifs
    - c) Entrez en saine



Numero de resolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 janvier 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-001) suite**

- 2- **SECRETARIAT GÉNÉRAL**
  - a) Politique de gestion documentaire
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**
  - 1- **RESSOURCES FINANCIÈRES**
    - a) Registre des chèques
    - b) Amendement politique frais de déplacements – résolution
  - 2- **TRANSPORT SCOLAIRE**
    - a) Projet politique relative au transport scolaire
    - b) Amendement politique relative au transport scolaire - résolution
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**
  - 1- **RESSOURCES MATÉRIELLES**
    - a) Nomination au concours Énergia
    - b) Politique concernant l'utilisation des locaux ou immeubles
    - c) Accélération des investissements
    - d) Vente d'une partie du terrain du CFER à la Ville de Maniwaki
  - 2- **RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**
- F) AUTRES**
  - 1- Questions des commissaires
  - 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2A) RÉSOLUTION 2014-CC-002**

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 27  
novembre 2013**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 27 novembre 2013 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction au nom de la commissaire Mme Madeleine Aumond (résolution 2013-CC-201).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2B) Suivis**

Pas de suivis.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 janvier 2014

A-2C) RÉSOLUTION 2014-CC-003

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil des commissaires du 18 décembre 2013**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du mercredi 18 décembre 2013 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

A-2D) Suivis

Pas de suivis.

A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignants et enseignantes, souhaite la bienvenue aux nouvelles commissaires et souhaite aussi une bonne année aux membres du conseil. M. Denis Rossignol, coordonnateur de l'ADÉOQ, souhaite également la bienvenue aux nouvelles commissaires, tout comme la représentante du syndicat de soutien, Mme Chantal Latourelle.

A-4 Correspondance

Pas de question sur la correspondance.

A-5 Message pour 2014 par la présidente du conseil des commissaires

La présidente Mme Diane Nault lit son message 2014 aux membres du conseil. Celui-ci sera aussi affiché sur la page Facebook de la commission scolaire.

A-6 Décret sur les élections scolaires de novembre 2014

La présidente Mme Diane Nault présente le document.

A-7 RÉSOLUTION 2014-CC-004

**Demande de financement pour les élections scolaires de novembre 2014**

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires des trois dernières années ;

CONSIDÉRANT que le projet de loi 63 aura, s'il est adopté, des incidences financières importantes sur le budget 2014-2015 ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ne dispose pas de marge de manœuvre financière ;

CONSIDÉRANT les règles budgétaires imposées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ;

CONSIDÉRANT les coûts très élevés d'une élection scolaire sur notre territoire qui compte 36 municipalités ;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 janvier 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-004) suite**

CONSIDÉRANT l'importance de supporter la démocratie scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron de demander au MELS d'allouer des budgets spéciaux pour financer les élections scolaires de 2014 et de demander aux autres commissions scolaires d'appuyer notre démarche en produisant des résolutions similaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le commissaire M. Damien Lafrenière propose d'envisager le mode de votation par correspondance, comme moyen de diminuer le nombre de bureaux de votation. M. Sylvain va étudier cette possibilité. Le commissaire M. Bruno Nicolas suggère aussi le vote itinérant.

**A-8 Gala de la Chambre de commerce de Maniwaki et La Vallée-de-la-Gatineau, 22 mars 2014**

Le Gala, cette année, aura lieu le 22 mars. La commission scolaire retiendra quatre billets, pour la présidente Mme Diane Nault (et son conjoint) et M. Sylvain (et sa conjointe). Le commissaire M. Daniel Moreau pourrait remplacer la présidente au besoin.

**A-9 RESOLUTION 2014-CC-005                      Ordre du mérite scolaire**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marceil de nommer la personne suivante à l'Ordre du mérite scolaire (médaille de bronze) :

La commissaire Mme Chantal Tremblay

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le commissaire M. Bernard Caron demande à la présidente de se retirer. Le vice-président M. Daniel Moreau assume la présidence d'assemblée, puis le commissaire M. Bernard Caron explique qu'il est envisagé de mettre en nomination les présidents des commissions scolaires de l'Outaouais à l'Ordre du mérite scolaire, médaille d'argent. Il demande au conseil des commissaires de mettre en nomination la présidente Mme Diane Nault pour l'honorer de son implication sociale et régionale, puis il invite la présidente à revenir dans la salle.

**RESOLUTION 2014-CC-006                      Ordre du mérite scolaire**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche de nommer la personne suivante à l'Ordre du mérite scolaire (médaille d'argent) :

La commissaire Mme Diane Nault

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 janvier 2014

Numero de résolution  
ou annotation

**A-10 RESOLUTION 2014-CC-007 Nomination pour le GUTAC**

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Daniel Moreau de nommer le commissaire M. Éric Éthier au conseil d'administration du Guichet unique des transports collectifs et adaptés de la Vallée de la Gatineau (GUTAC).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(Les commissaires M. Charles Langevin et Mme Madeleine Aumond se joignent à l'assemblée à 19 h 25)*

**A-11 Résultat du concours provincial « Aiguise ta matière grise », novembre 2013**

Le directeur général explique le contexte du concours et souligne que les élèves de l'école St-Nom-de-Marie (Lac-Ste-Marie) se sont classés au premier rang dans la province. Plus encore, les écoles de la CSHBO occupent sept des douze premiers rangs dans l'Outaouais. Des lettres de félicitations seront envoyées aux écoles concernées, avec une emphase spéciale pour celle de Lac-Ste-Marie. M. M. Rondeau ajoute que des félicitations pourraient être données aux écoles concernées lors du Pédag-O-Bois du 11 février.

**A-12 Participation au vin et fromage de Vallée-jeunesse, 22 février 2014**

Quatre billets ont été achetés pour cette activité. Y participeront, la commissaire Mme Guylaine Marcell, la présidente Mme Diane Nault et M. Sylvain, accompagné de sa conjointe.

**A-13 Présidence d'honneur du tournoi de golf de la Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau, 12 février 2014**

La présidente Mme Diane Nault assumera la présidence d'honneur de ce tournoi de golf. Le commissaire M. Bernard Caron et M. Sylvain participeront à la compétition de golf, puis les commissaires Mmes Chantal Tremblay, Jannick Lachapelle et Madeleine Aumond et M. Bernard Caron seront présents lors du souper.

**A-14 RESOLUTION 2014-CC-008 Résolution pour signature des documents**

**CONSIDERANT** que nous recevons régulièrement des demandes de résolutions pour autoriser la présidente et/ou le directeur général à signer des documents ;

**CONSIDERANT** les délais reliés aux rencontres du conseil des commissaires ;

**CONSIDERANT** la délégation de pouvoir et l'imputabilité administrative de la direction générale ;

**CONSIDERANT** les informations transmises aux membres du conseil des commissaires par correspondance électronique et lors des séances du conseil ;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 janvier 2014

### (RÉSOLUTION 2014-CC-008) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'autoriser la présidente et/ou le directeur général à signer des documents pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, lorsque nécessaire et selon les circonstances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### A-15 Ski pour ta santé

Quatre billets ont été réservés pour le souper de cet événement qui aura lieu le 21 février. Les commissaires M. Damien Lafrenière et Mme Madeleine Aumond y seront, ainsi que leurs conjoints.

#### A-16 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport de représentation et fait quelques ajouts.

Au niveau du transfert des élèves de l'établissement des Adultes du centre Jean-Bosco au centre St-Eugène, M. Sylvain signale qu'une rencontre a eu lieu à ce sujet le 13 décembre. Le centre Jean-Bosco veut poursuivre sa collaboration avec la commission scolaire et un protocole d'entente sera signé bientôt.

La présidente Mme Diane Nault ajoute que des rencontres auront lieu sous peu, avec les membres du caucus libéral de l'Outaouais, au sujet de la formation d'armurerie.

#### A-17 Rapport d'informations du directeur général

Le 20 janvier, a eu lieu une rencontre avec la direction régionale du ministère, au sujet de la reddition de comptes de la convention de partenariat. Il souligne que nous commençons à voir des améliorations dans les résultats de la commission scolaire.

#### A-18- Dépôt des procès-verbaux :

- a) Comité environnemental, 21 octobre 2013
- b) Comité de parent, 29 octobre 2013
- c) Comité consultatif de gestion, 12 novembre 2013
- d) Comité environnemental, 18 novembre 2013

Les procès-verbaux sont déposés.

#### A-19 Rencontre de la Fédération des commissions scolaires du Québec

La Fédération des commissions scolaires du Québec organise une rencontre le 13 février, aux locaux du CFP Compétences-Outaouais (Gatineau), à compter de 18 h 30. Une invitation a été remise aux commissaires pour cet événement et ceux qui sont intéressés sont priés de remplir le coupon de participation et de le faire parvenir à M. Millar, pour transmission au coordonnateur régional de la FCSQ, M. Yvon Landry.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 janvier 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE  
L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**a) Pédag-O-Bois**

M. Rondeau présente cette activité qui aura lieu à Gracefield le mardi 11 février. La présidente Mme Diane Nault sera présente et invite les commissaires à y participer.

**B-2 SANCTION DES ÉTUDES**

**a) Résultats bulletin (première étape)**

M. Rondeau présente le document et répond aux questions des commissaires Mme Chantal Lamarche et MM. Daniel Moreau et Damien Lafrenière.

**B-3 ORGANISATION SCOLAIRE**

**a) Calendriers scolaires 14-15**

**i. Calendrier scolaire 14-15 – primaire**

M. Rondeau présente le calendrier primaire.

**ii. Calendrier scolaire 14-15 – secondaire**

M. Rondeau présente le calendrier secondaire et souligne qu'il est identique au premier.

**RESOLUTION 2014-CC-009 Calendriers scolaires 2014-2015**

**CONSIDÉRANT** le respect des prescriptions du régime pédagogique;

**CONSIDÉRANT** le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'adopter le projet de calendrier scolaire 2014-2015, tel que déposé par la direction du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) Inscription des nouveaux élèves**

M. Rondeau explique que des avis publics seront publiés dans les journaux de la Vallée de la Gatineau et du Pontiac au cours des prochaines semaines.

*(Les commissaires prennent une pause, de 19 h 55 à 20 h 00.)*



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 janvier 2014

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**C-1 RESSOURCES HUMAINES**

**a) RESOLUTION 2014-CC-010 Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau de prendre acte des démissions de ces personnes :

Noms	Fonction
Danis, Mario	Technicien en loisir
Touileb, Ahmed	Enseignant
Lefebvre, Johanne	Préposée aux élèves handicapés
Proulx, Nathalie	Orthopédagogue
Céline Godin	Préposée aux élèves handicapés

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) RESOLUTION 2014-CC-011 Modification de l'organigramme de la structure des cadres du centre administratifs**

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès de l'association concernée;

CONSIDÉRANT l'annonce d'une diminution future du nombre de postes de cadres;

CONSIDÉRANT les obligations de la loi 100 et la réduction des effectifs;

CONSIDÉRANT le souhait de remanier la structure administrative des gestionnaires du centre administratif;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite annoncé d'un cadre;

CONSIDÉRANT les travaux des commissaires en comité plénier;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau :

- a) de modifier l'organigramme de la structure des cadres du centre administratif :
  - poste 50 % agent administration aux finances ;
  - poste 50 % régisseur au transport scolaire ;
- b) de nommer M. Derek Ardis au poste de régisseur au transport et agent d'administration au service des ressources financières et du transport scolaire et ce, à compter du 3 février 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 janvier 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**c) Entrez en scène**

M. Leblanc donne des explications sur la deuxième édition de cette activité et invite les commissaires à se joindre au concours. Il rappelle qu'une conférence de presse aura lieu le 3 février, en deux temps, à Maniwaki et à Mansfield. La présidente Mme Diane Nault lance un défi aux cadres et aux directions d'écoles. Elle annonce qu'elle formera une équipe avec quatre autres commissaires et elle convie M. Sylvain et M. Rossignol à faire de même, respectivement avec les cadres et les directions d'établissement. Elle souhaite aussi que les résultats de la première édition soient présentés lors de la prochaine rencontre du conseil des commissaires.

**C-2 SECRETARIAT GÉNÉRAL**

**a) RESOLUTION 2014-CC-012      Politique de gestion documentaire**

CONSIDÉRANT l'absence d'une politique de gestion des documents;

CONSIDÉRANT la consultation auprès des personnes concernées;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'accepter la politique de gestion des documents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES**

**a) RESOLUTION 2014-CC-013      Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire M. Bernard Caron;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 21 novembre, 5 décembre, 19 décembre 2013 et 8 janvier 2014 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) RESOLUTION 2014-CC-014      Amendement à la politique des frais de déplacements**

CONSIDÉRANT que la politique actuelle de frais de déplacements a été adoptée depuis 2010;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution  
ou annotation

Le mercredi 29 janvier 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-014) suite**

CONSIDÉRANT l'augmentation des frais de repas sur le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau d'effectuer un amendement à la politique des frais de déplacements en fixant le maximum permis pour les frais de repas du dîner à l'intérieur du territoire à 20,00 \$ et que cet amendement entre en vigueur le 30 janvier 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-2 TRANSPORT SCOLAIRE**

**a) Projet politique relative au transport scolaire**

Mme Riel explique les changements par rapport à la politique actuelle. Elle prend note de deux corrections à faire à la révision.

**b) RÉSOLUTION 2014-CC-015 Amendement à la politique relative au transport scolaire**

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de favoriser le maintien des petites écoles de village sur son territoire ;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité consultatif de transport et auprès des instances concernées ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de modifier la politique relative au transport scolaire par l'ajout de 2 paragraphes tel que déposé et que ces changements entrent en vigueur pour l'année scolaire 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

**E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES**

**a) Nomination au concours Énergia**

M. Pétrin explique que la commission scolaire a été mise en candidature pour ce concours, dans la catégorie « Gestion intégrée ». Le commissaire M. Charles Langevin va l'accompagner à la cérémonie de dévoilement des gagnants, la semaine prochaine, à Montréal.



Numero de resolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 janvier 2014

**b) Politique concernant l'utilisation des locaux ou immeubles**

Le point sera abordé par le comité des ressources matérielles lors d'une rencontre à venir.

**c) Accélération des investissements**

M. Pétrin présente la lettre et précise qu'un ascenseur sera installé au centre St-Eugène avec les montants supplémentaires.

**d) RESOLUTION 2014-CC-016      Vente d'une parcelle du terrain de  
l'école Centre de formation en  
entreprise et récupération (CFER) au  
247 de la rue Moncion à la Ville de  
Maniwaki**

CONSIDÉRANT la demande de la Ville de Maniwaki pour l'achat d'une parcelle du terrain de l'école CFER au 247 de la rue Moncion à Maniwaki, pour la construction d'une voie d'accès en lien avec le projet de lotissement résidentiel du terrain du parc Auger;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire n'utilise plus cette partie du terrain depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire n'a pas à obtenir l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'aliénation d'un immeuble dont la valeur marchande n'excède pas 100 000 \$, en vertu de l'article 3 du *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*;

CONSIDÉRANT que tous les frais d'acquisition seront à la charge de l'acheteur, entre autres l'arpenteur, le notaire, l'enregistrement et l'installation des clôtures sur les limites nord et est;

CONSIDÉRANT l'offre monétaire de 12 332 \$, montant calculé selon la valeur de la taxe foncière du terrain au prorata des mètres carrés vendus;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'accepter l'offre de la Ville de Maniwaki pour la vente d'environ 2 894 mètres carrés au montant de 12 332 \$ pour la construction d'une voie d'accès et de mandater M. Harold Sylvain, directeur général, et la présidente Mme Diane Nault à signer tous les documents de la vente pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**

Pas de point.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 janvier 2014

**F- AUTRES**

**F-1 Questions des commissaires**

La commissaire Mme Chantal Tremblay se demande, suite à la présentation sur les environnements favorables, comment sont gérés les fonds destinés à l'acquisition d'équipements sportifs. Mme Riel explique le mode de fonctionnement de ce genre de dépenses.

Le commissaire M. Damien Lafrenière souligne que plusieurs élèves anglophones ou bilingues fréquent l'école St-Nom-de-Marie et que des incidents malheureux lui ont été communiqués, au sujet de certains de ces élèves. M. Rondeau va faire des vérifications.

Les commissaires Mmes Gaétane Mousseau et Marie-Anne Poulin aimeraient connaître leurs comités pour cette année. M. Millar leur enverra les renseignements demandés.

La présidente Mme Diane Nault signale qu'une élève de l'école de Gracefield, Nancy Cousineau, a été nommée lauréate du concours Forces Avenir. Une lettre de félicitations lui sera envoyée. Des lettres de félicitations seront aussi expédiées aux élèves et employés des écoles qui se sont distingués au programme *Aiguise ta matière grise*.

**RÉSOLUTION 2014-CC-017 Huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Annette Dumouchel de discuter de certains points en huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2014-CC-018 Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** la commissaire Mme Annette Dumouchel de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-2 RÉSOLUTION 2014-CC-019 Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



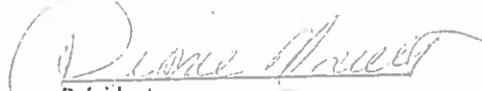
Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 janvier 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 février 2014, à Gracefield

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 février 2014

**CANADA**  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 février 2014, à 19 h, au 11 du chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Gaétane Mousseau, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Daniel Moreau, Jacques Masseur et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : Mme Marie-Anne Poulin et MM. Éric Éthier et Charles Langevin, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières et du transport scolaire
M. Charles Pétrin,	directeur du service des ressources matérielles et technologiques
M. Charles Millar,	régisseur des services administratifs et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et souligne qu'un comité de travail a eu lieu avant la séance pour traiter de divers dossiers, dont une demande de la MRC Vallée de la Gatineau, la présidence des élections scolaires et un dossier touchant l'école Sieur-de-Coulonge.

RÉSOLUTION 2014-CC-020

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté.

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 février 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-020) suite**

- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-01-29  
b) Suivis
  - 3- Parole au public
  - 4- Correspondance
  - 5- Sièges au conseil d'administration du CLD Vallée-de-la-Gatineau
  - 6- Échéancier des élections scolaires de novembre 2014
  - 7- Élections scolaires
    - a) Résolution sur la présidence
    - b) Mandat au niveau des ententes pour les élections scolaires
  - 8- Suivi et information sur la rencontre du 13 février 2014, avec la FCSQ
  - 9- Demande de la MRC Vallée-de-la-Gatineau
  - 10- Résolution sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie
  - 11- Rapport d'informations de la présidente
  - 12- Rapport d'informations du directeur général
  - 13- Dépôt des procès-verbaux :
    - a) Comité de parent, 9 décembre 2013
    - b) Comité environnemental, 16 décembre 2013
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE - jeunes, adultes, formation professionnelle**
1. RESSOURCES ÉDUCATIVES
    - a) Pédag-O-Bois 2014
    - b) Comité des ressources éducatives
  2. SANCTION DES ÉTUDES
    - a) Résultats PISA (Programme international de suivi des acquis des élèves)
    - b) Résultats CSHBO
  3. ORGANISATION SCOLAIRE
    - a) Les Journées de la persévérance scolaire 2014
- C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- RESSOURCES HUMAINES
    - a) Démissions
    - b) Comité d'enquête
    - c) Rémunération des commissaires
    - d) Entrez en saine
  - 2- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
Pas de point
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- RESSOURCES FINANCIÈRES
    - a) Registre des chèques
  - 2- TRANSPORT SCOLAIRE  
Pas de point



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 février 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-020) suite**

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

- 1- RESSOURCES MATÉRIELLES  
Pas de point
- 2- RESSOURCES TECHNOLOGIQUES  
Pas de point

**F) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2A) RÉSOLUTION 2014-CC-021**

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 29  
janvier 2014**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 29 janvier 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2B) Suivis**

- La présidente Mme Diane Nault fait des suivis aux points suivants :
- o page 223, point A-15 (Ski pour ta santé) – l'activité a été reportée à ce vendredi;
  - o page 227, point E-1-a (nomination au concours Énergia) – M. Pétrin a assisté au dévoilement du gagnant, mais la commission scolaire n'a pas été retenue;
  - o page 228, point E-1-d (vente d'un terrain à la Ville de Maniwaki) – le conseiller M. Daniel Moreau est en accord avec le libellé de la résolution;
  - o page 229, point F-1 (élèves anglophones) – M. Rondeau a fait un suivi dans ce dossier.

**A-3 Parole au public**

Il n'y a pas de public.

**A-4 Correspondance**

Il n'y a pas de question sur la correspondance.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution  
ou annotation

Le mercredi 26 février 2014

- A-5 RESOLUTION 2014-CC-022 Délégation d'une représentante au conseil d'administration du Centre local de développement de la Vallée de la Gatineau**

CONSIDERANT la lettre adressée à la présidente Mme Diane Nault en date du 13 janvier 2014 ;

CONSIDERANT les orientations de notre plan stratégique ;

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Madeleine Aumond de désigner la présidente Mme Diane Nault au sein du conseil d'administration du Centre local de développement de la Vallée de la Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- A-6 Échéancier des élections scolaires de novembre 2014**

a) L'échéancier est déposé.

- A-7 Élections scolaires**

- a) **RESOLUTION 2014-CC-023 Nomination d'une présidence d'élections scolaires**

CONSIDERANT qu'il y aura des élections scolaires générales en novembre 2014 ;

CONSIDERANT l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires*, en ce qui a trait à la nomination du président d'élection ;

CONSIDERANT que la direction générale va se prévaloir des dispositions de l'article 22 ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Daniel Moreau de nommer M. Pierre Rondeau au poste de président d'élection pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) **RESOLUTION 2014-CC-023 Mandat au niveau des ententes**

CONSIDERANT qu'il y aura des élections scolaires générales en novembre 2014 ;

CONSIDERANT la nomination de M. Pierre Rondeau à la présidence des élections scolaires pour notre commission scolaire ;

CONSIDERANT l'article 23 de la *Loi sur les élections scolaires*, autorisant le président d'élection à nommer un secrétaire d'élection ;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 février 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-024) suite**

**IL EST PROPOSE** par le commissaire M. Daniel Moreau :

- de mandater la direction générale à préparer les ententes entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, d'une part, et la présidence d'élection et le secrétaire d'élection, d'autre part, et
- d'autoriser la direction générale à signer lesdites ententes pour et au nom de la commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-8 Suivi et information sur la rencontre du 13 février 2014, avec la FCSQ**

La présidente Mme Diane Nault et M. Sylvain ont participé à cette rencontre qui s'est très bien déroulée.

*(Les commissaires M. Bernard Caron et Mme Chantal Lamarche se retirent des discussions sur le point suivant.)*

**A-9 RESOLUTION 2014-CC-025**

**Demande de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour la gestion de leurs services informatiques**

**CONSIDERANT** la demande de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau voulant que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) prenne en charge la gestion de leurs services informatiques;

**CONSIDERANT** les exigences d'expertise en encadrement professionnel;

**CONSIDERANT** les exigences d'expertise en soutien technique;

**CONSIDERANT** le haut niveau d'imputabilité relié au réseau de la MRC;

**CONSIDERANT** les probables implications financières et humaines pour la CSHBO;

**CONSIDERANT** la charge de travail des cadres de services à la CSHBO;

**CONSIDERANT** les implications temporelles d'un engagement dans le projet de la MRC;

**CONSIDERANT** le contexte financier et organisationnel de la CSHBO;

**IL EST PROPOSE** par le commissaire M. Daniel Moreau de décliner l'offre de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour la gestion de leurs services informatiques.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(Les commissaires M. Bernard Caron et Mme Chantal Lamarche réintègrent l'assemblée.)*



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 février 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**A-10 RESOLUTION 2014-CC-026**

**Sensibilisation aux environnements  
favorables aux saines habitudes de vie**

CONSIDERANT que les habitudes alimentaires des jeunes Québécois deviennent alarmantes, l'obésité et l'embonpoint ayant fait un bond considérable depuis quelques années ;

CONSIDERANT que les jeunes de 2 à 17 ans sont de plus en plus sédentaires ;

CONSIDERANT la mobilisation provinciale autour du Plan d'action gouvernemental *Investir pour l'avenir* (2006-2012), afin d'enrayer le phénomène, plan d'action qui a interpellé onze ministères et leurs réseaux, dont le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

CONSIDERANT que l'engagement du ministère dans ce domaine s'est traduit par l'élaboration d'une politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, *Pour un virage santé à l'école* ;

CONSIDERANT que, par son plan d'action *L'école, j'y tiens*, visant à améliorer la persévérance scolaire, le ministère a introduit des conventions de partenariat, dont l'un des objectifs incontournables est d'assurer aux élèves des milieux sains et sécuritaires ;

CONSIDERANT que le plan d'action gouvernemental ne semble pas donner tous les effets escomptés ;

CONSIDERANT que nous sommes interpellés au premier chef par les problèmes reliés à la santé, en raison des effets néfastes qu'ils entraînent sur la concentration des élèves, donc sur leur réussite et sur la persévérance scolaire ;

CONSIDERANT le rôle important que nous pouvons jouer sur le terrain en matière de prévention, de promotion et d'éducation, comme le suggère la mission de l'école québécoise, rôle qui amènera les jeunes à faire des choix judicieux en matière de saine alimentation et de mode de vie physiquement actif ;

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Guylaine Marcil que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais :

- ✓ signifie clairement l'importance qu'elle accord aux saines habitudes de vie ;
- ✓ appuie, dans les limites de ses compétences, les projets et les programmes favorisant les saines habitudes de vie ;
- ✓ participe, en partenariat avec les autres ministères concernés et là où sa présence est pertinente, aux tables de concertation traitant de ce domaine ;
- ✓ tienne compte, dans ses décisions, de l'importance de créer et de maintenir les environnements favorables aux saines habitudes de vie ;
- ✓ favorise la mise en œuvre des solutions gagnantes qui pourraient lui être proposées afin d'améliorer la santé et le bien-être de nos jeunes et, ultimement, d'assurer leur développement, leur épanouissement et leur réussite ;
- ✓ sensibilise ses établissements à l'utilisation maximale des environnements favorables aux saines habitudes de vie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 février 2014

**A-11 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente Mme Diane Nault déposera son rapport de représentation lors de la prochaine assemblée.

**A-12 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain signale que des informations sur les élections scolaires seront présentées au conseil lors de la plupart des assemblées à venir.

Il ajoute qu'au cours de l'assemblée de mars, il sera question, entre autres, du budget 2014-2015 et des défis qu'il entraînera.

**A-13- Dépôt des procès-verbaux :**

- a) Comité de parent, 9 décembre 2013
- b) Comité environnemental, 16 décembre 2013

Les procès-verbaux sont déposés.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**a) Pédag-O-Bois**

M. Rondeau dresse un bilan très positif de cette activité tenue à Gracefield le mardi 11 février. Il déposera une rétroaction des participants lors de la prochaine séance du conseil.

**b) Comité des ressources éducatives**

La prochaine rencontre du comité aura lieu le 19 mars, à 18 h 00, en visioconférence entre Gracefield et Mansfield.

**B-2 SANCTION DES ÉTUDES**

**a) Résultats PISA (Programme international de suivi des acquis des élèves)**

M. Rondeau présente ce document qui montre des résultats très encourageants pour les élèves québécois, comparativement à ceux de plusieurs autres pays, notamment en mathématiques, français et sciences. Il souligne que cela vient directement battre en brèche l'image habituelle des commissions scolaires, si souvent décriées et apparemment mal aimées. Il va produire un communiqué, à l'aide de ces données, pour remettre les pendules à l'heure.

**b) Résultats CSHBO**

M. Rondeau présente le document et répond aux questions du commissaire M. Bernard Caron.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 février 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**B-3 ORGANISATION SCOLAIRE**

**a) Les Journées de la persévérance scolaire 2014**

La semaine de la persévérance scolaire s'est déroulée du 10 au 14 février et beaucoup d'activités ont eu lieu sur la scène locale et régionale. Le tout a été un grand succès.

*(Les commissaires ne prennent pas de pause.)*

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**C-1 RESSOURCES HUMAINES**

**a) RESOLUTION 2014-CC-027 Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière de prendre acte des démissions de ces personnes :

Noms	Fonction
Paulette Philion	Technicienne en organisation scolaire
Alice Émond	Agente de bureau - classe principale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) Comité d'enquête**

M. Leblanc informe les commissaires qu'une plainte a été déposée auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à propos d'un enseignant de la commission scolaire. M. Leblanc participe au comité d'enquête et des rencontres auront lieu au cours des prochaines semaines.

**c) Rémunération des commissaires**

Le document est déposé.

**d) Entrez en saine**

Le communiqué sur l'édition de l'an dernier est déposé. Il contient beaucoup d'informations sur le nombre d'équipes et le nombre de participants, ainsi que sur l'identité des gagnants des prix. Le communiqué soulignant le lancement de la deuxième édition est également déposé.

**C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Pas de point.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 février 2014

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES**

**a) Registre des chèques**

Le commissaire M. Charles Langevin a vérifié les chèques de la période, mais il est absent et la présidente ne dispose pas d'indications relatives aux résultats de cet examen. Le point est donc remis à la prochaine séance.

**D-2 TRANSPORT SCOLAIRE**

Pas de point.

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

**E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES**

Pas de point.

Le commissaire M. Daniel Moreau demande à M. Pétrin s'il y a des problèmes d'approvisionnement pour les granules destinées aux écoles secondaires de Maniwaki et de Mansfield. Il y aurait une pénurie de ces granules. M. Pétrin répond que tout se déroule normalement de ce côté et qu'il n'y a pas de pénurie dans le cas de nos écoles.

**E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**

Pas de point.

**F- AUTRES**

**F-1 Questions des commissaires**

Le commissaire M. Bernard Caron demande à M. Pétrin de vérifier l'éclairage dans le stationnement des autobus de l'école élémentaire et secondaire de Gracefield. Il y aurait des ampoules éteintes. M. Pétrin va faire un suivi dans ce dossier.

La présidente Mme Diane Nault annonce que le gala de l'ordre du mérite scolaire aura lieu au Kingsway, sur le chemin de la Montagne à Gatineau. La commissaire Mme Guylaine Marcil a entendu dire que cela aurait plutôt lieu à l'école secondaire Mont-Bleu. M. Millar fera une vérification auprès de M. Yvon Landry, secrétaire général à la Commission scolaire des Draveurs et représentant régional de la Fédération.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 février 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

Mme Riel annonce que tous les commissaires sont invités à participer à une réunion de travail sur le budget 2014-2015 le 24 mars prochain, à 18 h 30, en visioconférence entre Maniwaki et Mansfield. De plus, une rencontre du comité des ressources matérielles et technologiques aura lieu le 12 mars, à 18 h 30, en visioconférence entre Gracefield et Mansfield. M. Millar enverra par courriel une note sur toutes ces rencontres, incluant celle des ressources éducatives.

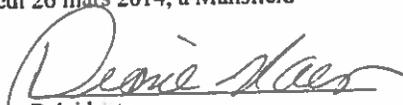
**F-2 RÉSOLUTION 2014-CC-028 Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 mars 2014, à Mansfield

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2014

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 mars 2014, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Marie-Anne Poulin, Gaétane Mousseau, Janique Lachapelle, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Éric Éthier, Charles Langevin, Jacques Masseur et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire)

Absences motivées : Mme Annette Dumouchel et M. Daniel Moreau, de même que Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières et du transport scolaire
M. Charles Pétrin,	directeur du service des ressources matérielles et technologiques
M. Charles Millar,	régisseur des services administratifs et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2014-CC-029

**Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté.

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-02-26  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-029) suite**

- 5- Huis-clos
- 6- Programme du colloque des 12 et 13 juin 2014 sur la qualification et la formation de la main-d'œuvre, sur le thème *Élève qualifié. Valeur ajoutée*
- 7- La faculté de médecine de l'Université McGill délocalisée en Outaouais
- 8- Organigrammes 2014-2015
  - a) Organigramme général
  - b) Résolution organigramme général
  - c) Organigramme des gestionnaires d'établissements
  - d) Résolution organigramme des gestionnaires d'établissements
  - e) Organigramme des gestionnaires du centre administratif
  - f) Résolution organigramme des gestionnaires du centre administratif
- 9- Plan d'effectifs partiel 2014-2015
  - a) Plan d'effectifs partiel 2014-2015
  - b) Résolution plan d'effectifs partiel 2014-2015
- 10- Informations sur les élections scolaires
  - a) Délégation de pouvoirs et matériel d'information
  - b) Données sur les élections
- 11- Demande d'appui de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
  - a) Lettre reçue le 25 février 2014
  - b) Résolution
- 12- Formation du comité de parents
- 13- Vérification des meilleures pratiques en matière de gestion administrative
- 14- Rapport d'informations de la présidente
- 15- Rapport d'informations du directeur général
- 16- Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité consultatif de gestion, 14 janvier 2014
  - b) Comité consultatif de gestion, 20 février 2014
  - c) Comité environnemental, 27 janvier 2014
- 17- Ordre du mérite scolaire le 2 mai 2014

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE - jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1. RESSOURCES ÉDUCATIVES
  - a) Pédag-O-Bois 2014
  - b) Gala PME, Vallée-de-la-Gatineau (Pomme d'Or)
  - c) Académie de l'avenir - formation professionnelle
  - d) **La négociation de l'entente nationale (convention collective d'enseignants) (biffé)**
- 2. SANCTION DES ÉTUDES
  - a) Résultats PISA (Programme International de suivi des Acquis des Élèves)
  - b) Netmaths 2014
  - c) Expo-Science Outaouais
  - d) Journée des maths (14 mars)
- 3. ORGANISATION SCOLAIRE
  - Pas de point

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1) RESSOURCES HUMAINES
  - a) Calendrier de travail 2014-2015
- 2- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
  - a) Délégués
  - b) Délivrance du certificat de conformité



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-029) suite

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- RESSOURCES FINANCIÈRES
  - a) Registres des chèques (février)
  - b) Registres des chèques (mars)
  - c) Échéancier de la planification budgétaire 2014-2015
- 2- TRANSPORT SCOLAIRE  
Pas de point

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

- 1- RESSOURCES MATÉRIELLES
  - a) Maintien des bâtiments
  - b) Politique d'utilisation des locaux
    - i. Politique RM-03.00
    - ii. Contrat location des locaux
    - iii. Résolution sur politique des locaux
  - c) Demande de location de locaux au centre Pontiac par HGS Canada
  - d) Demande d'achat ou de location d'une parcelle de terrain à l'école Sieur-de-Coulange, par le CSSS Pontiac
  - e) Contrat de service de cafétéria à l'école Sacré-Cœur, de Gracefield
- 2) RESSOURCES TECHNOLOGIQUES  
Pas de point

**F) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2014-CC-030

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 26  
février 2014**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 26 février 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis aux points suivants :

- page 234, point A-5 (CLD) – Mme Diane Nault signale que le nouveau président du Centre local de développement de la Vallée de la Gatineau est M. Michel Merleau;
- page 234, point A-7 (président d'élections) – le contrat avec M. Pierre Rondeau a été signé;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

- o page 235, point A-9 (gestion des services informatiques de la MRC) – le directeur général de la MRC Vallée de la Gatineau, M. André Beauchemin, a bien reçu notre résolution et une autre solution est envisagée;
- o page 239, point F-1 (éclairage du stationnement de Gracefield) – M. Pétrin souligne qu'un suivi a été fait dans ce dossier.

**A-3 Parole au public**

M. Denis Rossignol, directeur de l'école Sieur-de-Coulonge, de Mansfield, signale qu'une opération 'portes ouvertes' aura lieu dans son établissement le mercredi 2 avril prochain. Le public aura alors l'occasion de voir les projets de l'école et la nouvelle offre de services de septembre 2014.

**A-4 Correspondance**

Il n'y a pas de question sur la correspondance.

**A-5 RÉSOLUTION 2014-CC-031 Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2014-CC-032 Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-6 Programme du colloque des 12 et 13 juin 2014 sur la qualification et la formation de la main-d'œuvre, sur le thème *Élève qualifié. Valeur ajoutée***

La présidente Mme Diane Nault présente le programme. Les commissaires Mmes Annette Dumouchel et Diane Nault y seront, ainsi que M. Serge Lacourcière, directeur des deux Centres de formation professionnelle.

**A-7 La faculté de médecine de l'Université McGill délocalisée en Outaouais**

La présidente Mme Diane Nault souligne qu'il est bon de sensibiliser les élèves et les parents à cette nouvelle réalité.

**A-8 Organigrammes 2014-2015**

**a) Organigramme général**

M. Sylvain présente l'organigramme général de la commission scolaire.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2014

- b) RESOLUTION 2014-CC-033      **Structure administrative 2014-2015 : organigramme de la commission scolaire**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylain Marcil d'adopter l'organigramme de la commission scolaire pour l'année scolaire 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) **Organigramme des gestionnaires d'établissement**

M. Sylvain présente l'organigramme des gestionnaires d'établissement

- d) RESOLUTION 2014-CC-034      **Structure administrative 2014-2015 : gestionnaires d'établissement**

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la diminution du nombre d'élèves depuis au moins cinq ans;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des différentes instances ;

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'adopter la structure administrative des gestionnaires d'établissement pour l'année scolaire 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) **Organigramme des gestionnaires du centre administratif**

M. Sylvain présente l'organigramme des gestionnaires du centre administratif

- f) RESOLUTION 2014-CC-035      **Structure administrative 2014-2015 : gestionnaires du centre administratif**

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-035) suite**

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les mouvements de personnel en cours;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des différentes instances ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'adopter la structure administrative des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-9 Plan d'effectifs partiel 2014-2015**

**a) Plan d'effectifs partiel 2014-2015**

M. Sylvain signale que deux changements seront apportés au plan d'effectifs 2014-2015. M. Denis Rossignol, directeur de Sieur-de-Coulonge, sera en effet nommé à la direction de Primaire Pontiac, alors que Mme Julie Martin, jusqu'ici directrice de cet établissement, assumera la direction de l'ESSC.

**b) RESOLUTION 2014-CC-036 Plan d'effectifs partiel des gestionnaires d'établissement 2014-2015**

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT les rencontres et consultations réalisées auprès des personnes directement concernées ;

CONSIDÉRANT le nombre d'années de travail de chaque personne dans son établissement actuel ;

CONSIDÉRANT l'évolution de chaque établissement scolaire ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

CONSIDÉRANT les démarches à réaliser d'ici le 30 juin 2014 ;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès de l'association professionnelle concernée ;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-036) suite**

**IL EST PROPOSE** par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accepter le plan d'effectifs partiel des gestionnaires d'établissements 2014-2015 et de maintenir la classe salariale au niveau 8 pour la personne concernée. L'entrée en vigueur de la présente résolution se fera au 1<sup>er</sup> juillet 2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-10 Informations sur les élections scolaires**

**a) Délégation de pouvoirs et matériel d'information**

M. Sylvain présente le document.

**b) Données sur les élections**

M. Sylvain commente certaines données rassemblées par le président d'élections.

**A-11 Demande d'appui de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau**

**a) Lettre reçue le 25 février 2014**

M. Sylvain dépose la lettre.

**b) RÉSOLUTION 2014-CC-037      Appui à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau**

**CONSIDÉRANT** que la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a entrepris une démarche relativement au *Plan de développement de la zone agricole* ;

**CONSIDÉRANT** que le plan vise à mettre en valeur la zone agricole en favorisant le développement durable des activités agricoles ;

**CONSIDÉRANT** que la MRC vise à élaborer un plan qui soit représentatif de notre territoire et de notre communauté ;

**CONSIDÉRANT** que la MRC a demandé l'appui de tous ses partenaires du milieu ;

**IL EST PROPOSE** par la commissaire Mme Madeleine Aumond que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais accorde son appui aux démarches entreprises par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, relativement au *Plan de développement de la zone agricole*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**A-12 Formation du comité de parents**

M. Millar donne des informations sur la formation que les parents, ainsi que sur le plan de promotion qui sera déployé. Le commissaire M. Bruno Nicolas, aussi président du comité de parents, ajoute que tous les parents de la Vallée de la Gatineau et du Pontiac sont les bienvenus à cette activité.

**A-13 Vérification des meilleures pratiques en matière de gestion administrative**

La CSHBO est l'une des quatorze commissions scolaires québécoises qui ont été choisies pour cet exercice.

**A-14 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport de représentation. Elle ajoute qu'une rencontre sur les finances a eu lieu le lundi 24 mars et elle remercie les commissaires qui étaient présents, au nombre de sept. Elle répond aux questions de la commissaire Mme Denise Miron Marion sur la rencontre du 3 mars. Elle répond aussi aux questions de la commissaire Mme Madeleine Aumond, au sujet d'une rencontre avec le maire de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau relativement à l'avenir de l'école Laval.

La commissaire Mme Chantal Tremblay annonce que la présidente Mme Diane Nault participera à une émission de la radio CHGA, avec l'animateur Jean Lacaille, le 9 avril prochain, sur le maintien des petites écoles.

**A-15 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain signale qu'il attend de voir les suites de l'élection provinciale du 7 avril.

**A-16- Dépôt des procès-verbaux :**

- a) Comité consultatif de gestion, 14 janvier 2014
- b) Comité consultatif de gestion, 20 février 2014
- c) Comité environnemental, 27 janvier 2014

Les procès-verbaux sont déposés.

**A-17 Ordre du mérite scolaire le 2 mai 2014**

La soirée annuelle de l'Ordre du mérite scolaire aura lieu au Kingsway, le 2 mai prochain. Les commissaires Mmes Chantal Tremblay (médaille de bronze) et Diane Nault (médaille d'argent) recevront alors des honneurs. M. Millar prend note des commissaires qui seront présents.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES**

- a) Pédag-O-Bois 2014

M. Rondeau présente le document.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2014

**b) Gala PME - Vallée-de-la-Gatineau (Pomme d'Or)**

La compagnie J.E. Gendron Automobiles a remporté le prix de la Pomme d'Or. Les commissaires Mme Diane Nault et Bernard Caron ont assisté au Gala, ainsi que M. Sylvain et sa conjointe. Il s'agissait de la troisième édition de la remise de ce prix.

**c) Académie de l'avenir - formation professionnelle**

M. Rondeau présente les résultats de l'activité. D'autres Centres de formation professionnelle de l'Outaouais commencent à organiser le même type d'événements.

**d) La négociation de l'entente nationale (convention collective d'enseignants)**

Le point a été biffé.

**B-2 SANCTION DES ÉTUDES**

**a) Résultats PISA (Programme International de suivi des Acquis des Élèves)**

M. Rondeau a produit et diffusé un communiqué sur les résultats. M. Sylvain souligne que les messages véhiculés par la presse ne reflètent pas la réalité de l'éducation au Québec. Nos résultats se comparent bien à ce qui se fait ailleurs dans le monde.

**b) Netmaths 2014**

Sur un total de 18 000 élèves inscrits au Québec, deux élèves de Poupore et trois de l'école de Gracefield se sont signalés à cette activité. Des lettres de félicitations leur seront envoyées.

**c) Expo-Science Hydro-Québec 2014 - Outaouais**

La finale régionale a eu lieu en mars et deux élèves de Gracefield ont remporté une bourse. De même, deux élèves de l'Envolée (Jean-Paul II) ont gagné un certificat cadeau. Des lettres de félicitations leur seront envoyées.

**d) Journée des maths (14 mars)**

Nos élèves ont bien figuré, une élève de la Cité étudiante ayant même remporté la toute première place. Des lettres de félicitations seront envoyées aux élèves méritants, ainsi qu'aux enseignants concernés.

**B-3 ORGANISATION SCOLAIRE**

Pas de point.

*(Les commissaires prennent une pause de 20 h 05 à 20 h 20.)*



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**C-1 RESSOURCES HUMAINES**

- a) RESOLUTION 2014-CC-038      **Calendrier de travail (jours chômés et payés)**

CONSIDERANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre ;

CONSIDERANT les consultations faites auprès des syndicats et associations ;

CONSIDERANT la volonté de déplacer le congé de la Fête du Canada du mardi 1<sup>er</sup> juillet 2014 au lundi 30 juin 2014 ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2014-2015, tel que présenté par le directeur du service des ressources humaines, M. Richard Leblanc. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

- ✓ 30 juin 2014
- ✓ 1<sup>er</sup> septembre 2014
- ✓ 13 octobre 2014
- ✓ 22 décembre 2014 au 2 janvier 2015
- ✓ 4, 5 et 6 mars 2015
- ✓ 3 et 6 avril 2015
- ✓ 18 mai 2015
- ✓ 24 mai 2015

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- a) RESOLUTION 2014-CC-039      **Nomination des déléguées officielles à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de nommer les personnes suivantes comme déléguées officielles à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

- Mme Diane Nault (Vallée de la Gatineau)
- Mme Annette Dumouchel (Pontiac)

Il est aussi proposé que la commissaire Mme Madeleine Aumond soit nommée substitut pour la commissaire de la Vallée de la Gatineau et que la commissaire Mme Guylaine Marcil soit nommée substitut pour la commissaire du Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2014

**b) Délivrance du certificat de conformité**

M. Leblanc présente le certificat, émis par l'Office de la langue française, et celui-ci sera affiché dans la salle des Hauts-Bois du centre administratif, avec des copies dans les salles des Hauts-Bois de Gracefield et de Mansfield.

Il souligne le travail acharné accompli par les deux secrétaires généraux précédents, MM. Michel Houde et André Roy, pour obtenir un tel certificat. Des lettres de félicitations leur seront adressées. Il répond aux questions des commissaires M. Damien Lafrenière et Mmes Janique Lachapelle, Marie-Anne Poulin et Guylaine Marcil.

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES**

**a) RESOLUTION 2014-CC-040      Registre des chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire M. Charles Langevin;

**CONSIDÉRANT** que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Charles Langevin que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 janvier et 6 février 2014 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) RESOLUTION 2014-CC-041      Registre des chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Marie-Anne Poulin;

**CONSIDÉRANT** que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 20 février et 10 mars 2014 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**c) Échéancier de la planification budgétaire 2014-2015**

Mme Riel dépose et présente l'échéancier.

**D-2 TRANSPORT SCOLAIRE**

Pas de point.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

**E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES**

**a) Maintien des bâtiments**

M. Pétrin mentionne qu'un montant total de 1 712 723 \$ sera investi cette année dans le cadre du programme Maintien des bâtiments. Les travaux seront réalisés cet été et cet automne. C'est la plus importante enveloppe allouée dans ce programme depuis de nombreuses années.

**b) Politique d'utilisation des locaux**

**i. Politique RM- 03.00**

M. Pétrin présente le projet de politique.

**ii. Contrat location des locaux**

M. Pétrin présente le projet de contrat.

**iii. RESOLUTION 2014-CC-042 Politique d'utilisation des locaux**

**CONSIDÉRANT** que la consultation avec le comité consultatif de gestion (CCG) a été faite concernant la politique d'utilisation des locaux;

**CONSIDÉRANT** les rencontres avec le comité des ressources matérielles et technologiques qui ont eu lieu pour le sujet en titre;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Éric Éthier d'accepter la politique d'utilisation des locaux RM-03.00, telle que présentée lors de ces rencontres.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**c) Demande de location de locaux au centre Pontiac par HGS Canada**

M. Pétrin donne des explications sur le contexte de la demande. Il répond aux questions des commissaires MM. Charles Langevin, Éric Éthier et Mme Guylaine Marcil.

**RESOLUTION 2014-CC-043      Demande de location de locaux par HGS  
Canada au centre Pontiac**

**CONSIDÉRANT** la demande reçue de HGS Canada par Mmes Debbie Laporte et Lucille Bélair pour la location de 5 000 pieds carrés au centre Pontiac afin d'y permettre l'implantation d'un centre d'appel;

**CONSIDÉRANT** les trop grands besoins d'aménagement à la charge de la commission scolaire exprimés par HGS Canada et le court délai d'exécution souhaité;

**CONSIDÉRANT** l'entente de partenariat en force avec la municipalité de Fort-Coulonge pour l'aménagement d'une bibliothèque;

**CONSIDÉRANT** la non-disponibilité financière permettant la réalisation des travaux;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-043) suite**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Jacques Masseau :

- de refuser la demande de location faite par HGS Canada et
- de demander à la commissaire Mme Denise Miron Marion de rencontrer Mmes Debbie Laporte et Lucille Bélair pour discuter du dossier et proposer des alternatives possibles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**d) Demande d'achat ou de location d'une parcelle de terrain à l'école  
Sieur-de-Coulonge, par le CSSS Pontiac**

M. Pétrin donne des éclaircissements sur ce dossier qui porte sur une parcelle de 150 pieds par 342 pieds, près du Manoir Sacré-Cœur. Il va poursuivre les démarches et présenter un projet de résolution à la prochaine séance du conseil des commissaires.

**e) Contrat de service de cafétéria à l'école Sacré-Cœur, de Gracefield**

M. Pétrin présente la lettre des concessionnaires.

**RESOLUTION 2014-CC-044 Contrat de service de cafétéria à  
l'école primaire et secondaire Sacré-  
Cœur de Gracefield**

**CONSIDÉRANT** l'intention de M. Maurice Gagnon de mettre fin au contrat de concession de cafétéria à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield après une première année d'exploitation ;

**CONSIDÉRANT** que deux des partenaires de M. Maurice Gagnon désirent poursuivre le contrat de service pour l'année 2014-2015 ;

**CONSIDÉRANT** que cette offre est conditionnelle au regroupement de tous les dineurs dans la cafétéria et conditionnelle à une deuxième année de congé de frais de location ;

**CONSIDÉRANT** que la direction de l'établissement est d'accord avec ces demandes ;

**CONSIDÉRANT** qu'un seul prestataire a déposé une offre de service lors de l'ouverture des soumissions l'année dernière ;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Éric Éthier :

- de résilier la résolution 2013-CC-076 et, ainsi, mettre fin au contrat de M. Maurice Gagnon;
- d'octroyer le contrat selon les conditions à M. Michel Gagnon et Mme Dawn Isbister pour l'année 2014-2015, avec possibilité de renouvellement pour une année supplémentaire
- et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**

Pas de point.

**F- AUTRES**

**F-1 Questions des commissaires**

Le commissaire M. Damien Lafrenière mentionne qu'une pétition circule parmi les parents anglophones de la Vallée de la Gatineau, en faveur d'un programme d'immersion française dans une école de Kazabazua. M. Sylvain va mesurer les impacts d'un tel programme et envisager un plan de promotion.

La commissaire Mme Janique Lachapelle souhaite que le parcours de formation générale appliquée (PPO) soit offert aux élèves de 4<sup>e</sup> secondaire, plutôt qu'à ceux du 3<sup>e</sup> secondaire. M. Rondeau avait déjà fait des vérifications en ce sens et il appert que cela peut être fait. Il va revenir sur cette question lors d'une prochaine séance.

Elle demande aussi que les démarches de sensibilisation soient poursuivies auprès des directions d'établissement, afin d'éviter des conflits de dates entre des activités locales et des rencontres du conseil des commissaires. M. Sylvain va continuer les démarches.

Le commissaire M. Charles Langevin fait un compte-rendu du projet Recyclone et précise que les organisateurs veulent s'inscrire à un jeu télévisé (Paquet voleur), en juillet, en vue de recueillir des fonds pour l'envoi du conteneur.

Au niveau de la Maison de la culture, il demande s'il y a du nouveau. La présidente Mme Diane Nault explique que le projet est en attente d'autorisation.

M. Sylvain va communiquer avec la commissaire Mme Guylaine Marcil au sujet des locaux à louer à Sieur-de-Coulonge.

La commissaire Mme Janique Lachapelle signale qu'un spectacle de patinage artistique aura lieu le 5 avril prochain.

Le commissaire M. Éric Éthier n'est pas disponible le 12 avril, pour participer à la remise des prix du lieutenant-gouverneur à Gatineau. Les intéressés peuvent contacter la présidente Mme Diane Nault.

La présidente Mme Diane Nault annonce qu'elle va se présenter à la présidence, au suffrage universel, lors des élections scolaires de novembre.

**F-2 RÉSOLUTION 2014-CC-045                      Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 30 avril 2014, à Mansfield

  
Secrétaire général

\_\_\_\_\_  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

**CANADA**  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 avril 2014, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Marie-Anne Poulin, Gaétane Mousseau, Janique Lachapelle, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Éric Éthier, Charles Langevin, Jacques Masseau et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : M. Daniel Moreau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général  
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire  
M. Richard Leblanc, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général  
Mme Manon Riel, directrice du service des ressources financières et du transport scolaire  
M. Charles Pétrin, directeur du service des ressources matérielles et technologiques  
M. Charles Millar, régisseur des services administratifs et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'un comité de travail s'est réuni avant la rencontre, afin de discuter de divers sujets : contrat de cafétéria à Sicur-de-Coulange, secteurs de votation et transport scolaire.

RÉSOLUTION 2014-CC-046

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté.

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-03-26  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-046) suite**

- 5- Contrat pour la secrétaire d'élections scolaires, informations
  - 6- Tournoi de golf de la Sûreté du Québec dans le Pontiac, 12 juin 2014
  - 7- Démarches sur le plan d'effectifs 2014-2015 et échéancier
  - 8- Demande de la municipalité de Cayamant
  - 9- Délimitation des secteurs de votation, informations
  - 10- Golf du 7 juin 2014 pour l'établissement Cœur-de-la-Gatineau
  - 11- Rapport d'informations de la présidente
  - 12- Rapport d'informations du directeur général
  - 13- Dépôt des procès-verbaux :
    - a) Comité consultatif de gestion, 18 mars 2014
    - b) Comité de parents, 5 février 2014
  - 14- Demande de la MRC Pontiac
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE - jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1. RESSOURCES ÉDUCATIVES
    - a) Programme 6-9-15
  - 2. SANCTION DES ÉTUDES
    - a) Résultats – bulletin 2<sup>ème</sup> étape
  - 3. ORGANISATION SCOLAIRE
    - a) Maternelle 4 ans TPMD (Info MELS)
- C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1) RESSOURCES HUMAINES
    - a) Démissions
  - 2- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
    - a) Projet : plan triennal 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017
    - b) Projet : actes d'établissement
    - c) *Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives* (LQ 2013, chapitre 15)
    - d) Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- RESSOURCES FINANCIÈRES
    - a) Registre des chèques
    - b) Augmentation de différentes dépenses en 2014-2015
  - 2- TRANSPORT SCOLAIRE
    - a) Application de la politique
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**
- 1- RESSOURCES MATÉRIELLES
    - a) Remplacement de fenêtres et travaux divers – CFER à Maniwaki - MDB-016A



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-046) suite**

- b) Remplacement partiel de fenêtres et allèges de béton – Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki - MDB-067N
- c) Réfection de finis de planchers – école Ste-Anne à l'Île du Grand-Calumet - MDB-004B
- d) Construction d'un mur de soutènement – école Ste-Croix à Messines-MDB-009B
- e) Installation d'une plate-forme élévatrice – école St-Boniface à Bois-Franc – EHDAA-019
- f) Entretien des espaces verts – centre CFER à Maniwaki
- g) Entretien des espaces verts – école Académie Sacré-Cœur à Maniwaki
- h) Entretien des espaces verts – école Pie-XII à Maniwaki
- i) Entretien des espaces verts – centre administratif à Maniwaki
- j) Entretien des espaces verts – école Sacré-Cœur de Gracefield
- k) Entretien des espaces verts - école Ste-Marie d'Otter Lake
- l) Entretien des espaces verts – école Ste-Anne à l'Île-du-Grand-Calumet
- m) Contrat de cafétéria – école Sieur-de-Coulouge (ESSC)
- n) Demande d'achat ou de location d'une parcelle de terrain à l'école ESSC par le CSSS Pontiac
- o) Manuels scolaires obsolètes
- p) Adhésion au regroupement d'achats du CCSR pour la caractérisation des matériaux contenant de l'amiante
- q) Suivi projet de la Maison de la culture à la CEHG
- r) Fournisseur de granules

2) **RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**  
Pas de point

F) **AUTRES**  
1- Questions des commissaires  
2- Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2A) RÉSOLUTION 2014-CC-047**

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 26 mars  
2014**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire M. Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 26 mars 2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2B) Suivis**

Il n'y a pas de suivis.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**A-3 Parole au public**

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignants et enseignantes, mentionne l'élection du nouveau gouvernement provincial, il y a quelques semaines, et souligne le contexte actuel de renouvellement des conventions collectives. Il rappelle les principaux dossiers chauds qui seront à suivre dans ce domaine.

**A-4 Correspondance**

Il n'y a pas de question sur la correspondance.

**A-5 Contrat pour la secrétaire d'élections scolaires - informations**

M. Sylvain signale que le président d'élections, M. Pierre Rondeau, a choisi la personne qui agira comme secrétaire d'élection. Ce sera Mme Sylvie Geoffron. Son contrat a été signé récemment.

**A-6 Tournoi de golf de la Sûreté du Québec dans le Pontiac, 12 juin 2014**

La commissaire Mme Guylaine Marcell propose que la commission scolaire commandite un trou lors de ce tournoi de golf. La suggestion sera prise en considération.

**A-7 Démarche sur le plan d'effectifs 2014-2015 et échéancier**

M. Sylvain explique que le dépôt des plans d'effectifs devrait se faire comme prévu le 21 mai prochain, avec entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet.

**A-8 Demande de la municipalité de Cayamant**

*(Note : la commissaire Mme Chantal Lamarche se retire de la salle.)*

RESOLUTION 2014-CC-048

**Demande d'appui à la municipalité de  
Cayamant pour un projet de forêt de  
proximité**

CONSIDÉRANT l'évolution du dossier forêt de proximité depuis plus de 18 mois;

CONSIDÉRANT les démarches réalisées par la municipalité de Cayamant;

CONSIDÉRANT les liens du projet avec la Coopérative de solidarité de la Forêt de l'Aigle;

CONSIDÉRANT l'appui du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité de la Forêt de l'Aigle;

CONSIDÉRANT l'appui de la table des maires de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-048) suite**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'appuyer la demande de la municipalité de Cayamant dans son projet de forêt de proximité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(Note : la commissaire Mme Chantal Lamarche revient dans la salle.)*

**A-9 Délimitation des secteurs de votation - informations**

Avant la rencontre, en comité de travail, les membres du conseil des commissaires ont été informés des détails du projet de délimitation et ont formulé des suggestions.

**A-10 Golf du 7 juin 2014 pour l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau**

Le tournoi aura lieu pour réunir des fonds destinés à l'acquisition d'instruments de musique pour l'école de Gracefield. Le commissaire M. Bernard Caron y participera comme joueur, ainsi que le directeur de l'école, M. Yves St-Jacques. La commissaire Mme Chantal Lamarche et le directeur général, M. Harold Sylvain, assisteront au souper et il est possible que le commissaire Damien Lafrenière y soit lui aussi.

**A-11 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport et signale une coquille au niveau du colloque. Elle répond aux questions du commissaire M. Charles Langevin au sujet des taxes scolaires. Elle souligne aussi que le nouveau ministre Yves Bolduc a rencontré les présidents de commissions scolaires et a donné des précisions sur ses priorités. Le nouveau gouvernement veut abolir les directions régionales mais ne veut pas toucher aux services à l'élève. Les compressions administratives se poursuivront au ministère et dans les commissions scolaires.

**A-12 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain rappelle que la CSHBO fait partie du groupe de 14 commissions scolaires sélectionnées pour identifier les meilleures pratiques en gestion scolaire. L'exercice a eu lieu la semaine dernière et chaque direction de service a participé aux discussions. Selon les indicateurs de gestion dévoilés à cette occasion, la commission scolaire se classe, dans sa strate, parmi les commissions scolaires qui ont les plus bas frais administratifs.

**A-13- Dépôt des procès-verbaux :**

- a) Comité consultatif de gestion, 18 mars 2014
- b) Comité de parents, 5 février 2014

Les procès-verbaux sont déposés.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**A-14 Demande de la MRC Pontiac**

M. Sylvain a rencontré récemment le directeur général de la MRC Pontiac, M. Rémi Bertrand, au sujet du dossier de l'agent de rétention. La CSHBO est appelée à donner un soutien à ce projet, tout comme le Centre de santé et de services sociaux du Pontiac et la Commission scolaire Western Quebec. Lors de la rencontre du 21 mai, M. Sylvain précisera le niveau de contribution de la commission scolaire.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**a) Programme 6-9-15**

M. Rondeau présente ce programme qui vise à favoriser les conditions de travail des étudiants et qui remplace l'ancien programme *Soyez de la chaîne*.

**B-2 SANCTION DES ÉTUDES**

**a) Résultats – bulletin 2<sup>ème</sup> étape)**

M. Rondeau présente les taux de réussite au bulletin et répond aux questions des commissaires MM. Damien Lafrenière et Éric Éthier et Mmes Gaétane Mousseau, Chantal Lamarche et Denise Miron Marion.

**B-3 ORGANISATION SCOLAIRE**

**a) Maternelle 4 ans TPMD (Info MELS)**

MM. Rondeau et Sylvain présentent le document et répondent aux questions du commissaire M. Charles Langevin.

*(Les commissaires prennent une pause de 19 50 à 20 h 00.)*

Après la pause, M. Rondeau donne quelques précisions supplémentaires sur les taux de réussite.

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**C-1 RESSOURCES HUMAINES**

**a) RESOLUTION 2014-CC-049 Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau de prendre acte des démissions de ces personnes :



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2014-CC-049) suite

Nom	Fonction
CHARETTE, Huguette	Enseignante
HÉRAULT-BÉLLAND, Ghislaine	Enseignante

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- b) RESOLUTION 2014-CC-050 **Adoption du projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2014-2015**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'adopter le projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2014-2015, aux fins de consultation du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RESOLUTION 2014-CC-051 **Adoption du projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'adopter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2014-15, 2015-2016 et 2016-2017, aux fins de consultation des municipalités et du comité de parents, conformément aux articles 193 et 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) **Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives (LQ 2013, chapitre 15)**

M. Leblanc dépose le document.

- e) RESOLUTION 2014-CC-052 **Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-052) suite**

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

<b>Le jour :</b>	<b>Le lieu :</b>
27 août 2014	Maniwaki
17 septembre 2014	Mansfield
12 novembre 2014	Maniwaki
17 décembre 2014	Gracefield
28 janvier 2015	Gracefield
25 février 2015	Gracefield
25 mars 2015	Mansfield
29 avril 2015	Mansfield
20 mai 2015	Maniwaki
29 juin 2015	Maniwaki

**L'heure :** les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES**

**a) RESOLUTION 2014-CC-053      Registre des chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Janique Lachapelle;

**CONSIDÉRANT** que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 21 mars et 8 avril 2014 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) Augmentation des différentes dépenses en 2014-2015**

Mme Riel donne des explications sur l'impact de la hausse de certaines dépenses, dont les tarifs postaux (environ 10 000 \$ de plus) et les tarifs d'électricité (environ 20 000 \$ de plus). Elle précise aussi que le coût des élections scolaires devrait se situer entre 175 000 \$ et 200 000 \$ et qu'il sera possiblement entièrement à la charge de la commission scolaire.



Numero de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

**D-2 TRANSPORT SCOLAIRE**

**RESOLUTION 2014-CC-054 Amendement à la politique de transport scolaire**

**CONSIDÉRANT** la volonté du conseil des commissaires de favoriser le maintien et la survie des petites écoles de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** la volonté du conseil des commissaires de réduire les effets défavorables escomptés sur la socialisation des élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année;

**CONSIDÉRANT** le respect des besoins éducatifs des élèves de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière que la politique relative au transport scolaire soit amendée tel que présenté.

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

**E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES**

**a) RESOLUTION 2014-CC-055 **Projet : remplacement de fenêtres et travaux divers- CFER à Maniwaki - MDB-016A****

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 8 avril 2014, à 14 h;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission conforme de Aluminium J. Clément inc., au montant de 107 800,00 \$ (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

<b>TABLEAU COMPARATIF</b>	
<b>Nom</b>	<b>Prix soumissionné (taxes exclues)</b>
Aluminium J. Clément inc.	107 800,00 \$
Construction Luc Montreuil	109 451,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	120 950,00 \$
Construction Langevin et frères	122 390,00 \$
Defran Inc.	157 822,00 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

- b) RESOLUTION 2014-CC-056      **Projet : Remplacement partiel de fenêtres  
et allèges de béton – Cité étudiante de la  
Haute-Gatineau à Maniwaki - MDB-067N**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure  
«Maintenance des bâtiments 2013-2014»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres  
public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 24 avril 2014, à  
14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter  
la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin d'accepter la  
plus basse soumission conforme de **Entreprises Ma-Mi inc.**, au montant de  
273 250,00\$ (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault,  
et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au  
nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les entreprises Ma-Mi inc.	273 250,00 \$
Defran Inc.	274 422,00 \$
Aluminium J. Clément inc.	304 400,00 \$
Construction Luc Montreuil inc.	330 000,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RESOLUTION 2014-CC-057      **Projet : réfection de finis de plancher –  
école Sainte-Anne à l'Île du Grand-  
Calumet - MDB-004B**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure  
«Maintenance des bâtiments 2013-2014»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres  
public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 24 avril 2014, à  
14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter  
la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'accepter la  
plus basse soumission conforme de **Entreprises Ma-Mi inc.**, au montant de  
25 100,00\$ (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et  
le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au  
nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Entreprises Ma-Mi inc.	25 100,00 \$
Construction Intégral M.T. Inc.	27 885,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

- d) RESOLUTION 2014-CC-058 **Projet : construction d'un mur de soutènement - école Ste-Croix à Messines MDB-009B**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2012-2013»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 24 avril 2014, à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'accepter la plus basse soumission conforme de Paysagiste Envert & Fils, au montant de 39 200,00 \$ (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Paysagiste Envert & Fils	39 200,00 \$
Construction FGK inc.	39 739,00 \$
Excavatech JL	43 565,00 \$
Jeux-Teci inc.	57 000,00 \$
Saho Construction	64 100,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	69 800,00 \$
9220-9733 Québec inc.	82 000,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) RESOLUTION 2014-CC-059 **Projet : installation d'une plateforme élévatrice - école St-Boniface à Bois-Franc - EHDAA-019**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure 30850 «Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées» pour l'année financière 2012-2013;

CONSIDÉRANT l'approbation du plan d'action pour l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées par le comité EHDAA;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme de Constructions Langevin et frères, au montant de 63 495,00 \$ (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-059) suite**

<b>TABEAU COMPARATIF</b>	
<b>Nom</b>	<b>Prix soumissionné (taxes exclues)</b>
Construction Langevin et frères	63 495,00 \$
Construction Luc Montreuil	65 758,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	73 350,00 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- f) RESOLUTION 2014-CC-060      Entretien des espaces verts - centre CFER  
à Maniwaki**

**CONSIDÉRANT** les 4 soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril, à 14 h,  
et le tableau comparatif;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Madeleine Aumond :

- ✓ d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon du CFER au  
montant de **825,00\$** (taxes exclues) par année à **Entreprises Crêtes  
2006**, dans le cadre d'un contrat d'une durée d'une année et renouvelable  
pour deux ans;
- ✓ et d'autoriser M. Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de  
la commission scolaire.

**TABEAU COMPARATIF**

<b>Entreprises Crêtes 2006</b>	<b>Emond Tondre le gazon</b>	<b>Jason McCuaig</b>	<b>Jonathan Bélisle</b>
825,00 \$	900,00 \$	1 400,00 \$	1 100,00 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- g) RESOLUTION 2014-CC-061      Entretien des espaces verts - Académie  
Sacré-Coeur à Maniwaki**

**CONSIDÉRANT** les 3 soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril, à 14 h,  
et le tableau comparatif;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière :

- ✓ d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon à  
l'Académie Sacré-Coeur au montant de **353,00 \$** (taxes exclues) par  
année à **Entreprises Crêtes 2006**, dans le cadre d'un contrat d'une durée  
d'une année et renouvelable pour deux ans;
- ✓ et d'autoriser le directeur du service, M. Charles Pétrin, à signer les  
documents pour et au nom de la commission scolaire.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2014-CC-061) suite

**TABLEAU COMPARATIF**

Entreprises Crêtes 2006	Jason McCuaig	Jonathan Béliste
353,00 \$	1 200,00 \$	600,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- h) RESOLUTION 2014-CC-062 **Entretien des espaces verts - école  
Pie-XII à Maniwaki**

CONSIDÉRANT les 3 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril, à  
14 h, et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond :

- ✓ d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de  
l'école Pie-XII au montant de **490,00\$ \$** (taxes exclues) par année à  
**Entreprises Crêtes 2006**, dans le cadre d'un contrat d'une durée  
d'une année et renouvelable pour deux ans;
- ✓ et d'autoriser le directeur du service, M. Charles Pétrin, à signer les  
documents pour et au nom de la commission scolaire.

**TABLEAU COMPARATIF**

Entreprises Crêtes 2006	Jonathan Béliste	Jason McCuaig
490,00 \$	840,00 \$	1 800,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- i) RESOLUTION 2014-CC-063 **Entretien des espaces verts - centre  
administratif à Maniwaki**

CONSIDÉRANT les 4 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril, à  
14 h, et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin :

- ✓ d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon au  
centre administratif au montant de **1 100,00 \$ \$** (taxes exclues) par  
année à **Emond Tondre le gazon**, dans le cadre d'un contrat d'une  
durée d'une année et renouvelable pour deux ans;
- ✓ et d'autoriser le directeur du service, M. Charles Pétrin, à signer les  
documents pour et au nom de la commission scolaire.

**TABLEAU COMPARATIF**

Emond Tondre le gazon	Entreprises Crêtes 2006	Jonathan Béliste	Jason McCuaig
1 100,00 \$	1 198,00 \$	1 700,00 \$	3 800,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution  
ou annotation

Le mercredi 30 avril 2014

- j) RESOLUTION 2014-CC-064      Entretien des espaces verts - école  
primaire et sec. Sacré-Cœur de Gracefield**

**CONSIDÉRANT** les 5 soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril, à 14 h,  
et le tableau comparatif;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Éric Éthier :

- ✓ d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon à l'école  
Sacré-Coeur au montant de 1 850,00 \$ (taxes exclues) par année à  
**Emond Tondre le gazon**, dans le cadre d'un contrat d'une durée d'une  
année et renouvelable pour deux ans;
- ✓ et d'autoriser le directeur du service, M. Charles Pétrin, à signer les  
documents pour et au nom de la commission scolaire.

**TABLEAU COMPARATIF**

<b>Emond Tondre le gazon</b>	<b>Benoit Vaillancourt</b>	<b>Entreprises Crêtes 2006</b>	<b>Jonathan Bélisle</b>	<b>Jason Mc Cuaig</b>
1 850,00\$	1 950,00\$	1 898,00\$	2 600,00\$	3 600,00 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- k) RÉOLUTION 2014-CC-065      Huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Charles Langevin de discuter des  
points E-1-k et E-1-l en huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- RÉSOLUTION 2014-CC-066      Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** le commissaire M. Charles Langevin de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- RESOLUTION 2014-CC-067      Entretien des espaces verts - école Ste-  
Marie à Otter Lake**

**CONSIDÉRANT** les 3 soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril, à 14 h,  
et le tableau comparatif;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Éric Éthier :

- ✓ d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon à l'école Ste-  
Marie au montant de 1 090,00 \$ \$ (taxes exclues) par année à **Entreprises  
Crêtes 2006**, dans le cadre d'un contrat d'une durée d'une année et  
renouvelable pour deux ans;
- ✓ et d'autoriser le directeur du service, M. Charles Pétrin, à signer les  
documents pour et au nom de la commission scolaire.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-067) suite

**TABLEAU COMPARATIF**

Entreprises Crêtes 2006	Louis Boucher	Jardin Éducatif
1 090,00 \$	1 195,00 \$	1 340,00 \$

*Les commissaires Mmes Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Gaétane Mousseau et Annette Dumouchel et M. Jacques Musseau inscrivent leur dissidence.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- l) RESOLUTION 2014-CC-068 **Entretien des espaces verts - école Ste-Marie à Otter Lake**

CONSIDÉRANT les 3 soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 24 avril, à 14 h, et le tableau comparatif;

Il EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier :

- ✓ d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon à l'école Ste-Marie au montant de 1 090,00 \$ \$ (taxes exclues) par année à **Entreprises Crêtes 2006**, dans le cadre d'un contrat d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;
- ✓ et d'autoriser le directeur du service, M. Charles Pétrin, à signer les documents pour et au nom de la commission scolaire.

**TABLEAU COMPARATIF**

Entreprises Crêtes 2006	Louis Boucher	Jardin Éducatif
1 090,00 \$	1 195,00 \$	1 340,00 \$

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

*Les commissaires Mmes Guylaine Marcil, Denise Miron Marion, Gaétane Mousseau et Annette Dumouchel et M. Jacques Mousseau inscrivent leur dissidence.*

- m) RESOLUTION 2014-CC-069 **Non renouvellement du contrat de service de cafétéria à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge**

CONSIDÉRANT que le fournisseur de service n'a pas rempli ses obligations de fournir certains documents contractuels;

CONSIDÉRANT la consultation réalisée auprès de la direction de l'école;

CONSIDÉRANT que le contrat était d'une durée d'un an, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013, avec possibilité de renouvellement pour deux années supplémentaires;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-069) suite**

**CONSIDÉRANT** la possibilité de mettre fin au contrat de cafétéria selon la clause 12.1 du contrat :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Jacques Masseau de ne pas renouveler le contrat pour le service de cafétéria de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge avec M. Robert Hérault pour une troisième année et de retourner en appel d'offres pour l'année 2014-2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- n) Demande d'achat ou de location d'une parcelle de terrain à l'école ESSC par le CSSS Pontiac**

M. Pétrin explique que le projet est en cheminement et prendra la forme d'une vente au prix coûtant. Il manque encore certains points et le dossier reviendra à la prochaine séance du conseil des commissaires.

- o) Manuels scolaires obsolètes**

M. Pétrin présente un projet de résolution et répond aux questions des commissaires Mmes Chantal Tremblay, Madeleine Aumond, Janique Lachapelle et Chantal Lamarche et MM. Damien Lafrenière et Charles Langevin. M. Pétrin s'informerait des pratiques en cours dans les autres commissions scolaires de l'Outaouais et reviendra sur ce dossier lors de la prochaine séance du conseil des commissaires.

- p) Adhésion au regroupement d'achats du CCSR pour la caractérisation des matériaux contenant de l'amiante**

M. Pétrin présente et explique le document.

- q) Suivi projet de la Maison de la culture à la CEHG**

La présidente Mme Diane Nault a contacté récemment le président de la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau, M. Michel Gauthier. Il semble qu'il y ait des hausses à prévoir au niveau des coûts. L'étude détaillée estimait le projet à 6,9 millions \$, mais le ministère révisait ce montant à 8,5 millions \$ en tenant compte de l'inflation, du rehaussement de certaines contingences et des coûts prévisibles d'enlèvement de l'amiante. Il va aussi falloir organiser un concours d'architecture, ce qui va amener des délais et des coûts supplémentaires. Il en ressort que le projet ne pourra pas être lancé avant 2015. Elle répond aux questions des commissaires M. Charles Langevin et Mme Guylaine Marcil.

- r) RESOLUTION 2014-CC-070**

**Réponse à la demande de Trebio au sujet du remboursement de la garantie d'exécution pour l'approvisionnement des granules aux écoles Sieur-de-Coulonge et Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

**CONSIDÉRANT** la demande adressée par Trebio à la commission scolaire, au sujet du remboursement de la garantie d'exécution avant la fin du contrat d'approvisionnement en granules ;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-070) suite**

**CONSIDÉRANT** que ce contrat signé par les deux parties le 24 mai 2011 est d'une durée de cinq ans se terminant le 31 août 2016 ;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire désire poursuivre son contrat avec Trebio ;

**CONSIDÉRANT** qu'aucune clause du contrat ne justifie le remboursement de la garantie d'exécution avant la fin de celui-ci sur simple demande de l'une des parties ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion de respecter les clauses du contrat, de ne pas rembourser en partie ou en totalité la garantie d'exécution à Trebio et, ainsi, de poursuivre le contrat jusqu'à terme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**

Pas de point.

**F- AUTRES**

**F-1 Questions des commissaires**

La commissaire Mme Madeleine Aumond demande où nous en sommes en ce qui concerne le dossier du centre Jean-Bosco. M. Sylvain répond qu'il n'y a pas encore eu d'annonces officielles et la présidente Mme Diane Nault précise qu'elle a eu des échanges très positifs sur cette question.

Le commissaire M. Jacques Masseau signale qu'à la sortie de la cour de l'école Sieur-de-Coulonge, les trous sont nombreux sur la surface du pavage et les autobus éprouvent des difficultés à cet endroit. M. Pétrin en prend note et fera un suivi.

Le commissaire M. Éric Éthier souhaite qu'un suivi soit fait au niveau de la vérification régulière du permis des chauffeurs d'autobus. M. Sylvain va y veiller.

Il profite de l'occasion pour demander si des écoles ont des instruments de musique inutilisés. L'école de Gracefield pourrait en bénéficier. M. Sylvain en prend note.

Le commissaire M. Damien Lafrenière demande si un suivi avait été fait au sujet des personnes anglophones mécontentes. M. Rondeau a rencontré la direction du Cœur de la Gatineau sur cette question et des mesures ont été prises. Le commissaire M. Damien Lafrenière ajoute qu'il reçoit encore des plaintes et M. Sylvain suggère que ces personnes le contactent directement.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

Le commissaire M. Damien Lafrenière demande si le changement de gouvernement a un impact sur le dossier armurerie. Le directeur général, M. Harold Sylvain, souligne que, dès hier, des démarches ont été entreprises auprès de tous les chefs de partis, de la ministre Stéphanie Vallée et du haut-fonctionnaire responsable de la formation professionnelle, en vue de permettre à cette formation de demeurer en place.

La commissaire Mme Marie-Anne Poulin demande s'il est exact qu'un club des petits déjeuners s'implantera à la Cité étudiante l'an prochain. M. Sylvain répond que c'est le cas. Il s'agit d'un projet de longue haleine qui va finir par se concrétiser en 2014-2015.

La commissaire Mme Marie-Anne Poulin rappelle que le Club Richelieu de Maniwaki et l'Harmonie Richelieu avaient acquis beaucoup d'instruments de musique et que ceux-ci sont toujours conservés à la Cité étudiante. Ils pourraient être utilisés par l'école de Gracefield. M. Sylvain va faire des vérifications.

La commissaire Mme Marie-Anne Poulin demande si le programme d'immersion de la Commission scolaire Western-Quebec existe encore. M. Rondeau va le vérifier.

M. Rondeau mentionne qu'une activité portes ouvertes a eu lieu à Sieur-de-Coulange et a remporté un grand succès. Il souligne aussi qu'un employé de l'école, M. Guy Croteau, fera parti des lauréats primés par Forces Avenir.

La présidente Mme Diane Nault signale que des avirons-souvenirs ont été confectionnés pour deux commissaires démissionnaires, M. Jacques Pilon et Mme Marise Veilleux. Ils leur seront remis sous peu.

De plus, elle participera à une marche au bénéfice du camp Le Terrier le 24 mai prochain. Les volontaires pourront se joindre à elle et il sera aussi possible de la commanditer.

**F-2** RÉSOLUTION 2014-CC-071

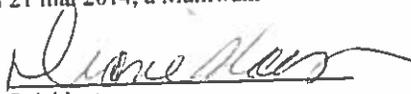
**Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 21 mai 2014, à Maniwaki

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 21 mai 2014, à 19 h, au 331, rue du Couvent, à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marciel, Annette Dumouchel, Marie-Anne Poulin, Janique Lachapelle, Diane Nault et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Daniel Moreau, Éric Éthier, Jacques Masseur et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : Mmes Denise Miron Marion, Gaétane Mousseau et Madeleine Aumond et M. Bernard Caron

Absence non motivée : M. Charles Langevin

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général  
M. Stéphane Rondeau, directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire  
M. Richard Leblanc, directeur du Service des ressources humaines et secrétaire général  
Mme Manon Riel, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire  
M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques  
Mme Christel Brouillard, secrétaire de gestion de la direction générale (en remplacement de M. Charles Millar)

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et présente Mme Christel Brouillard, secrétaire de gestion de la direction générale, qui agira à titre de secrétaire de la rencontre, en remplacement de M. Charles Millar.

**A-1 RÉSOLUTION 2014-CC-072                    Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés **en caractères gras**.

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-072) suite**

- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-04-30  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- a) Correspondance  
b) Huis clos
- 5- Démarche pour le DEP 1489, lettres aux chefs de partis
- 6- Démarche de la MRC Pontiac, agent d'accueil, intégration et rétention des nouveaux résidents, résolution
- 7- Tournoi de golf de la Fondation Branchaud, le 11 juin 2014
- 8- Plans d'effectifs 2014-2015 :
  - a) Gestionnaires d'établissements
  - b) Gestionnaires du centre administratif
- 9- Modification du contrat du directeur général
- 10- Demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Yves Bolduc
- 11- Rapport d'informations de la présidente, dépôt sur place
- 12- Rapport d'informations du directeur général
- 13- Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité environnemental, 11 mars 2014
  - b) Comité de parents, 25 mars 2014
  - c) Comité consultatif de gestion, 15 avril 2014
- 14- 8<sup>e</sup> Tournoi de golf annuel de la Municipalité de Blue Sea

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

- 1- RESSOURCES ÉDUCATIVES
  - a) Comité des environnements favorables
  - b) Service de garde à Blue Sea
- 2- SANCTION DES ÉTUDES
  - a) Taux de réussite aux bulletins
- 3- ORGANISATION SCOLAIRE
  - a) Fluctuation des clientèles

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- RESSOURCES HUMAINES
  - a) Démissions
  - b) Plan d'effectifs du personnel de soutien
    - i. Secteur général
    - ii. Projets particuliers
  - c) Plan d'effectifs du personnel enseignant
  - d) Surplus-école/champs et mise en disponibilité
  - e) Personnel enseignant non engagé
  - f) Nomination d'une direction adjointe au Cœur-de-la-Gatineau
- 2- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
  - a) Prolongation des contrats du protecteur de l'élève et du substitut



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-072) suite

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- RESSOURCES FINANCIÈRES
  - a) Registre des chèques
  - b) Objectifs et principes de la répartition des ressources financières 2014-2015
  - c) Budget 2014-2015
- 2- TRANSPORT SCOLAIRE
  - a) Politique transport scolaire - amendement

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

- 1- RESSOURCES MATÉRIELLES
  - a) Réfection du parement extérieur - école Laval à Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau - MDB-005B
  - b) Réfection du parement extérieur - école Sainte-Thérèse à Cayamant - MDB-024A
  - c) Rénovation des salles de toilettes et aire commune - centre St-Joseph à Gracefield - MDB-002A
  - d) Rénovation de salles de toilettes - école Notre-Dame-de-Grâces à Bouchette - MDB-006
  - e) Rénovation de salles de toilettes - école Dominique-Savio à Montcerf-Lyton - MDB -021
  - f) Vente d'une parcelle de terrain de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge au CSSS du Pontiac
  - g) Cafétéria - Sieur-de-Coulonge
  - h) Remplacement du monte-personne - centre St-Eugène à Délage - MDB-015B,
  - i) Installation d'un monte-personne - école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l'Isle-aux-Allumettes - EHDAA-022
- 2- RESSOURCES TECHNOLOGIQUES  
Pas de point

**F) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 a) RÉSOLUTION 2014-CC-073

Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 30 avril  
2014

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 30 avril 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014



Numéro de résolution  
ou annotation

**A-2 h) Suivis**

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis aux points suivants :

Page 358, point « A-6 », relatif au tournoi de golf de la Sûreté du Québec dans le Pontiac du 12 juin 2014, la présidente, Mme Diane Nault, signale que la suggestion de la commissaire, Mme Guylaine Marcil, fut prise en considération et que la commission scolaire a commandité un trou de 250 \$ pour ce tournoi de golf.

Page 270, point « E-1.n », relatif à une demande d'achat ou de location d'une parcelle de terrain à l'école secondaire Sicur-de-Coulonge par le CSSS Pontiac, du procès-verbal du 30 avril 2014, la présidente, Mme Diane Nault, mentionne que le sujet sera traité à l'ordre du jour de la présente assemblée.

Page 270, point « E-1.o », relatif aux manuels scolaires obsolètes, M. Charles Pétrin signale qu'il s'est informé des pratiques en cours dans les autres commissions scolaires de l'Outaouais et qu'aucune d'entre elles ne gère ce dossier, mais qu'il s'agit plutôt des directions d'établissements.

**A-3 Parole au public**

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignants et enseignantes, se présente et invite les personnes présentes à visionner des capsules d'environ quatre minutes, sur la valorisation de l'éducation, en visitant le site Internet [www.profinaficrte.com/](http://www.profinaficrte.com/).

La présidente Mme Diane Nault souligne la présence de Mmes Johanne Baker et Julie Martin, ainsi que celle de M. Denis Rossignol, trois directions d'établissement.

**A-4 a) Correspondance**

Il n'y a pas de question sur la correspondance.

**b) RESOLUTION 2014-CC-074 Huis clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault de discuter du point « E-1.g » en huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2014-CC-075 Levée du huis clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

**A-5 Démarche pour le DEP 1489, lettres aux chefs de partis**

La présidente Mme Diane Nault présente les lettres qui furent envoyées aux quatre chefs de partis, relativement au programme Réparation d'armes à feu, programme d'études professionnelles DEP 1489. Elle mentionne que les démarches entreprises continueront et qu'elle attend un retour d'appel de la part de la députée Mme Stéphanie Vallée, pour fixer une rencontre.

Par la même occasion, un document a été déposé relativement à la provenance des deux cohortes, soit 30 personnes, qui débiteront le 4 juin prochain. Le document souligne une nette augmentation des inscriptions et fait remarquer la diversité des provenances.

**A-6 RÉSOLUTION 2014-CC-076      Agent d'accueil, d'intégration et de  
rétention pour les nouveaux résidents  
du Pontiac**

**CONSIDÉRANT** la demande de la direction générale de la MRC du Pontiac;

**CONSIDÉRANT** les enjeux reliés à la rétention du personnel sur notre territoire;

**CONSIDÉRANT** l'énoncé de mission des commissions scolaires dans la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** la démarche collective associée à cette demande ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Guylaine Marciel d'accorder un support monétaire de 2 000 \$ à la MRC du Pontiac pour l'année scolaire 2014-2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-7 Tournoi de golf de la Fondation Branchaud, le 11 juin 2014**

La présidente Mme Diane Nault propose que la commission scolaire fasse l'achat de quatre soupers pour ce tournoi de golf. Les commissaires Mmes Chantal Lamarche et Marie-Anne Poulin se portent volontaires pour y participer. La présidente Mme Diane Nault invite les autres commissaires à communiquer avec Mme Brouillard pour lui manifester leur intérêt à combler les deux autres places restantes.

La commissaire Mme Guylaine Marciel suggère qu'à l'avenir, la commission scolaire cible les activités de ce genre et ce, en début d'année. Le directeur général, M. Harold Sylvain, fera le suivi nécessaire pour l'assemblée du mois d'août 2014.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

**A-8 Plans d'effectifs 2014-2015**

**a) Gestionnaires d'établissements**

Le directeur général, M. Harold Sylvain dépose le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements, pour l'année scolaire 2014-2015.

**RÉSOLUTION 2014-CC-077 Plan d'effectifs 2014-2015 des gestionnaires d'établissements**

**CONSIDÉRANT** la politique locale de gestion des gestionnaires;

**CONSIDÉRANT** que les gestionnaires concernés par des changements furent personnellement rencontrés;

**CONSIDÉRANT** les consultations effectuées auprès des associations concernées;

**CONSIDÉRANT** les changements effectués dans les plans d'effectifs au cours des 5 dernières années ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements, tel que présenté, pour l'année scolaire 2014-2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) Gestionnaire du centre administratif**

Le directeur général, M. Harold Sylvain, dépose le plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif, pour l'année scolaire 2014-2015.

**RÉSOLUTION 2014-CC-078 Plan d'effectifs 2014-2015 des gestionnaires du centre administratif**

**CONSIDÉRANT** la politique locale de gestion des gestionnaires;

**CONSIDÉRANT** les changements réalisés au cours de l'année scolaire 2013-2014;

**CONSIDÉRANT** les consultations effectuées auprès de l'association concernée;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif, tel que présenté, pour l'année scolaire 2014-2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

**A-9 RÉSOLUTION 2014-CC-079 Modification du contrat du  
directeur général**

CONSIDÉRANT que l'actuel contrat du directeur général arrive à échéance au 15 janvier 2015;

CONSIDÉRANT qu'il ne serait pas opportun de produire une démarche de recrutement pour une direction générale en même temps que la réalisation des élections scolaires;

CONSIDÉRANT le désir du directeur général à poursuivre dans ses fonctions actuelles;

CONSIDÉRANT l'importance de bien connaître les enjeux administratifs et financiers de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le règlement et les salaires des directeurs généraux des commissions scolaires sont fixés par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de l'administration générale;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le vice-président, M. Daniel Moreau, à signer le contrat avec le directeur général.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le commissaire M. Moreau en profite pour féliciter M. Sylvain.

**A-10 RÉSOLUTION 2014-CC-080 Demande au ministre de  
l'Éducation, du Loisir et du Sport,  
M. Yves Bolduc**

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires des quatre dernières années;

CONSIDÉRANT la réalité financière des petites commissions scolaires;

CONSIDÉRANT l'étendue du territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les différences, au niveau de la marge de manœuvre financière, entre les grosses et les petites commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les indicateurs de gestion de 2011-2012;

CONSIDÉRANT la démarche d'évaluation réalisée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

CONSIDÉRANT le droit légitime de tous les élèves du Québec d'obtenir des services d'enseignement de qualité;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-080) suite**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière de demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, de prendre en considération, encore plus, la réalité des petites commissions scolaires dans l'établissement des règles budgétaires pour celles-ci et il est aussi proposé d'envoyer une copie de la présente résolution aux autres commissions scolaires du Québec, de moins de 10 000 élèves.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-11 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente Mme Diane Nault dépose, sur place, son rapport et signale une coquille au mot « présidente ».

Elle en profite pour offrir ses félicitations quant à l'organisation du gala de l'ADEOQ.

Elle souligne également que nous avons des élèves méritants au gala étudiant et demande à ce que des lettres de félicitations soient adressées à ces élèves.

**A-12 Rapport d'informations du directeur général**

Pas de points.

**A-13 Dépôts des procès-verbaux**

- a) Comité environnemental, 11 mars 2014
- b) Comité de parents, 25 mars 2014
- c) Comité consultatif de gestion, 15 avril 2014

Les procès-verbaux sont déposés.

**A-14 8<sup>e</sup> tournoi de golf annuel de la municipalité de Blue Sea**

La présidente Mme Diane Nault propose que la commission scolaire fasse l'achat de quatre soupers pour ce tournoi de golf. La commissaire Mme Marie-Anne Poulin se porte volontaire pour y participer. La présidente Mme Diane Nault invite les autres commissaires à communiquer avec Mme Brouillard pour lui manifester leur intérêt à combler les trois autres places restantes.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE  
L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**a) Comité des environnements favorables**

M. Rondeau mentionne que le comité se rencontre le 23 mai 2014, afin de rédiger une planification triennale.

**b) RÉSOLUTION 2014-CC-081 Pour l'implantation d'une garderie  
scolaire à l'école Reine-Perrault  
dans la municipalité de Blue Sea**

**CONSIDÉRANT** les demandes du conseil d'établissement du Cœur de la Gatineau pour l'implantation d'un service de garde à l'école Reine-Perrault;

**CONSIDÉRANT** l'article 256 de la *Loi de l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** l'engagement de la municipalité de Blue Sea dans le projet;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay de mandater le directeur général et la présidente de signer le protocole d'entente relatif à l'implantation d'un service de garde à l'école Reine-Perrault, dans la municipalité de Blue Sea, tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B-2 SANCTION DES ÉTUDES**

**a) Taux de réussite aux bulletins**

M. Rondeau précise que plusieurs démarches sont en cours afin de permettre l'amélioration des taux de réussite de nos élèves.

**B-3 ORGANISATION SCOLAIRE**

**a) Fluctuation des clientèles au secteur jeune**

M. Rondeau présente le tableau des fluctuations de clientèle et souligne une prévision de diminution de 89 élèves, par rapport à cette année.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**C-1 RESSOURCES HUMAINES**

**a) RÉSOLUTION 2014-CC-082 Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière de prendre acte des démissions de ces personnes :

Nom	Fonction
CARON, Josyane	Agent de bureau, classe 1
CÔTÉ, Marie-Reine	Orthopédagogue
PROVOST, Diane	Orthopédagogue

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le directeur général, M. Harold Sylvain, répond aux questions du commissaire M. Damien Lafrenière, relativement aux orthopédagogues.

**b) Plan d'effectifs du personnel de soutien**

**i. Secteur général**

M. Leblanc présente le plan d'effectifs 2014-2015 du personnel de soutien, secteur général.

**ii. Projets particuliers**

M. Leblanc présente le plan d'effectifs 2014-2015 du personnel de soutien, postes particuliers.

**c) Plan d'effectifs enseignants**

M. Leblanc présente le plan d'effectifs 2014-2015 du personnel enseignant.

**d) Surplus-école/champs et mise en disponibilité**

M. Leblanc présente la liste du personnel enseignant en surplus d'écoles, surplus par champ, mis en disponibilité ou non réengagé.

M. Leblanc souligne que, suite à la séance d'affectation des enseignants, une modification est à faire concernant les enseignants non rengagés.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

**e) Personnel enseignant non rengagé**

M. Leblanc présente la liste du personnel enseignant non rengagé et souligne que suite à la séance d'affection des enseignants, une modification est à faire concernant les enseignants non rengagés.

**RESOLUTION 2014-CC-083 Non-renouvellement d'enseignants  
pour l'année scolaire 2014-2015**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière de procéder au non-renouvellement, pour cause de surplus de personnel, des enseignants mentionnés ci-dessous, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014, et de mandater la direction du Service des ressources humaines à procéder aux avis nécessaires au non-renouvellement.

NOM	CHAMP	ÉCOLE D'ORIGINE
Chabot, Jean-François	FGA Français	Centre Pontiac
Gemme, Nancy	Pré-scolaire 02	Ste-Thérèse (Cayamant)
St-Jean, Luc	FGA Anglais	Centre St-Joseph

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**f) RESOLUTION 2014-CC-084 Nomination d'une direction adjointe  
au Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel ;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle de nommer Mme Annick Lafontaine, à 50 %, à titre de direction adjointe à l'établissement Cœur-de-la-Gatineau. Cette personne sera soumise à une période probatoire de douze mois.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**a) RESOLUTION 2014-CC-085 Prolongation des contrats du  
protecteur de l'élève et du substitut**

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoyant l'obligation pour chaque commission scolaire de désigner un protecteur de l'élève ;

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

Numéro de résolution  
ou annotation



**(RÉSOLUTION 2014-CC-085) suite**

**CONSIDÉRANT** les discussions avec le protecteur de l'élève et le substitut ;

**CONSIDÉRANT** la volonté des trois commissions scolaires partenaires ;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau de prolonger les contrats du protecteur de l'élève et du substitut jusqu'au 30 juin 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(Les commissaires prennent une pause de 8 h 10 à 8 h 20.)*

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES**

**a) RESOLUTION 2014-CC-086      Registre de chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Annette Dumouchel;

**CONSIDÉRANT** que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Annette Dumouchel que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 avril et 8 mai 2014 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) Objectifs et principes de la répartition des ressources financières 2014-2015**

Mme Manon Riel présente les objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2014-2015.

**RESOLUTION 2014-CC-087      Objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2014-2015**

**CONSIDÉRANT** les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275, de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des ressources financières d'accepter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2014-2015, tels que présentés;

**CONSIDÉRANT** les consultations réalisées auprès du comité des ressources financières et du comité consultatif de gestion;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 avril 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-087) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'adopter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2014-2015, tel que déposé par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**c) Budget 2014-2015**

Mme Manon Riel mentionne que la commission scolaire devrait recevoir ses règles budgétaires, pour l'année scolaire 2014-2015, vers la fin du mois de juin, et qu'ainsi, le budget 2014-2015 sera donc probablement déposé à l'assemblée du 17 septembre prochain pour adoption.

**D-2 TRANSPORT SCOLAIRE**

**a) Politique transport scolaire – amendement**

Mme Manon Riel présente les amendements, surlignés, apportés à l'article 7.2 de la politique relative au transport scolaire, comme suit (les nouveaux passages sur soulignés) :

**7.2 ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT**

Le transport matin/soir de l'élève est assuré lorsque l'élève demeure à l'intérieur du bassin d'alimentation de son école.

Lorsque l'inscription d'un élève est acceptée dans une école de son choix menacée par le maintien des écoles de village, des modalités de transports peuvent être offertes, s'il y a un circuit existant et une place disponible à condition que la nature des services éducatifs ne soit pas disponible dans l'école d'origine (selon les bassins d'alimentation). Advenant que les services éducatifs soient disponibles, aucun transport ne sera offert vers l'école de son choix, et ce, même s'il y a un autobus qui passe dans le secteur.

Le paragraphe précédent ne s'applique pas pour les élèves de 5e et 6e année de l'année scolaire 2014-2015 et pour les élèves de 6e année de l'année scolaire 2015-2016.

Lorsque plusieurs enfants d'une même famille demandent un changement d'école, comme les enfants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle demeurent à leur école de bassin, l'élève le plus âgé sera tenu à fréquenter l'école de bassin avec ses plus jeunes frères ou sœurs sous réserve d'une recommandation différente de la direction d'établissement.

L'admissibilité d'un élève au transport scolaire est en fonction de la distance de marche de ce dernier entre sa résidence et son école, telle que définie dans les modalités d'organisation du transport scolaire :

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014



Numéro de résolution  
ou annotation

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

**E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES**

- a) RESOLUTION 2014-CC-088      Réfection du parement extérieur – école  
Laval à Sainte-Thérèse-de-la-Haute-  
Gatineau – MDB-005B

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure  
« Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres  
public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 8 mai 2014, à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte M. Robert Ledoux  
d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin d'accepter la  
plus basse soumission conforme de **Aluminium J. Clément**, au montant de  
96 800,00 \$ (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et  
le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au  
nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

<b>TABLEAU COMPARATIF</b>	
<b>Nom</b>	<b>Prix soumissionné (taxes exclues)</b>
Aluminium J. Clément	96 800,00 \$
Construction Luc Montreuil	108 200,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	114 900,00 \$
Constructions Langevin et Fr.	120 835,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RESOLUTION 2014-CC-089      Réfection du parement extérieur – école  
Sainte-Thérèse à Cayamant – MDB-024A

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «  
Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres  
public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 8 mai 2014, à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte M. Robert Ledoux  
d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'accepter la  
plus basse soumission conforme de **Entreprises Ma-Mi inc**, au montant de  
109 900,00 \$ (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault,  
et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au  
nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2014-CC-089) suite

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les entreprises Ma-Mi inc.	109 900,00 \$
Aluminium J. Clément	113 840,00 \$
Construction Luc Montreuil	120 500,00 \$
Constructions Langevin et Frères	135 837,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RÉSOLUTION 2014-CC-090 **Rénovation des salles de toilettes et aire commune – centre St-Joseph à Gracefield – MDB-002A**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 15 mai 2014, à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte M. Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme de **Construction SRL**, au montant de 117 858,00 \$ (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Construction SRL	117 858,00 \$
Gestion DMJ	137 550,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	167 500,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) RESOLUTION 2014-CC-091 **Rénovation de salles de toilettes-école Notre-Dame-de-Grâce à Bouchette – MDB-006**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 15 mai 2014, à 14 h;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-091) suite**

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte M. Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'accepter la plus basse soumission conforme de **Constructions Langevin et frères**, au montant de **130 989,00 \$** (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les Constructions Langevin et frères	130 989,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	131 300,00 \$
Gestion DMJ	136 550,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) RESOLUTION 2014-CC-092      **Rénovation des salles de toilettes – école  
Dominique-Savio à Montcerf-Lytton –  
MDB-021**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 15 mai 2014, à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte M. Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission conforme de **Constructions Langevin et Frères**, au montant de **122 910,00 \$** (taxes exclues) et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les Constructions Langevin et frères	122 910,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	137 700,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

- f) **RESOLUTION 2014-CC-093**      **Vente de parcelle de terrain à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge au Centre de santé et de services sociaux du Pontiac (CSHLD Manoir Sacré-Cœur), au 230, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract**

**CONSIDÉRANT** la demande du Centre de santé et de services sociaux du Pontiac (CSSS Pontiac) pour l'achat ou la location d'une parcelle du terrain de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge à Mansfield-et-Pontefract à seule fin d'aménagement d'un stationnement pour visiteurs, permettant de libérer de l'espace advenant une évacuation d'urgence des résidents;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais n'utilise pas cette partie du terrain;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la *Société québécoise des infrastructures « SQI »* de privilégier une cession plutôt qu'une location ou une servitude;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire n'a pas à obtenir l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'aliénation d'un immeuble dont la valeur marchande n'excède pas 100 000 \$, en vertu de l'article 3 du *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*;

**CONSIDÉRANT** que la totalité des frais d'acquisition sera à la charge de l'acheteur, entre autres au niveau de l'arpenteur et du notaire;

**CONSIDÉRANT** l'obligation de se faire accompagner par la *Société québécoise des infrastructures (SQI)* pour la réalisation de cette transaction et que les frais rattachés à cette dernière seront aussi à la charge de l'acheteur;

**CONSIDÉRANT** que la valeur attribuable à la vente de cette parcelle de terrain sera établie en fonction de la superficie vendue au prorata de la valeur de la taxe foncière municipale uniformisée du terrain détenu par la commission scolaire soit 0,32577 \$/m<sup>2</sup>;

**CONSIDÉRANT** que cette vente est sans garantie légale et sans garantie environnementale;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Jacques Masseau d'accepter de vendre une parcelle de terrain d'environ 4 773 mètres carrés au CSSS du Pontiac au montant d'environ 1 555 \$ pour l'aménagement d'un stationnement pour visiteurs au Manoir Sacré-Cœur de Mansfield-et-Pontefract et de mandater la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, à signer tous les documents de la vente pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014



Numéro de résolution  
ou annotation

- g) RESOLUTION 2014-CC-094      **Résiliation du contrat de service de  
cafétéria à l'école secondaire Sieur-de-  
Coulonge**

CONSIDÉRANT la résolution 2014-CC-069 pour le non-renouvellement de la dernière année du contrat de service de cafétéria à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge;

CONSIDÉRANT que le fournisseur de service a fait défaut de remplir ses obligations de fournir certains documents contractuels;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel de résilier le contrat pour le service de cafétéria de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, de M. Robert Héroult, dès le 23 mai 2014 et d'octroyer le contrat à Mme Gisèle Beaulieu pour la fin de l'année scolaire, avec possibilité de renouvellement pour l'année 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- h) RESOLUTION 2014-CC-095      **Remplacement du monte-personne -  
centre St-Eugène à Délage - MDB-  
015B**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire procédera à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres aura lieu après l'assemblée du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les délais de livraison de l'appareil;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'autoriser M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission, de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et de revenir au conseil de juin avec les résultats d'ouverture de soumissions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- i) RESOLUTION 2014-CC-096      **Installation d'un monte-personne -  
école Notre-Dame-du Sacré-Cœur à  
l'Isle-aux-Allumettes - EHDA-022**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 30850, « Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées » pour l'année financière 2013-2014;

CONSIDÉRANT l'approbation du plan d'action pour l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées par le comité EHDA;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-096) suite**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire procédera à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres aura lieu après l'assemblée du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les délais de livraison de l'appareil;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'autoriser M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission, de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et de revenir au conseil de juin avec les résultats d'ouverture de soumissions.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-2 RESSOURCES TECHNIQUES**

Aucun point.

**F- AUTRES**

**F-1 Questions des commissaires**

La commissaire Mme Chantal Tremblay demande où nous en sommes en ce qui concerne la filtration de l'eau à l'école Reine-Perrault, de Blue Sea. M. Pétrin répond qu'il travaillera en collaboration avec une firme spécialisée pour évaluer les besoins.

La commissaire Mme Chantal Tremblay signale qu'elle a été informée qu'une enseignante serait incommodée par la qualité de l'air à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur, de Gracefield. M. Sylvain mentionne que la commission scolaire n'a jamais été mise au courant de cette situation et invite la personne concernée à signaler la problématique.

La commissaire Mme Chantal Tremblay invite la commission scolaire à faire la promotion du projet mis sur pied par le garage J.E. Gendron Automobiles, de Maniwaki, au sujet de la récupération d'équipements sportifs et de leur redistribution à la population.

La présidente Mme Diane Nault mentionne qu'elle participera à la marche pour le Camp Le Terrier et elle invite les commissaires à l'encourager financièrement.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 21 mai 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

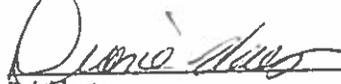
**F-2 RÉSOLUTION 2014-CC-097 Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 juin 2014, à Maniwaki

  
Secrétaire général

  
Présidente



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution  
ou annotation

Le mercredi 25 juin 2014

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 juin 2014, à 19 h, au 331, rue du Couvent, à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Marie-Anne Poulin, Janique Lachapelle, Diane Nault, Denise Miron Marion, Gaétane Mousseau et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Charles Langevin, Daniel Moreau, Éric Éthier, Jacques Masseur et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : Mme Madeleine Aumond

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général  
M. Stéphane Rondeau, directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire  
M. Richard Leblanc, directeur du Service des ressources humaines et secrétaire général  
Mme Manon Riel, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire  
M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques  
M. Charles Millar, régisseur des services administratifs et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'il s'agit de la dernière rencontre de l'année scolaire.

**A-1** RÉSOLUTION 2014-CC-098 **Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté.

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-05-21  
b) Suivis



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-098) suite**

- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Rapport du comité d'experts
- 6- Participation au Tournoi de golf de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau, 13 août 2014
- 7- Contribution 2014-2015 au Service régional de la formation professionnelle
- 8- Conseil d'administration du Guichet unique des transports adaptés et collectifs de la Vallée-de-la-Gatineau (GUTAC)
- 9- Tournoi de golf de la Sûreté du Québec et de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, 9 juillet 2014
- 10- Gala Forces Avenir
- 11- Grand Défi Pierre Lavoie
  - a) Les coureurs du secondaire
  - b) *Aiguise ta matière grise et Lève-toi et bouge*
  - c) L'équipe cycliste 2014, le 1000 km
- 12- Rapport d'informations de la présidente
- 13- Rapport d'informations du directeur général
- 14- Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité de parents, 29 avril 2014
  - b) Comité consultatif de gestion, 6 mai 2014
- 15- Bilan du comité environnemental
- 16- Pressions politiques pour les conditions d'exercice des élus scolaires

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

- 1- RESSOURCES ÉDUCATIVES
  - a) Planification triennale du Comité des environnements favorables
  - b) Dépliant Comité EHDAA-parents
- 2- SANCTION DES ÉTUDES
  - a) Taux de réussite aux épreuves MELS
- 3- ORGANISATION SCOLAIRE
  - a) Maternelle 4 ans (temps plein en milieu défavorisé)

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- RESSOURCES HUMAINES
  - a) Démissions
  - b) Demandes de congé à traitement différé 2014-2015
  - c) Liste des besoins en enseignement
- 2- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
  - a) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017
  - b) Actes d'établissement 2014-2015
  - c) Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-098) suite

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- RESSOURCES FINANCIÈRES
  - a) Registre des chèques
  - b) Règles budgétaires 2014-2015
  - c) Résolution liste des commissaires vérificateurs pour 2014-2015
  - d) Résolution radiation des comptes de taxes avec soldes de 3,00 \$ et moins, 2013-2014
  - e) Résolution taux d'intérêt pour l'année 2014-2015
  - f) Résolution changements de signataires des effets bancaires de certains établissements
  - g) **Tenue d'une séance extraordinaire du conseil des commissaires le 10 septembre 2014**
- 2- TRANSPORT SCOLAIRE
  - a) Procès-verbal – 16-12-2013
  - b) Procès-verbal – 31-03-2014

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

- 1- RESSOURCES MATÉRIELLES
  - a) Réaménagement des locaux au CFP de la Vallée de la Gatineau pour la formation Assistance à la personne à domicile (APAD)
  - b) Résultats dépistage du radon
  - c) Liste des projets Amélioration et transformation des bâtiments (AMT) 2014-2015
  - d) Liste des projets Maintien des bâtiments (MDB) 2014-2015
  - e) Assurance en responsabilité civile 2014-2015
  - f) Calendrier des rencontres du comité des ressources matérielles et technologiques
  - g) Travaux d'entretien ménager - écoles Poupore et St-Pierre 2014-2017
  - h) Travaux d'entretien ménager - Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) 2014-2017
  - i) Responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC)
  - j) Politique d'achat
- 2- RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
  - a) Page Web de la commission scolaire

**F) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 a) RÉSOLUTION 2014-CC-099

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 21 mai  
2014**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 21 mai 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une modification (l'absence de la commissaire Mme Gaétane Mousseau était motivée).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014



Numéro de résolution  
ou annotation

**A-2 b) Suivis**

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis au point suivant :

Page 277, point « A-5 » (DEP en armurerie) - Mme Nault et M. Sylvain ont tenu une conférence téléphonique avec la députée Stéphanie Vallée, pour la sensibiliser et l'informer sur le dossier. Des lettres ont aussi été envoyées aux chefs de partis. M. Sylvain ajoute que Mme Vallée leur a demandé de produire des modifications au projet, sans toutefois dénaturer la proposition, puis de proposer ces bonifications au ministre, en septembre prochain, lors d'une rencontre en face à face.

**A-3 Parole au public**

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignants et enseignantes, explique que le président, M. Pierre Croteau, ne peut être présent.

**A-4 a) Correspondance**

Il n'y a pas de question sur la correspondance. La présidente Mme Diane Nault signale une erreur sur le nom de la destinataire de la pièce numéro 13.

**A-5 Rapport du comité d'experts**

La présidente Mme Diane Nault dépose et commente le rapport.

**A-6 Participation au Tournoi de golf de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau, 13 août 2014**

La présidente Mme Diane Nault invite les personnes intéressées à donner leur nom.

**A-7 RÉSOLUTION 2014-CC-100**

**Financement annuel du service régional  
de la formation professionnelle en  
Outaouais 2014-2015, par les quatre  
commissions scolaires francophones de  
l'Outaouais**

CONSIDÉRANT les résolutions adoptées par les commissions scolaires francophones de la région 07 qui proposaient une nouvelle structure régionale en formation professionnelle (CSCV 96 2002-2003, CSD C082-0302, CSHBO 2003-CC-225 et CSPO CC-02-02-867) ;

CONSIDÉRANT l'adoption de la structure administrative au conseil d'administration du 27 mars 2006 ;

CONSIDÉRANT que les activités de valorisation et de promotion de la formation professionnelle menées conjointement avec Emploi-Québec et les partenaires de l'éducation ont un effet positif sur la perception qu'ont les parents, les enseignants, les professionnels et les élèves en regard de la formation professionnelle ;

CONSIDÉRANT la conception d'outils régionaux pour la promotion et la publicité ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2014-CC-100) suite

CONSIDÉRANT les travaux en cours pour les demandes d'autorisation provisoires et permanentes ;

CONSIDÉRANT l'ajout de points de services par entente sur l'ensemble du territoire en lien avec les besoins de main-d'œuvre (adéquation formation-emploi) ;

CONSIDÉRANT les travaux régionaux de concertation visant à accroître le nombre de jeunes de moins de 20 ans dans les centres de formation professionnelle de l'Outaouais avec la formation générale des jeunes et des adultes ;

CONSIDÉRANT le soutien pédagogique régional offert aux centres de formation professionnelle ;

CONSIDÉRANT le développement du partenariat avec les milieux de l'éducation, les partenaires et les organismes du milieu ;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés avec l'ensemble des partenaires dans le cadre du Plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique ;

CONSIDÉRANT les ristournes obtenues durant l'année scolaire 2013-2014 ;

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires de la future année scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron que la répartition financière entre les commissions scolaires, pour l'année 2014-2015, soit la suivante :

29 % CSD  
48 % CSPO  
16 % CSCV  
7 % CSHBO

Contribution des commissions scolaires :

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
CSD	164 244,50 \$	118 837 \$	118 837 \$
CSPO	164 244,50 \$	183 851 \$	183 851 \$
CSCV	93 854,00 \$	74 354 \$	74 354 \$
CSHBO	46 927,00 \$	43 558 \$	43 198 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 RÉSOLUTION 2014-CC-101

Représentant de la CSHBO au  
conseil d'administration du GUTAC

CONSIDÉRANT la demande du conseil d'administration du Guichet unique pour le transport adapté et collectif dans la Vallée de la Gatineau (GUTAC);

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

Numéro de résolution  
ou annotation



**(RÉSOLUTION 2014-CC-101) suite**

**CONSIDÉRANT** la nature des services offerts par le GUTAC;

**CONSIDÉRANT** l'implication des membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO);

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay de déléguer le commissaire M. Bernard Caron au conseil d'administration du Guichet unique pour le transport adapté et collectif dans la Vallée de la Gatineau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-9 Tournoi de golf de la Sûreté du Québec et de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, 9 juillet 2014**

La présidente Mme Diane Nault, les commissaires MM. Bernard Caron et Damien Lafrenière et le directeur général, M. Sylvain, participeront à ce tournoi.

**A-10 Gala Forces Avenir**

La présidente Mme Diane Nault signale que deux des quatre lauréats régionaux provenaient de notre commission scolaire. Le commissaire Damien Lafrenière a bien apprécié la soirée et l'a trouvée très motivante.

**A-11 Grand Défi Pierre Lavoie**

**a) Les coureurs du secondaire**

M. Sylvain souligne que cette activité a eu beaucoup d'impact auprès des jeunes du secondaire. Les directions d'écoles secondaires de la commission scolaire ont apprécié la formule, ainsi que les résultats obtenus.

**b) *Aiguise ta matière grise et Lève-toi et bouge***

L'école Pie-XII s'est hissée au tout premier rang provincial de ces concours. Une lettre de félicitations sera envoyée aux élèves.

**c) L'équipe cycliste 2014, le 1000 km**

M. Sylvain note que cette activité constitue un bel exemple de la mobilisation suscitée partout dans les commissions scolaires de l'Outaouais, par le Grand Défi Pierre Lavoie. Des lettres de félicitations seront envoyées à tous les membres de l'équipe des commissions scolaires outaouaises. La présidente Mme Diane Nault souligne les efforts accomplis par les membres de celle-ci malgré le mauvais temps qui caractérisait cette édition.

**A-12 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente Mme Diane Nault présente son rapport.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

**A-13 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain présente des précisions relatives au processus des élections scolaires. Il dépose des informations sur le bureau du président d'élections, à l'école de Gracefield. Au sujet des démarches à suivre pour déposer une candidature, une vérification sera faite auprès du président d'élections et les informations obtenues seront envoyées aux commissaires par la poste et par courriel. Elles seront aussi affichées sur le site Internet et la page Facebook. Il faudra aussi éclaircir la possibilité, pour les gens du Pontiac, de déposer une candidature sans avoir à se déplacer à Gracefield.

**A-14 Dépôts des procès-verbaux**

- a) Comité de parents, 29 avril 2014
- b) Comité consultatif de gestion, 6 mai 2014

Les procès-verbaux sont déposés.

**A-15 RÉSOLUTION 2014-CC-102**

**Bilan du comité environnemental**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier d'adopter le bilan du comité environnemental pour l'année 2013-2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-16 Pressions politiques pour les conditions d'exercice des élus scolaires**

Le projet de résolution est déposé.

**RÉSOLUTION 2014-CC-103**

**Pressions politiques pour les  
conditions d'exercice des élus  
scolaires**

CONSIDÉRANT l'étude réalisée par la Fédération des commissions scolaires du Québec quant à la rémunération des élus scolaires ;

CONSIDÉRANT la légitimité du travail des élus scolaires ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'experts sur le financement, l'administration et la gouvernance des commissions scolaires ;

CONSIDÉRANT les modifications qui seront apportées à la *Loi sur l'instruction publique* à compter de novembre 2014 ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier de produire des représentations auprès de nos députés, Mme Stéphanie Vallée (Gatineau) et M. André Fortin (Pontiac), du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, et du président du Conseil du Trésor, M. Martin Coiteux, afin que la rémunération des élus politiques soit majorée en fonction des responsabilités qu'ils assument.

REJETÉE À LA MAJORITÉ

Les commissaires Mme Chantal Tremblay et M. Damien Lafrenière demandent le vote. La majorité des commissaires votent contre le projet de résolution.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE  
L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**a) Planification triennale du Comité des environnements favorables**

M. Rondeau présente le plan d'action triennal du comité (objectifs, moyens, responsables, etc.). Il répond aux questions de la commissaire Mme Chantal Lamarche.

**b) Dépliant Comité EHDAA-parents**

M. Rondeau présente un dépliant produit pour les parents d'élèves EHDAA, ainsi qu'un Guide de référence pour ces parents. Il répond aux questions de la commissaire Mme Chantal Tremblay.

**B-2 SANCTION DES ÉTUDES**

**a) Taux de réussite aux épreuves MELS**

M. Rondeau dépose le document et répond aux questions des commissaires Mme Annette Dumouchel et Janique Lachapelle et MM. Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Éric Éthier. Il fera des vérifications sur certains points.

**B-3 ORGANISATION SCOLAIRE**

**a) Maternelle 4 ans (temps plein en milieu défavorisé)**

M. Rondeau souligne que la classe de maternelle 4 ans qui avait été obtenue par la commission scolaire, dans le Pontiac, sera maintenue l'an prochain. Certaines commissions scolaires ne s'étant pas prévalu de cette disposition, il est possible qu'une autre classe puisse être implantée à la CSHBO l'an prochain. Si c'est le cas, ce sera dans la Vallée de la Gatineau. Il devrait en savoir plus là-dessus d'ici la mi-juillet.

**Pièces de correspondance déposées sur place**

M. Rondeau profite de l'occasion pour donner des précisions sur des pièces de correspondance déposées sur place. La pièce A-4-16 concerne l'horaire des examens du ministère pour l'an prochain. La pièce A-4-17 porte sur le dossier des maternelles 4 ans.

*(Pause, de 20 h 20 à 20 h 30)*

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**C-1 RESSOURCES HUMAINES**

**a) RÉSOLUTION 2014-CC-104 Démissions**

**CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes :**



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2014-CC-104) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin de prendre acte des démissions de ces personnes :

Nom	Fonction
HÉBERT-GRENON, Audrey	Enseignante
LAVEAULT, Odette	Orthopédagogue
GRENIER, Diane	Conseillère en orientation
ÉTHIER, Denise	Secrétaire de centre
GAGNON, Gaétan	Technicien en éducation spécialisée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) Demandes de congé à traitement différé 2014-2015**

M. Leblanc présente les demandes et signale deux erreurs sur le document.

**c) Liste des besoins en enseignement**

M. Leblanc présente le document et signale qu'il reste encore cinq postes à combler.

**C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**a) RESOLUTION 2014-CC-105 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

CONSIDÉRANT la résolution 2014-CC-051, sur le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles, adoptée par le conseil des commissaires le mercredi 30 avril 2014;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2017-2018, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté ci-après.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) RESOLUTION 2014-CC-106 Adoption des actes d'établissement des écoles et des centres**

CONSIDÉRANT la résolution 2014-CC-050, sur le projet d'actes d'établissement des écoles et des centres, adoptée le mercredi 30 avril 2014 ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-106) suite**

**CONSIDÉRANT** le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

**CONSIDÉRANT** les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle que la commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2014-2015 et les années suivantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- c) **RÉSOLUTION 2014-CC-107**      **Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Jacques Masseau d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

<b>Le jour :</b>	<b>Le lieu :</b>
27 août 2014	Maniwaki
17 septembre 2014	Mansfield
12 novembre 2014	Maniwaki
17 décembre 2014	Gracefield
28 janvier 2015	Gracefield
25 février 2015	Gracefield
25 mars 2015	Mansfield
29 avril 2015	Mansfield
20 mai 2015	Maniwaki
29 juin 2015	Maniwaki

**L'heure :** les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES**

- a) **RESOLUTION 2014-CC-108**      **Registre de chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Chantal Tremblay;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-108) suite**

**CONSIDÉRANT** que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 22 mai et du 5 juin 2014 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) Règles budgétaires 2014-2015**

Mme Riel explique que des paramètres de consultation lui ont été communiqués le 13 juin et ont fait l'objet d'une conférence téléphonique le 20 juin. Les paramètres initiaux doivent être disponibles à la mi-juillet. Plusieurs points ont été éclaircis : le ministère n'accordera pas d'aide financière pour les élections scolaires, les crédits du MELS sont en hausse (entre autres grâce à l'indexation des salaires) et la part du ministère dans les programmes reste stable. Par contre, un train de compressions s'appliquera l'an prochain, représentant une somme de 688 090 \$ (incluant 150 000 \$ pour le coût des élections scolaires). Au niveau des taxes scolaires, la CSHBO n'a pas de coupures à assumer cette année.

M. Sylvain ajoute que le ministère prévoit une utilisation minimale du surplus cumulé, ce qui risque de rendre les choses plus compliquées. Il estime néanmoins qu'il sera possible de faire face aux compressions envisagées.

**c) RÉSOLUTION 2014-CC-109      Liste des commissaires vérificateurs  
pour l'année 2014-2015**

**CONSIDÉRANT** la nouvelle année financière;

**CONSIDÉRANT** que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2014-CC-109) suite

Date	Lieu	Nom du commissaire vérificateur
27 août 2014	Maniwaki	Guylaine Marcil, Denise Marion
17 septembre 2014	Mansfield	Madeleine Aumond

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) RÉSOLUTION 2014-CC-110      **Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins**

CONSIDÉRANT la nécessité de simplifier la gestion des ressources financières ;

IL EST PROPOSÉ par la/le commissaire Mme Annette Dumouchel que les comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins, pour un montant total de ± 4 600,00 \$ soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière 2013-2014 par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) **Taux d'intérêt pour l'année scolaire 2014-2015**

Le projet de résolution est présenté.

- RÉSOLUTION 2014-CC-111      **Taux d'intérêt pour l'année scolaire 2014-2015**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit fixer le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif du taux d'intérêt chargé par d'autres commissions scolaires, ainsi que par la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle que le taux d'intérêt soit fixé à 13 % pour l'année 2014-2015.



Numéro de résolution  
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-111) suite

**Comparatif**

ORGANISMES	TAUX % (en vigueur)
C.S. des Draveurs	16 %
C.S. au Cœur-des-Vallées	16 %
C.S. Western Québec	16 %
C.S. des Portages de l'Outaouais	16 %
C.S. Pierre Neveu	14 %
C.S. des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	13 %
Ville de Maniwaki	15 %

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Le commissaire M. Bernard Caron fait une contre-proposition avec un taux de 14 % et demande le vote. La majorité des commissaires rejettent la contre-proposition et se prononcent pour un taux de 13 %.

**f) RÉSOLUTION 2014-CC-112    Changement des signataires des effets bancaires - établissements**

**CONSIDÉRANT** le changement de personnel;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

***Établissement***

***Signataires***

Haute-Gatineau

Rucher	Johanne Baker Nathalie Lacroix Annie Danis  Mélanie Rivest - retirer
--------	--

Cœur-de-la-Gatineau	Yves St-Jacques Nadine Carpentier Manon Joly Chantal Fortin  Annick Lafontaine - ajouter Vicky Veilleux - retirer
---------------------	---



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-112) suite**

Adultes

Réjean Potvin  
Christine Langevin  
Monique Thériault  
  
Sylvie Ethier – retirer

Pontiac

Primaire Pontiac

Ginette Marion  
Stéphane Bouchard  
  
Denis Rossignol – ajouter  
Lise Fleury - ajouter  
  
Julie Martin – retirer

Sieur-de-Coulonge

René Allard  
Debbie Miron-Romain  
  
Julie Martin – ajouter  
  
Denis Rossignol – retirer

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

g) **RÉSOLUTION 2014-CC-113**

**Tenue d'une séance extraordinaire du  
conseil des commissaires le 10 septembre  
2014**

**CONSIDÉRANT** l'article 312 de la *Loi sur l'instruction publique* qui mentionne que le taux de taxe soit être adopté en même temps que le budget;

**CONSIDÉRANT** les coûts reliés à l'envoi tardif des comptes de taxes scolaires;

**CONSIDÉRANT** les dates prévues pour les séances du conseil des commissaires des mois d'août et septembre 2014;

**CONSIDÉRANT** la date prévue pour la réception des règles budgétaires;

**CONSIDÉRANT** la période de fermeture de la commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** les étapes à réaliser avant l'adoption du budget et du taux de taxe scolaire pour l'année scolaire 2014-2015;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Lamarche de tenir une séance extraordinaire le mercredi 10 septembre 2014, à 18 h, à Gracefield, afin d'adopter le budget et le taux de taxes pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

**D-2 TRANSPORT SCOLAIRE**

**a) Procès-verbal – 16-12-2013**

Le procès-verbal est déposé.

**b) Procès-verbal – 31-03-2014**

Dépôt.

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

**E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES**

- a) RESOLUTION 2014-CC-114 Réaménagement des locaux du CFP de la Vallée-de-la-Gatineau pour la formation Assistance à la personne à domicile (APAD)**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 5 juin 2014;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a eu qu'une seule soumission déposée et que celle-ci dépasse le budget alloué;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay de refuser la soumission des **Entreprises Ma-Mi inc.**, au montant de **180 160,00 \$** (taxes exclues) et de procéder à un nouvel appel d'offres à une date ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) Résultats dépistage du radon**

M. Pétrin présente les résultats du dépistage pour le centre St-Jean-Bosco, le collège Christ-Roi et le centre multiservice. Il explique que les traces de radon sont très faibles et demeurent sous les normes fédérales. Des analyses ont aussi été effectuées l'hiver dernier, au centre administratif, pour confirmer si les travaux de dépressurisation sous dalle effectués à l'été 2013 ont été concluants. M. Pétrin indique que tous les résultats sont excellents et que le radon n'est présent qu'en faible quantité, bien en dessous de la norme fédérale.

- c) RÉSOLUTION 2014-CC-115 Approbation liste Amélioration et transformation des bâtiments (AMT) 2014-2015**

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures Amélioration et transformation des bâtiments (AMT) pour l'année 2014-2015;

CONSIDÉRANT l'approbation de cette liste par le comité des ressources matérielles et technologiques;

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014



Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-115) suite**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'approuver la liste de projets.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- d) RESOLUTION 2014-CC-116      **Approbation liste Maintien des bâtiments (MDB) 2014-2015****

**CONSIDÉRANT** les budgets alloués dans le cadre des mesures Maintien des bâtiments (MDB) pour l'année 2014-2015;

**CONSIDÉRANT** l'approbation de cette liste par le comité des ressources matérielles et technologiques;

**CONSIDÉRANT** l'obligation d'expédier une lettre officielle signée par le directeur général, M. Harold Sylvain;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière d'approuver et de soumettre la liste en annexe de projets, ainsi que la lettre officielle, au ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport (MELS).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- e) RESOLUTION 2014-CC-117      **Prolongation du contrat d'assurance en responsabilité civile avec BFL Canada****

**CONSIDÉRANT** la durée de trois ans du contrat d'assurance en responsabilité civile avec BFL Canada en 2011, se terminant le 30 juin 2014;

**CONSIDÉRANT** qu'en 2011, la commission scolaire a eu une baisse considérable de ses coûts d'assurance suite à l'appel d'offres public;

**CONSIDÉRANT** qu'il n'y a pas de hausse de coût de la prime annuelle;

**CONSIDÉRANT** les bons services reçus au cours des trois dernières années;

**CONSIDÉRANT** qu'il est possible, après avoir obtenu l'autorisation du conseil des commissaires, d'ajouter une quatrième année au contrat;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Jacques Masseau d'autoriser la prolongation du contrat d'assurance en responsabilité civile à BFL Canada pour l'année 2014-2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

**f) Calendrier des rencontres du comité des ressources matérielles et technologiques**

M. Pétrin dépose le calendrier 2014-2015.

**g) RÉSOLUTION 2014-CC-118 Travaux d'entretien ménager 2014-2017 écoles Poupore et St-Pierre**

CONSIDERANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 21 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 juin 2014, à 14 h ;

CONSIDERANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du service des ressources matérielles et technologiques, d'accepter la plus basse soumission conforme :

CONSIDERANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour 2 autres années (2015 à 2017) ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Bernard Caron d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes 2006** au montant de 77 500,00 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes 2006	77 500,00 \$
Adèle Gatineau (2)	117 793,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**h) RÉSOLUTION 2014-CC-119 Travaux d'entretien ménager 2014-2017 - Centre de formation en entreprise et récupération (CFER)**

CONSIDERANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 21 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 17 juin 2014, à 14 h ;

CONSIDERANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du service des ressources matérielles et technologiques, d'accepter la plus basse soumission conforme :

CONSIDERANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour 2 autres années (2015 à 2017) ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2014-CC-119) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à John Rodgers au montant de 18 500,00 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

**Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
John Rodgers	18 500,00 \$
Emond Tondre le gazon (Ronald Emond)	19 200,00 \$
Entreprises Crêtes	19 500,00 \$
Robert Richard	21 000,00 \$
Vamaya	31 500,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- i) RÉSOLUTION 2014-CC-120      **Responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC)**

CONSIDÉRANT l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) et de la *Loi sur l'intégrité en matière de gestion*;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles législations obligent les organismes publics à nommer un responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);

CONSIDÉRANT que l'application de certaines dispositions de ces lois et des règlements afférents nécessitent des autorisations qui peuvent s'avérer incompatibles avec le calendrier régulier des rencontres du conseil des commissaires;

IL EST RÉSOLU par le commissaire M. Daniel Moreau :

- que les pouvoirs en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics* soient délégués au directeur général, M. Harold Sylvain;
- que M. Éric Blanchette, régisseur au service des finances, soit nommé responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);
- et que la reddition de compte qui doit être effectuée annuellement par le dirigeant au Conseil du trésor soit déposée à la réunion du conseil des commissaires du mois de mars de chaque année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

**i) Politique d'achat**

M. Pétrin présente le document et précise que le nouveau conseil des commissaires, issu des élections de novembre 2014, aura le loisir de préparer une nouvelle politique si le besoin s'en fait sentir.

**E-2 RESSOURCES TECHNIQUES**

**a) Page Web de la commission scolaire**

M. Pétrin souligne qu'un appel d'offres sur invitation a eu lieu au sujet de la refonte du site Internet, mais qu'une seule soumission a été obtenue, si bien qu'il n'y a pas de comparatif possible. Un autre appel d'offres sur invitation sera donc fait, avec un plus grand nombre de firmes invitées. M. Pétrin espère être en mesure de donner des nouvelles sur ce processus lors de l'assemblée de septembre.

**F- AUTRES**

**F-1 Questions des commissaires**

La commissaire Mme Chantal Tremblay veut vérifier une information qu'elle a reçue. Est-il exact que le temps des enseignants en éducation physique était reconnu lors d'activités parascolaires mais que ce ne serait plus le cas présentement.

M. Sylvain répond que la convention collective des enseignants n'a pas été modifiée et que les dispositions relatives à ce sujet restent en place. La commissaire Mme Chantal Lamarche souligne l'importance de ne pas décourager les enseignants.

Le commissaire M. Bernard Caron rappelle qu'il y a quelques semaines, un tournoi de golf a eu lieu au profit de la musique à l'école de Gracefield. Les résultats obtenus n'ont pas été aussi importants que prévus mais des centaines de dollars ont tout de même été amassés pour l'acquisition d'instruments de musique. Il suggère d'envoyer une lettre de remerciements à l'organisateur, M. Robert Régimbald.

Le commissaire M. Charles Langevin demande où en est rendu le projet de salle régionale de spectacle. La présidente Mme Diane Nault répond qu'elle n'a pas plus d'informations là-dessus que lors de la dernière séance. Elle tente d'avoir une rencontre avec le chargé de projet pour la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau. Sitôt que cette rencontre aura lieu, elle sera en mesure de voir où en est le dossier.

La présidente Mme Diane Nault demande de faire un tour de table, afin de sonder les commissaires sur leurs intentions face aux élections scolaires de novembre prochain. Il appert que la plupart des commissaires souhaitent se représenter. La présidente Mme Diane Nault avait déjà fait connaître, elle aussi, lors d'une assemblée antérieure, son intention de se porter candidature au poste de présidente.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

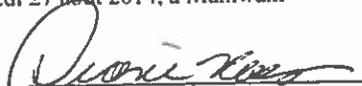
**F-2 RÉSOLUTION 2014-CC-121 Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 août 2014, à Maniwaki

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 août 2014

**CANADA**  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 août 2014, à 19 h, au 331, rue du Couvent, à Maniwaki.

Absences motivées : Mmes Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Madeleine Aumond, Marie-Anne Poulin, Janique Lachapelle, Diane Nault, Denise Miron Marion, Gaétane Mousseau et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Charles Langevin, Daniel Moreau, Éric Éthier, Jacques Masseau et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Sont également absents de cette assemblée :

- |                      |  |
|----------------------|--|
| M. Harold Sylvain,   | directeur général  |
| M. Stéphane Rondeau, | directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire |
| M. Richard Leblanc,  | directeur du Service des ressources humaines et secrétaire général                           |
| Mme Manon Riel,      | directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire                    |
| M. Charles Pétrin,   | directeur du Service des ressources matérielles et technologiques                            |
| M. Charles Millar,   | régisseur des services administratifs et des communications                                  |

Faute de quorum, l'assemblée n'a pu se tenir.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 août 2014

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 17 septembre 2014, à Mansfield

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 28 août 2014

**CANADA**  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le jeudi 28 août 2014, à 20 h 15, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Annette Dumouchel, Marie-Anne Poulin, Janique Lachapelle, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Charles Langevin, Éric Éthier et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire), et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : Mmes Guylaine Marcil, Gaétane Mousseau et Denise Miron Marion et MM. Jacques Masseur et Daniel Moreau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général  
M. Stéphane Rondeau, directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire  
M. Richard Leblanc, directeur du Service des ressources humaines et secrétaire général  
Mme Manon Riel, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire

*Note : cette rencontre a pris la forme d'une conférence téléphonique pour certains participants et certaines participantes, plus précisément pour les commissaires Mme Annette Dumouchel et MM. Damien Lafrenière, Éric Éthier et Bruno Nicolas.*

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée.

**1 RÉSOLUTION 2014-CC-122      Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Madeleine Aumond que l'ordre du jour soit adopté.

Ouverture de la séance  
1- Ordre du jour  
2- Demande de révision  
3- Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 28 août 2014

**2- Demande de révision**

Deux dossiers ont été traités lors de ce point.

**a) RÉSOLUTION 2014-CC-123 Demande de révision – 21-08-2014**

**CONSIDÉRANT** les décisions prises par la direction de l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau, Mme Johanne Baker, à l'égard de l'élève ayant le numéro de fiche 109587 pour l'accès au transport scolaire;

**CONSIDÉRANT** la demande de révision d'une décision déposée par un parent en date du 21 août 2014;

**CONSIDÉRANT** la présentation de la mère de l'élève et du directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire, M. Stéphane Rondeau, lors d'une rencontre du comité de révision d'une décision, tenue le 28 août 2014, au centre administratif de la commission scolaire, à Maniwaki;

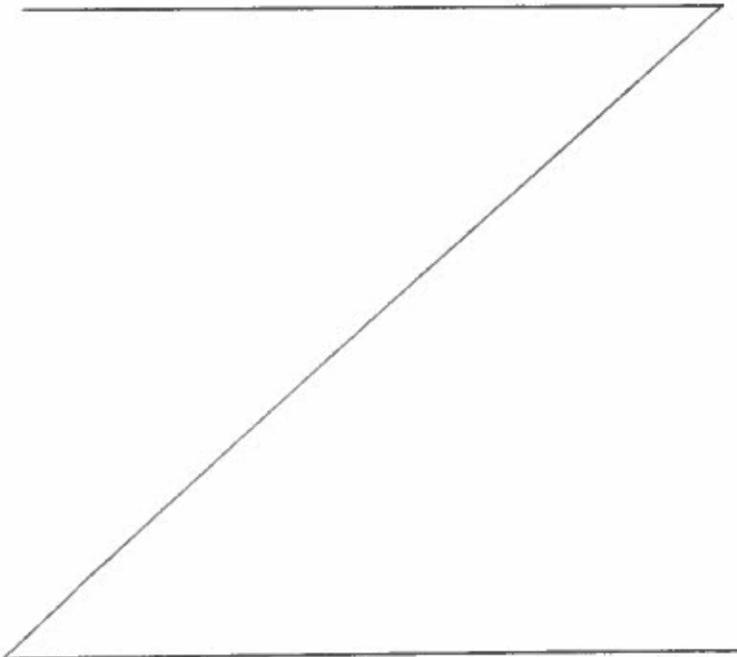
**CONSIDÉRANT** la mission de l'école publique québécoise qui est d'instruire, socialiser et qualifier les élèves;

**CONSIDÉRANT** La recommandation du comité de révision, lors de la rencontre du 28 août 2014;

**CONSIDÉRANT** que l'élève ci-haut mentionnée est la seule fille de son niveau, de son cycle et de sa classe;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Charles Langevin d'accorder le transport scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**





Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 28 août 2014

**b) RÉSOLUTION 2014-CC-124 Demande de révision – 27-08-2014**

**CONSIDÉRANT** les décisions prises par la direction de l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau, Mme Johanne Baker, à l'égard de l'élève ayant le numéro de fiche 127274 pour l'accès au transport scolaire;

**CONSIDÉRANT** la demande de révision d'une décision déposée par un parent en date du 27 août 2014;

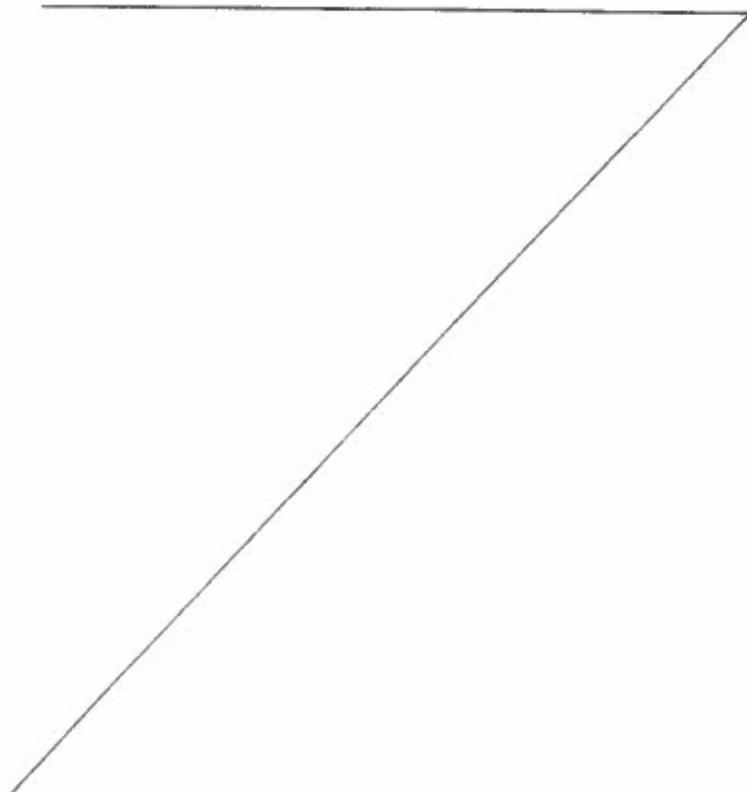
**CONSIDÉRANT** la présentation des parents de l'élève et du directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire, M. Stéphane Rondeau, lors d'une rencontre du comité de révision d'une décision, tenue le 28 août 2014, au centre administratif de la commission scolaire, à Maniwaki;

**CONSIDÉRANT** l'article 3.5 de la procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires (RE-05.02);

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de révision, lors de la rencontre du 28 août 2014;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Charles Langevin d'accepter la demande des parents.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**





Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

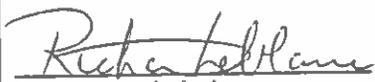
Le jeudi 28 août 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

3 RÉSOLUTION 2014-CC-125 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

**CANADA**  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 10 septembre 2014, à 19 h, au 11 du chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Marie-Anne Poulin, Janique Lachapelle, Diane Nault, Denise Miron Marion, Gaétane Mousseau et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Charles Langevin, Daniel Moreau, Éric Éthier, Jacques Mousseau et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Sont également présents à cette assemblée :

- |                      |   |
|----------------------|---|
| M. Harold Sylvain,   | directeur général   |
| M. Stéphane Rondeau, | directeur du Service des ressources éducatives,<br>de la sanction et de l'organisation scolaire |
| M. Richard Leblanc,  | directeur du Service des ressources humaines<br>et secrétaire général                           |
| Mme Manon Riel,      | directrice du Service des ressources financières<br>et du transport scolaire                    |
| M. Charles Pétrin,   | directeur du Service des ressources matérielles<br>et technologiques                            |
| M. Charles Millar,   | régisseur des services administratifs et des<br>communications                                  |

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'il s'agit de la dernière rencontre avant les élections scolaires du dimanche 2 novembre.

**A-1 RÉSOLUTION 2014-CC-126      Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté.

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-06-25  
b) Suivis  
c) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-08-27  
d) Suivis



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-126) suite**

- e) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-08-28
  - f) Suivis
  - 3. Parole au public
  - 4. Correspondance
  - 5. Mot de la présidente sur la particularité de ce conseil et l'année scolaire 2014-2015
  - 6. Cotation 2014-2015 à la Fédération des commissions scolaires du Québec
  - 7. Rapport sur les insatisfactions 2013-2014
  - 8. Préparation aux élections du 2 novembre 2014
    - a) Courtiser l'électorat – un enjeu important en éducation
    - b) Pour préparer sa campagne électorale scolaire
    - c) Formation de la Concertation des commissions scolaires (Vallée)
    - d) Formation de la Concertation des commissions scolaires (Pontiac)
  - 9. Suivis au conseil général de la FCSQ des 22 et 23 août 2014
  - 10. Vente d'un terrain à l'Isle-aux-Allumettes
  - 11. Suivis à la recherche de M. Pierre Collette
    - a) Possibilité de démarches
    - b) Avis du conseil
  - 12. Actions prioritaires pour les gestionnaires au cours de l'année scolaire 2014-2015
  - 13. Demande pour appuyer un projet
  - 14. Rapport d'informations de la présidente
  - 15. Rapport d'informations du directeur général
  - 16. Dépôt des procès-verbaux :
    - a) Comité consultatif de gestion, 10 juin 2014
    - b) Comité environnemental, 28 avril 2014
    - c) Comité environnemental, 17 juin 2014
  - 17. Message de la rentrée (Fédération des commissions scolaires)
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**
- 1- RESSOURCES ÉDUCATIVES
  - 2- SANCTION DES ÉTUDES
    - a) Taux de réussite aux épreuves MELS – juin 2014
    - b) Taux de diplomation
  - 3- ORGANISATION SCOLAIRE
    - a) Maternelle 4 ans (temps plein en milieu défavorisé)
    - b) Organisation scolaire 14-15 (état de situation et enjeux)
- C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- RESSOURCES HUMAINES
    - a) Démissions
    - b) Politique concernant les responsables d'école ou de centre
    - c) Plan d'effectifs 2014-2015 : adaptation scolaire
    - d) Recrutement des enseignants



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-126) suite**

- e) Accueil du nouveau personnel
  - ✓ Vallée-de-la-Gatineau, le 16 septembre 2014, à 16 h 15
  - ✓ Pontiac, le 24 septembre, à 16 h 15
- f) Non-renouvellement pour cause d'incapacité physique (**point biffé**)
- g) Comité d'enquête constitué en vertu de l'article 26, *Loi sur l'instruction publique*
- h) Entrez en saine

**2- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- a) Composition des différents comités 2014-2015 (**point biffé**)
- b) Rémunération des commissaires
- c) Résolution – Centraide
- d) Information élections scolaires 2014

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**1- RESSOURCES FINANCIÈRES**

- a) Registre des chèques
- b) Résolution adoption budget des établissements pour 2014-2015
- c) Résolution adoption budget fonctionnement, investissement et service de la dette 2014-2015
- d) Taxes scolaires 2014-2015
- e) États financiers 2013-2014
- f) Résolution règlement d'emprunt - économie d'énergie

**2- TRANSPORT SCOLAIRE**

- a) Résolution - allocation parents
- b) Date des comités de transport (22 septembre, 16 février et 8 juin)

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

**1- RESSOURCES MATÉRIELLES**

- a) Réaménagement des locaux au CFP de la Vallée de la Gatineau pour la formation Assistance à la personne à domicile (APAD)
- b) Protocole d'entente avec la municipalité de Fort-Coulonge pour l'installation d'un panneau d'interprétation devant l'ancien centre administratif au 183, rue Principale, Fort-Coulonge
- c) Protocole d'entente avec la municipalité de Blue Sea pour un centre de sécurité civile (**point biffé**)
- d) Travaux d'été 2014
- e) Contrats de déneigement
- f) Contrat mazout
- g) Vente d'une parcelle du terrain du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) au 247 de la rue Moncion à Maniwaki
- h) Partage des économies supplémentaires avec Écosystem

**2- RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-126) suite**

- F) AUTRES**  
1- Questions des commissaires  
2- Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2 a) RÉSOLUTION 2014-CC-127**

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 25 juin  
2014**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 25 juin 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2 b) Suivis**

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis aux points suivants :

- page 299, point A-13 (élections) – M. Leblanc signale que des avis seront publiés dans les journaux au sujet de la période de mise en candidature.
- page 304, point D-1-c (vérificateurs) – Comme il n'y aura pas de rencontre le 17 septembre, Mme Aumond vérifiera les chèques lors de l'assemblée de novembre, si elle est élue.
- Page 311, point E-2-a (appel d'offres) – M. Pétrin souligne qu'un deuxième appel d'offres sera lancé le 29 septembre.

**A-2 c) RÉSOLUTION 2014-CC-128**

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 27 août  
2014**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 27 août 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2 d) Suivis**

Pas de suivis.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

**A-2 E) RÉSOLUTION 2014-CC-129**

**Dispense de lecture et adoption  
du procès-verbal de l'assemblée  
du conseil des commissaires du  
28 août 2014**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Mme Madeleine Aumond que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du mercredi 28 août 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2 F) Suivis**

Pas de suivis.

**A-3 Parole au public**

Pas de questions du public.

**A-4 a) Correspondance**

M. Pétrin répond aux questions de la commissaire Mme Chantal Tremblay, relativement à la pièce A-4-28 (règles budgétaires).

**A-5 Mot de la présidente sur la particularité de ce conseil et l'année scolaire 2014-2015**

La présidente Mme Diane Nault souligne que la présente rencontre, la dernière avant les élections de novembre, vient mettre un terme à un mandat entamé il y a près de sept ans. L'année qui s'amorce sera pleine de défis, notamment au plan budgétaire. Elle remercie les commissaires pour leur collaboration au cours des sept dernières années.

**A-6 RESOLUTION 2014-CC-130**

**Cotisation 2014-2015 à la  
Fédération des commissions  
scolaires du Québec (FCSQ)**

CONSIDERANT les démarches réalisées par la FCSQ au cours des années pour défendre l'existence des commissions scolaires ;

CONSIDERANT la période mouvementée qui se vit actuellement et l'importance de faire valoir l'apport des commissions scolaires au vécu local, régional et provincial ;

CONSIDERANT les changements vécus à la FCSQ au cours de la dernière année ;

CONSIDERANT les efforts de la FCSQ pour limiter les augmentations de coûts aux commissions scolaires ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-130) suite**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Bernard Caron de donner suite au paiement de la cotisation 2014-2015 à la FCSQ, pour un montant de 28 597,54 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-7 Rapport sur les insatisfactions 2013-2014**

Les commissaires abordent ce point.

**RÉSOLUTION 2014-CC-131      Huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault de discuter de ce point en huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2014-CC-132      Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-8 Préparation aux élections du 2 novembre 2014**

- a) Courtiser l'électorat – un enjeu important en éducation
- b) Pour préparer sa campagne électorale scolaire
- c) Formation de la Concertation des commissions scolaires (Vallée)
- d) Formation de la Concertation des commissions scolaires (Pontiac)

La présidente Mme Diane Nault présente ces documents. Au sujet de la formation aux personnes intéressées à poser leur candidature aux élections scolaires, elle note une erreur dans la publicité parue dans La Gatineau. Pour cette formation, un tour de table est fait en vue d'évaluer le nombre de personnes désireuses de s'y rendre.

**A-9 Suivis au conseil général de la FCSQ des 22 et 23 août 2014**

La présidente Mme Diane Nault présente les suivis.

**A-10 Vente d'un terrain à l'Isle-aux-Allumettes**

La présidente Mme Diane Nault dépose la lettre du directeur général de la Commission scolaire Western-Quebec, M. Paul Lamoureux, au sujet de la possibilité d'acheter un immeuble désaffecté. Les commissaires discutent de l'opportunité de procéder à un tel achat.

**RESOLUTION 2014-CC-133      Proposition d'achat d'un immeuble à l'Isle-aux-Allumettes**

**CONSIDÉRANT** la demande formulée par le directeur général de la Commission scolaire Western-Quebec, M. Paul Lamoureux, concernant la possibilité d'acheter un immeuble inutilisé à l'Isle-aux-Allumettes ;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-133) suite**

CONSIDERANT la capacité de l'école que nous possédons déjà dans cette municipalité ;

CONSIDERANT les échanges à ce sujet au sein du conseil des commissaires ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Jacques Masseau de répondre par la négative à cette proposition d'achat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-11 Suivis à la recherche de M. Pierre Collerette**

- a) Possibilité de démarches
- b) Avis du conseil

La présidente Mme Diane Naut rappelle la recherche effectuée par M. Pierre Collerette et envisage la possibilité d'amorcer des démarches en suivi. Il est décidé de reporter ce sujet à la rencontre de novembre, afin que le prochain conseil puisse en disposer à sa guise.

**A-12 Actions prioritaires pour les gestionnaires au cours de l'année scolaire 2014-2015**

M. Sylvain présente les actions prioritaires pour 2014-2015.

**A-13 Demande pour appuyer un projet**

Le commissaire M. Damien Lafrenière présente le projet déposé par l'Association culturelle sociale et Âge d'or de Kazabazua.

**RESOLUTION 2014-CC-134      Projet Kino-Jeunesse dans le sud de la MRC-VG**

CONSIDERANT la demande d'appui de l'Association culturelle sociale et Âge d'or de Kazabazua (ACSADK) ;

CONSIDERANT qu'il existe peu d'activités de ce type destinées aux jeunes du sud de la Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDERANT que le projet permettra de contribuer à la persévérance scolaire et de créer des liens durables entre les jeunes et leur communauté ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Damien Lafrenière d'appuyer la réalisation de ce projet, de permettre l'utilisation de nos locaux (si nécessaire et en facturant uniquement l'accès aux locaux et l'entretien des lieux) et de transmettre les informations pertinentes aux élèves visés par ledit projet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**A-14 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente Mme Diane Nault présente son rapport et signale un changement de date pour une activité.

**A-15 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain aborde deux points.

Il explique d'abord que, malgré un premier refus, la commission scolaire est revenue à la charge et demande une deuxième maternelle 4 ans à temps plein, en concertation avec le syndicat. Une lettre en ce sens a été envoyée à la députée provinciale Mme Stéphanie Vallée et à d'autres intervenants. Si la demande est acceptée, cette classe serait implantée dans la Vallée de la Gatineau, étant donné que la première se trouve déjà dans le Pontiac.

Le directeur général signale ensuite que c'est sa dernière rencontre avec le conseil des commissaires dans sa mouture actuelle. Il souligne l'importance des relations entre le conseil et la direction générale, ainsi qu'avec les directions de services, et il remercie les commissaires pour la façon dont le travail a pu être effectué au cours des dernières années.

**A-16 Dépôt des procès-verbaux :**

- a) Comité consultatif de gestion, 10 juin 2014
- b) Comité environnemental, 28 avril 2014
- c) Comité environnemental, 17 juin 2014

Les procès-verbaux sont déposés.

**A-17 Message de la rentrée (Fédération des commissions scolaires)**

La présidente Mme Diane Nault présente le message de la rentrée de la FCSQ, ainsi que les messages-clés.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES**

Pas de point.

**B-2 SANCTION DES ÉTUDES**

- a) Taux de réussite aux épreuves MELS – juin 2014

M. Rondeau présente les taux. Il reviendra avec les ajustements dûs aux reprises, lors d'une rencontre ultérieure.

- b) Taux de diplomation

M. Rondeau présente le document et note les améliorations survenues dans ce dossier.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

**B-3 ORGANISATION SCOLAIRE**

**a) Maternelle 4 ans (temps plein en milieu défavorisé)**

M. Rondeau dépose la lettre de refus envoyée initialement à la demande d'une deuxième classe de maternelle 4 ans à temps plein et rappelle qu'une relance est en cours.

**b) Organisation scolaire 14-15 (état de situation et enjeux)**

M. Rondeau présente le document et souligne que la réserve de postes est mince.

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**C-1 RESSOURCES HUMAINES**

**a) RÉSOLUTION 2014-CC-135 Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de prendre acte des démissions de ces personnes :

Nom	Fonction
Rollin, Jocelyn	Ouvrier d'entretien, classe II
Lafrance-Hudon, Cynthia	Technicienne en travail social
Rivest, Mélanie	Secrétaire d'école

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) Politique concernant les responsables d'école ou de centre**

M. Leblanc dépose le document en vue de débiter une consultation.

**c) Plan d'effectifs 2014-2015 : adaptation scolaire**

Dépôt.

**d) Recrutement des enseignants**

M. Leblanc fait le sommaire des opérations de recrutement.

**e) Accueil du nouveau personnel**

- ✓ Vallée-de-la-Gatineau, le 16 septembre 2014, à 16 h 15
- ✓ Pontiac, le 24 septembre, à 16 h 15

M. Leblanc souligne que ces activités auront lieu prochainement et que 18 personnes seront fêtées cette année.

**f) Non-renouvellement pour cause d'incapacité physique**

Le point a été biffé.

**g) Comité d'enquête constitué en vertu de l'article 26, Loi sur l'instruction publique**

M. Leblanc donne des précisions sur la décision du comité et répond aux questions du commissaire M. Damien Lafrenière.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**h) Entrez en saine**

M. Leblanc signale que l'édition automnale de ce concours débutera lundi prochain.

**C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**a) Composition des différents comités 2014-2015**

Le point a été biffé et le sujet est reporté à la rencontre du 12 novembre 2014 du conseil des commissaires.

**b) RÉSOLUTION 2014-CC-136 Rémunération des commissaires**

CONSIDÉRANT le décret 707-2014;

CONSIDÉRANT les montants annuels maximaux de la rémunération qui ont été identifiés dans le décret, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 2 novembre 2014;

CONSIDÉRANT les modifications à la composition du conseil des commissaires à la suite des élections scolaires du 2 novembre 2014;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel que la rémunération des commissaires soit établie tel que présenté dans le tableau suivant :

MONTANTS ANNUELS MAXIMA QU'UNE COMMISSION SCOLAIRE PEUT ACCORDER À SES COMMISSAIRES (décret 707-2014)	Montant par personne :	
	du 1 <sup>er</sup> juillet 2014	Montants totaux
Nombre de commissaires	1 238 \$ x 17 =	21 046 \$
Nombre de commissaires membres du comité exécutif	1 664 \$ x 9 =	14 976 \$
Rémunération additionnelle pour la présidence du conseil des commissaires (0,98\$ par élève ou 15 718\$ (2 539 X 0,98\$ = 2 488,22 \$))	15 718 \$ x 33% =	5 239,33 \$
Dépenses supplémentaires en raison de l'étendue du territoire  Le nombre de circonscriptions électorales scolaires situées à 75 kilomètres ou plus du siège de la commission scolaire	655 \$ x 5 =	3 275 \$
En vue de soutenir la participation à différents comités, le nombre de commissaires	437 \$ x 17 =	7 429 \$
	<b>Sous-total</b>	<b>51 965,33 \$</b>
	Réservé à la présidence du conseil	5 239,33 \$
	Réservé à la vice-présidence du conseil	658,74 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>46 067,26 \$</b>



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-136) suite**

Le salaire annuel de base de chaque commissaire (2 709,84 \$) est basé sur le montant de 46 067,26 \$, divisé par le nombre de commissaires (17).

Pour la présidence, un montant de 5 239,33 \$ vient s'ajouter au salaire annuel de base du commissaire.

Pour la vice-présidence, un montant de 658,74 \$ vient s'ajouter au salaire annuel de base du commissaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**c) RÉSOLUTION 2014-CC-137 Centraide**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ;

**CONSIDÉRANT** que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel des secteurs public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de Partenairesanté – Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide – secteurs public et parapublic (autrefois Centraide – secteurs public et parapublic) ;

**CONSIDÉRANT** que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation ;

**CONSIDÉRANT** que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil des commissaires, en juin 2006, par la résolution 2006-CC-070, puis en mai 2007, par la résolution 2007-CC-083, puis en mai 2008, par la résolution 2008-CC-084, puis en juin 2009, par la résolution 2009-CC-132, puis en juin 2010, par la résolution 2010-CC-150, puis en juin 2011, par la résolution 2011-CC-111, puis en juin 2012, par la résolution 2012-CC-131, puis en juin 2013, par la résolution 2013-CC-107, avait décidé de continuer la campagne Centraide avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides, pour une période d'un an à chaque fois;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin de renouveler l'entente conclue avec Centraide Gatineau / Labelle / Hauts-Laurentides pour une période d'un an, soit pendant l'année scolaire 2014-2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

**d) Information élections scolaires 2014**

M. Leblanc présente un document explicatif sur les élections scolaires 2014.

*(Pause, de 19 h 25 à 19 h 35)*

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES**

**a) RESOLUTION 2014-CC-138 Registre de chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'ont effectué les commissaires Mmes Guylaine Marcil et Denise Marion;

**CONSIDÉRANT** que les observations des commissaires vérificatrices indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Guylaine Marcil que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 20 juin, 7 juillet, 16 juillet, 11 août et 21 août 2014 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) RÉSOLUTION 2014-CC-139 Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes pour l'année 2014-2015**

**CONSIDÉRANT** les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des ressources financières de recommander au conseil des commissaires l'adoption du budget;

**CONSIDÉRANT** les documents présentés au comité des ressources financières : "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2014-2015 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-139) suite**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- c) **RÉSOLUTION 2014-CC-140 Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la commission scolaire, pour l'année scolaire 2014-2015**

**CONSIDÉRANT** que, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c-l-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2014-2015;

**CONSIDÉRANT** que le ministre a autorisé la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures ou égales aux revenus, en tenant compte de l'application de la règle d'appropriation du surplus accumulé;

**CONSIDÉRANT** que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 387 686 166,00 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2014-2015;

**CONSIDÉRANT** que le budget prévoit que le taux nominal de la taxe scolaire est fixé à 0,34346 \$ par 100 \$ d'évaluation avant l'aide additionnelle et la subvention de péréquation pour insuffisance fiscale;

**CONSIDÉRANT** que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux d'imposition moyen maximum sera de 0,28308 \$ par 100 \$ d'évaluation sur l'ensemble de son territoire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

La présidente Mme Diane Nault lit le communiqué qui sera publié demain sur l'adoption du budget

**d) Taxes scolaires 2014-2015**

Mme Riel souligne que, le budget étant adopté, il est maintenant possible d'expédier les comptes de taxes scolaires dès demain matin.

**e) État financiers 2013-2014**

Les vérificateurs sont arrivés lundi dernier. Les états financiers doivent être envoyés au ministère d'ici le 30 septembre, puis adoptés le 12 novembre.

- f) RÉSOLUTION 2014-CC-141** **Demande d'autorisation définitive pour contracter un emprunt à long terme à la charge de la commission scolaire pour des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2010-CC-034 qui demandait une autorisation provisoire au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de faire un emprunt à la charge de la commission scolaire au montant de 4 920 213 \$, lequel sera remboursé à même les économies annuelles garanties et les diverses subventions pour le projet d'économie d'énergie dont le coût total, après remboursement des taxes, est de 6 769 520 \$.

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire connaît le coût final du projet d'économies d'énergie terminé le 6 mars 2014, soit un total de 7 806 176 \$.

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire doit, par résolution, demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation de contracter un emprunt à sa charge et indiquer le coût final des travaux et le montant de l'emprunt, conformément à l'article 288 de la *Loi sur l'instruction publique* et à l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière*;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle de demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport une autorisation définitive de contracter un emprunt à long terme d'un montant maximum de 4 920 213 \$. Par ailleurs, la nature, les conditions et les modalités de cet emprunt devront être autorisées par le Ministère des Finances.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

**D-2 TRANSPORT SCOLAIRE**

- a) **RÉSOLUTION 2014-CC-142 Allocation aux parents l'année scolaire 2014-2015**

**CONSIDÉRANT** les besoins particuliers de certains élèves;

**CONSIDÉRANT** que deux des élèves demeurent à l'extérieur des circuits d'autobus;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2014-2015 selon la liste annexée.

<b>NOM ET PRÉNOM</b>	<b>ALLOCATION</b>	<b>RAISON</b>
Joseph Lacroix	1 000 \$ / année	Élève hors circuit
Lison Paul	660 \$ / année	Élève hors circuit
Mélanie Gauthier	820 \$ / année	Besoins particuliers

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- b) **Dates des comités de transport (22 septembre, 16 février et 8 juin)**

Mme Riel rappelle qu'une rencontre aura lieu le 22 septembre et souligne qu'il faudra valider les deux autres dates avec les personnes qui seront élues aux élections de novembre.

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

**E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES**

- a) **RESOLUTION 2014-CC-143 Aménagement de locaux pour les formations Assistance à la personne à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

**CONSIDÉRANT** l'autorisation du MELS pour offrir les programme d'études 531699 – « Assistance à la personne en établissement de santé » et 531799 – « Assistance à la personne à domicile »;

**CONSIDÉRANT** l'allocation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport reçue dans le cadre du programme d'études 50512- - « Ajout ou réaménagement d'espace pour la formation professionnelle », au montant maximal de 145 807 \$;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un deuxième appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 août 2014, à 14 h;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-143) suite**

**CONSIDÉRANT** les quatre soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission conforme de Construction Luc Montreuil inc, au montant de 105 500,00 \$ (taxes exclues), et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, s à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

<b>TABLEAU COMPARATIF</b>	
Construction Luc Montreuil Inc.	105 500,00 \$
Construction Langevin et Frères	111 864,00 \$
Plomberie Aumond	114 600,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	114 940,00 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- b) **RÉSOLUTION 2014-CC-144** **Protocole d'entente avec la municipalité de Fort-Coulonge pour l'installation d'un panneau d'interprétation devant l'ancien centre administratif au 183, rue Principale**

**CONSIDÉRANT** que le patrimoine et l'histoire occupent une place importante à Fort-Coulonge;

**CONSIDÉRANT** que l'ancien centre administratif situé au 183, rue Principale, fera partie du circuit patrimonial;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire y installer à ses frais un panneau d'interprétation, permettant ainsi aux visiteurs de découvrir ce bâtiment;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le directeur général, M. Harold Sylvain, soit autorisé à signer le protocole pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- c) **Protocole d'entente avec la municipalité de Blue Sea pour un centre de sécurité civile**

Point biffé.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 10 septembre 2014

**d) Travaux d'été 2014**

M. Pétrin dépose la liste des projets, dont la valeur totalise 2 576 723 \$. Deux de ces projets, représentant une valeur de 390 000 \$, sont en attente, parce qu'ils sont liés avec le projet d'aménagement d'une salle régionale de spectacle à la Cité étudiante.

**e) Contrats de déneigement**

Les appels d'offres ont été lancés pour neuf écoles, plus un projet conjoint entre l'école de Gracefield, le CLSC de Gracefield et le Foyer d'accueil de Gracefield.

**f) Contrat mazout**

Le service va lancer un appel d'offres sous peu.

**g) Vente d'une parcelle du terrain du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) au 247 de la rue Moncion à Maniwaki**

M. Pétrin rappelle qu'une parcelle de terrain du CFER sera vendue à la Ville de Maniwaki dans le cadre du projet de redéveloppement de l'ex-parc Auger.

**h) Partage des économies supplémentaires avec Écosystem**

M. Pétrin explique que les économies d'énergie ont été plus importantes que prévu pour les deux premières années d'exploitation. Les montants en surplus seront partagés en parts égales avec la firme Ecosystem, maître-d'œuvre du projet, tout comme les subventions qui excédaient le niveau anticipé.

**E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**

Pas de point.

**F- AUTRES**

**F-1 Questions des commissaires**

Le commissaire M. Bernard Caron demande s'il y aura une deuxième entrée pour les enseignants, au niveau du nouveau stationnement de l'école de Gracefield. M. Pétrin répond par la négative.

Le commissaire M. Bernard Caron aimerait savoir si la bosse qui se trouve à l'entrée du stationnement relève de la Ville de Gracefield ou de la commission scolaire. M. Pétrin va s'en informer.

Le commissaire M. Bernard Caron aimerait des précisions sur le degré de sécurité des embarquements et débarquements des élèves à l'école de Gracefield. Mme Riel va faire des vérifications.

La commissaire Mme Madeleine Aumond aimerait savoir l'état des relations entre le centre Jean-Bosco et les élèves du centre St-Eugène. La présidente Mme Diane Nautit répond que tout va bien.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution  
ou annotation

Le mercredi 10 septembre 2014

La commissaire Mme Madeleine Aumond demande où en est rendue l'activité de financement du centre Jean-Bosco. La présidente Mme Diane Nault signale qu'il faudrait adresser la question aux autorités du centre.

La commissaire Mme Chantal Lamarche demande s'il faut remettre les portables tout de suite ou après les élections scolaires. M. Sylvain conseille d'attendre d'abord la fin de la période de mise en nomination.

La commissaire Mme Guylaine Marcil souligne qu'il y a un manque d'espace à l'école l'Envolée (Jean-Paul II) et demande s'il y a une possibilité de conclure une entente avec la Commission scolaire Western-Quebec. M. Sylvain a fait des approches en ce sens, mais les choses ne sont pas prometteuses pour l'instant.

La commissaire Mme Guylaine Marcil aimerait que des gestes soient posés pour enrayer les fuites d'élèves francophones vers des écoles de l'Ontario. Une rencontre sera mise sur pied avec le député provincial du Pontiac, M. André Fortin, sur cette question, avant la tenue des élections.

Le commissaire M. Bernard Caron demande s'il est possible d'acheter les portables. M. Pétrin enverra un courriel aux commissaires à ce sujet.

La commissaire Mme Chantal Tremblay souligne qu'elle a reçu plusieurs plaintes pour la première journée de classe, une journée-orpheline. La présidente Mme Nault signale qu'il est bien difficile de faire plaisir à tout le monde au niveau du calendrier scolaire.

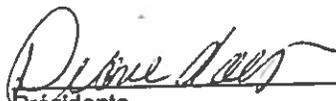
**F-2 RÉSOLUTION 2014-CC-145      Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 17 septembre 2014, à Mansfield

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 septembre 2014

**CANADA**  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 17 septembre 2014, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Absences motivées : Mmes Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Madeleine Aumond, Marie-Anne Poulin, Janique Lachapelle, Diane Nault, Denise Miron Marion, Gaétane Mousseau et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Charles Langevin, Daniel Moreau, Éric Éthier, Jacques Masseur et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Sont également absents de cette assemblée :

- |                      |   |
|----------------------|---|
| M. Harold Sylvain,   | directeur général   |
| M. Stéphane Rondeau, | directeur du Service des ressources éducatives,<br>de la sanction et de l'organisation scolaire |
| M. Richard Leblanc,  | directeur du Service des ressources humaines<br>et secrétaire général                           |
| Mme Manon Riel,      | directrice du Service des ressources financières<br>et du transport scolaire                    |
| M. Charles Pétrin,   | directeur du Service des ressources matérielles<br>et technologiques                            |
| M. Charles Millar,   | régisseur des services administratifs et des<br>communications                                  |

Faute de quorum, l'assemblée n'a pu se tenir.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 septembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 12 novembre 2014, à Maniwaki

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 22 septembre 2014

**CANADA**  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le lundi 22 septembre 2014, à 18 h 30, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Denise Miron Marion, Marie-Anne Poulin, Janique Lachapelle, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Éric Éthier et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum,

Absences motivées : Mmes Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Gaétane Mousseau et MM. Jacques Masseur, Daniel Moreau, Damien Lafrenière et Charles Langevin, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire), et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général  
M. Stéphane Rondeau, directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire  
M. Richard Leblanc, directeur du Service des ressources humaines et secrétaire général

*Note : cette rencontre a pris la forme d'une conférence téléphonique pour certains participants et certaines participantes, plus précisément pour les commissaires Mmes Denise Miron Marion et Chantal Tremblay et MM. Éthier et Bernard Caron.*

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée.

1 RÉSOLUTION 2014-CC-146 **Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle que l'ordre du jour soit adopté.

Ouverture de la séance  
1- Ordre du jour  
2- Demande de révision  
3- Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le lundi 22 septembre 2014

**2- RÉSOLUTION 2014-CC-147 Demande de révision -19-09-2014**

**CONSIDÉRANT** la décision prise par la direction de l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau, à l'égard de l'élève ayant le numéro de fiche 90662, concernant son classement pour l'année scolaire 2014-2015;

**CONSIDÉRANT** la demande de révision d'une décision déposée par un parent en date du 15 septembre 2014;

**CONSIDÉRANT** les présentations du père de l'élève, de l'élève, de l'équipe de direction de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, d'une enseignante et du directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire, au comité de révision d'une décision le 19 septembre 2014, au centre administration de la commission scolaire, à Maniwaki;

**CONSIDÉRANT** la mission de l'école publique québécoise qui est d'instruire, socialiser et qualifier les élèves;

**CONSIDÉRANT** l'étude des divers documents au dossier d'aide particulière de l'élève et des évaluations des professionnels;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de révision, lors de la rencontre du 19 septembre 2014;

**CONSIDÉRANT** que l'intérêt de l'élève est de poursuivre sa scolarisation;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la commission est de permettre à l'élève de poursuivre sa scolarisation;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'offrir aux parents de l'élève le choix de classement entre trois (3) parcours de formation, soit :

- Le parcours de formation en métier semi-spécialisé (FMSS) pour l'année scolaire 2014-2015;
- Le parcours de formation en métier semi-spécialisé (FMSS) avec de la scolarisation à domicile à raison de trois (3) soirs par semaine pour l'année scolaire 2014-2015;
- Le parcours de soutien adapté du premier cycle du secondaire (SS2) avec de la scolarisation à domicile à raison de trois (3) soirs par semaine pour l'année scolaire 2014-2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3 RÉSOLUTION 2014-CC-148 Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**CANADA**  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 12 novembre 2014, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Michelle Briand, Annette Dumouchel, Marie-Anne Poulin, Janique Lachapelle, Diane Nault, Denise Miron Marion et Chantal Tremblay et MM. Daniel Moreau, Jacques Masseau et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Mme Marthe Drolet, commissaire représentant les parents (ehdaa)

Absence motivée : M. Bernard Caron

Poste vacant : commissaire représentant les parents (général)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du Service des ressources humaines et secrétaire général
Mme Manon Riel,	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire
M. Charles Pétrin,	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques
M. Charles Millar,	régisseur des services administratifs et des communications

*Avant l'assemblée, de 18 h 00 à 19 h 00, les commissaires ont été assermentés par le secrétaire général, M. Richard Leblanc.*

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'il s'agit de la première rencontre du conseil depuis les élections scolaires du dimanche 2 novembre. Un tour de table est fait pour que chaque personne se présente.

Le directeur général, M. Harold Sylvain, adresse lui aussi un mot de bienvenue aux membres du conseil.

**A-1 Inscription des noms des candidats élus et des candidates élues, ainsi que des résultats officiels du scrutin**



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

Scrutin du 2 novembre 2014

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par M. Pierre Rondeau, président d'élection, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	Circonscription	Nom de la personne proclamée élue
Président		DIANE NAULT
Commissaire	No 1	DANIEL MOREAU
Commissaire	No 2	MICHELLE BRIAND
Commissaire	No 3	JANIQUE LACHAPELLE
Commissaire	No 4	MARIE-ANNE POULIN
Commissaire	No 5	CHANTAL TREMBLAY
Commissaire	No 6	BERNARD CARON
Commissaire	No 7	DAMIEN LAFRENIÈRE
Commissaire	No 8	DENISE MIRON MARION
Commissaire	No 9	JACQUES MASSEAU
Commissaire	No 10	GUYLAINE MARCIL
Commissaire	No 11	ANNETTE DUMOUCHEL

Donné à Gracefield,  
le 7 novembre 2014,  
par le président d'élection,  
M. Pierre Rondeau

**Résultat du recensement des votes**

Je, Pierre Rondeau, président d'élection, annonce le résultat du recensement des votes, à savoir que :

1. dans la circonscription électorale # 2 (Aumond, Déléage, Ste-Thérèse-de-la-Gatineau),
  - a) les candidats, ci-dessous mentionnés, ont reçu le nombre de votes inscrits vis-à-vis leur nom respectif,
    - Mme Madeleine Aumond 175
    - Mme Michelle Briand 181
  - b) le nombre d'électeurs inscrits est de 2 490
  - c) le nombre de bulletins valides est de 362
  - d) le nombre de bulletins rejetés est de 6



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

La majorité va en faveur de Mme Michelle Briand, avec 181 votes.

2. dans la circonscription électorale # 7 (partie est de Gracefield, Lac-Ste-Marie, Kazabazua, Low),

- a) les candidats, ci-dessous mentionnés, ont reçu le nombre de votes inscrits vis-à-vis leur nom respectif,
- M. Damien Lafrenière 129
  - Mme Chantal Lamarche 81
- b) le nombre d'électeurs inscrits est de 1 948
- c) le nombre de bulletins valides est de 210
- d) le nombre de bulletins rejetés est de 0

La majorité va en faveur de M. Damien Lafrenière, avec 129 votes.

3. dans la circonscription électorale # 11 (Grand-Calumet, Bryson, Shawville, Clarendon),

- a) les candidats, ci-dessous mentionnés, ont reçu le nombre de votes inscrits vis-à-vis leur nom respectif,
- Mme Annette Dumouchel 125
  - Mme Gaétane Mousseau 108
- b) le nombre d'électeurs inscrits est de 2 078
- c) le nombre de bulletins valides est de 234
- d) le nombre de bulletins rejetés est de 1

La majorité va en faveur de Mme Annette Dumouchel, avec 125 votes.

Donné à Gracefield, le 12 novembre 2014, par M. Pierre Rondeau, président d'élection.

**A-2 RÉSOLUTION 2014-CC-149      Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté (les ajouts sont en gras).

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- o Mot de bienvenue de la présidente
- o Mot de bienvenue du directeur général

1. Inscription des noms des candidats élus et des candidates élues, ainsi que des résultats officiels du scrutin



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-149) suite**

2. Ordre du jour
  3. Élections
    - a) Procédure d'élection
    - b) Résolution sur la procédure d'élection
    - c) Élection à la vice-présidence
    - d) Résolution sur la nomination à la vice-présidence
    - e) Élection des membres du comité exécutif
    - f) Résolution sur la composition du comité exécutif
  4. Délégation au conseil général (substitut)
  5. Représentation à la Table de développement social de la Vallée de la Gatineau
  6. Représentation au Centre local de développement de la Vallée de la Gatineau
  7. Représentation au Service régional de la formation professionnelle en Outaouais
  8. Vérification des coordonnées des membres du conseil
  9.
    - a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-09-10
    - b) Suivis
    - c) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-09-17
    - d) Suivis
    - e) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-09-22
    - f) Suivis
  10. Parole au public
  11. Correspondance
  12. Sondage sur les besoins en éducation dans le Pontiac
  13. Représentation au comité environnemental
  14. Demande de la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau
  15. Demande de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais
  16. Chaîne de communication et responsabilisation de chaque instance (élèves, parents, employés, élus politiques)
  17. Échéance du plan stratégique et circonstances particulières
  18. Centraide (*sujet traité après les points des ressources éducatives*)
  19. Rapport d'informations de la présidente
  20. Rapport d'informations du directeur général
  21. Dépôt des procès-verbaux :
    - a) Comité consultatif de gestion, 19 août 2014
    - b) Comité consultatif de gestion, 23 septembre 2014
  22. Appui au CHSLD
  23. Lettre de félicitation aux Mustangs
  24. Appui au CJE-VG
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**
- 1- RESSOURCES ÉDUCATIVES
    - a) Dates et thématiques des rencontres du comité des ressources éducatives 2014-2015
    - b) RSEQ
    - c) Calendrier scolaire 2015-2016
    - d) Comité des environnements favorables



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-149) suite**

- 2- **SANCTION DES ÉTUDES**
  - a) Portrait des statistiques MELS
- 3- **ORGANISATION SCOLAIRE**
  - a) Critères d'inscriptions des élèves
  - b) Fluctuation de la clientèle
- C) **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
  - 1- **RESSOURCES HUMAINES**
    - a) Démissions
    - b) Programme d'aide aux employés (PAÉ)
    - c) Historique des invalidités
  - 2- **SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
    - a) Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, ayant pour but de modifier le calendrier 2014-2015 de ces séances
    - b) Fonctionnement des rencontres du conseil des commissaires
    - c) Comités du conseil des commissaires
    - d) Code d'éthique et de déontologie du conseil des commissaires
    - e) Déclaration d'intérêt
    - f) Rémunération
    - g) Rapport d'événement sur les élections scolaires
- D) **SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**
  - 1- **RESSOURCES FINANCIÈRES**
    - a) Registre des chèques
    - b) États financiers 2013-2014
    - c) Institution d'un régime d'emprunts à long terme
    - d) Liste des commissaires vérificateurs 2014-2015
    - e) Frais de déplacement des commissaires
  - 2- **TRANSPORT SCOLAIRE**
    - a) Guichet unique des transports adaptés et collectifs / Vallée-de-la-Gatineau
    - b) Corporation Transporaction Pontiac de la MRC Pontiac
    - c) **Nouvelles de Claudie-Érica Lefebvre**
- E) **SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**
  - 1) **RESSOURCES MATÉRIELLES**
    - a) Dates des rencontres du comité des ressources matérielles et technologiques
    - b) Résultats d'ouverture des soumissions de déneigement
    - c) Résultats d'ouverture des soumissions pour le mazout no.2
    - d) Fournisseur de granules



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-149) suite**

- 2) **RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**  
a) Résultats d'ouverture des soumissions pour la refonte du site WEB  
CSHBO et Coeur-de-la-Gatineau

F) **AUTRES**

- 1- Questions des commissaires  
2- Levée de l'assemblée

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 17 décembre 2014, à  
Gracefield

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-3 Élections**

a) **Procédure d'élection**

M. Leblanc présente la procédure d'élection.

b) **RÉSOLUTION 2014-CC-150 Procédure d'élection**

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Denise Miron Marion  
d'adopter la procédure d'élection, telle que présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

c) **Élection à la vice-présidence**

Le commissaire M. Daniel Moreau propose la nomination de la  
commissaire Mme Denise Miron Marion au poste de vice-  
présidente. Celle-ci accepte la nomination.

d) **RÉSOLUTION 2014-CC-151 Nomination à la vice-présidence**

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Daniel Moreau que le conseil  
des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-  
l'Outaouais nomme Mme Denise Miron Marion à la vice-présidence.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

e) **Élection des membres du comité exécutif**

La présidente Mme Diane Nault propose des noms de commissaires  
pour siéger sur le comité exécutif.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**A-9 b) Suivis**

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis aux points suivants :

- o page 320-b, point A-2-b (suivis) – Mme Nault a fait la vérification des chèques à la place de Mme Madeleine Aumond.
- o page 323, point A-10 (achat d'un immeuble) – Une lettre a été envoyée à M. Paul Lamoureux à cet effet.
- o Page 324, point A-15 (maternelles 4 ans) – Une lettre a été envoyée aux députés provinciaux pour les sensibiliser à ce dossier.
- o Page 333, point F-1 (embarquements et débarquements) – Mme Riel a fait une vérification sur la sécurité et tout va bien.
- o Page 333, point F-1 (bosse) – La bosse située près du stationnement des autobus à l'école de Gracefield se trouve sur un terrain appartenant à la Ville. Celle-ci fait cependant des démarches pour corriger le problème.
- o Page 334, point F-1 (manque d'espace) – La commissaire Mme Guylaine Marcil précise qu'il s'agissait de l'école L'Envolée, pas de l'école Poupore.

**A-9 c) RÉSOLUTION 2014-CC-158**

**Dispense de lecture et adoption  
du procès-verbal de l'assemblée  
du conseil des commissaires du  
17 septembre 2014**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 17 septembre 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-9 d) Suivis**

Pas de suivi.

**A-9 e) RÉSOLUTION 2014-CC-159**

**Dispense de lecture et adoption  
du procès-verbal de l'assemblée  
du conseil des commissaires du  
22 septembre 2014**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du lundi 22 septembre 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-9 f) Suivis**

Pas de suivi.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**A-10 Parole au public**

M. Denis Rossignol, directeur de l'établissement Primaire Pontiac et coordonnateur local de l'Association des directions d'établissements de l'ouest du Québec, félicite les commissaires suite à leur élection.

M. Guy Croteau, enseignant à Sieur-de-Coulonge et vice-président du Syndicat du personnel professionnel des Hautes-Rivières, félicite les commissaires et les remercie de leur engagement dans le monde de l'éducation. Il souligne les demandes formulées par le front commun dans le dossier du renouvellement des conventions collectives.

M. François Robert, journaliste du journal La Gatineau, salue les commissaires.

**A-11 Correspondance**

Pas de question sur la correspondance.

**A-12 Sondage sur les besoins en éducation dans le Pontiac**

M. Sylvain donne des explications sur ce sondage qui a pour but de permettre aux parents du Pontiac de faire connaître leurs préférences et exigences en ce qui a trait à l'éducation de leurs enfants. La préparation du sondage se fera d'ici les Fêtes et il prendra place au cours de la deuxième partie de l'année scolaire. Il répond aux questions des commissaires Mmes Denise Miron Marion, Guylaine Marciel et Janique Lachapelle.

**A-13 RÉSOLUTION 2014-CC-160 Représentation au comité  
environnemental**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le commissaire M. Jacques Masseau soit nommé le représentant du conseil des commissaires sur le comité environnemental de la CSHBO pour l'année scolaire 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-14 RÉSOLUTION 2014-CC-161 Demande de la municipalité de Ste-  
Thérèse-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT le partenariat engagé entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau ;

CONSIDÉRANT que les installations de la cour d'école servent aussi à nos élèves ;

CONSIDÉRANT l'importance de stimuler et d'encourager l'activité physique chez nos élèves et notre population ;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-161) suite**

**CONSIDERANT** la communication réalisée par le directeur général à l'endroit de Mme Francine Lacroix ;

**CONSIDERANT** les liens avec la direction du service des ressources matérielles et technologiques de la CHSBO ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Michelle Briand que la CSHBO donne un appui très favorable à ce projet et félicite la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau pour son engagement à promouvoir les activités extérieures des élèves et des jeunes de son territoire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-15 RÉSOLUTION 2014-CC-162**

**Appui à la CRÉO**

**CONSIDERANT** l'importance du rôle joué par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais ;

**CONSIDERANT** que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais agit à titre de partenaire de la CRÉO dans le cadre de nombreux projets et initiatives de concertation et de développement régional ;

**CONSIDERANT** la nécessité de maintenir le partenariat entre le gouvernement provincial, le milieu municipal et la société civile de l'Outaouais, lequel se confirme par le maintien d'une instance régionale de concertation et de développement régional ;

**CONSIDERANT** que cette instance régionale constitue un élément important dans le cadre de la stratégie gouvernementale pour l'occupation et la vitalité des territoires, urbain et ruraux de l'Outaouais, et un acteur important de notre développement régional ;

**CONSIDERANT** que cette instance régionale s'avère d'autant plus urgente et nécessaire compte tenu de la tendance en matière de concentration et de centralisation de l'action gouvernementale présentement observée ;

**CONSIDERANT** que cette instance régionale s'avère d'autant plus requise pour permettre à l'Outaouais de parler d'une seule voix sur les enjeux et dossiers qui touchent à notre région et qui impliquent le niveau de gouvernement supérieur et incontournable pour permettre à l'Outaouais d'affirmer son statut particulier et sa personnalité distincte au sein de la réalité québécoise ;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-162) suite**

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Daniel Moreau d'appuyer la Conférence régionale des élus de l'Outaouais dans ses démarches pour signifier au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, à la députée de Gatineau et ministre responsable de l'Outaouais et aux autres membres de la députation de l'Outaouais à l'Assemblée nationale du Québec sur la nécessité et l'importance de maintenir une instance de concertation et de développement régional en Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-16 Chaîne de communication et responsabilisation de chaque instance  
(élèves, parents, employés, élus politiques)**

M. Sylvain présente ce document et précise les différences par rapport à la version précédente. La nouvelle version sera mise en ligne sur le site Internet et la page Facebook.

**RÉSOLUTION 2014-CC-163      Chaîne de communication**

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'adopter la marche à suivre en cas d'insatisfaction, telle que déposée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-17 Échéance du plan stratégique et circonstances particulières**

M. Sylvain rappelle que nous attendons encore la parution du plan stratégique du ministère avant d'amorcer les travaux de mise à jour de celui de la commission scolaire. Les deux doivent être en phase.

**A-18 Centraide**

Le sujet sera abordé après les points des ressources éducatives.

**A-14 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport et donne des précisions sur la conférence de presse d'ouverture du Salon FP-FT. Elle signale que le conseil général de la Fédération des commissions scolaires qui aura lieu dans quelques jours devrait revêtir une importance particulière, puisqu'il permettra d'en savoir davantage sur les intentions du gouvernement.

Concernant la formation qui sera offerte aux commissaires le 3 décembre, à Gatineau, elle enverra un courriel aux membres du conseil sitôt que l'endroit exact sera connu.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**A-15 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain se dit souvent interpellé sur les impacts des compressions et il souligne la mobilisation positive du personnel, malgré les obstacles et les difficultés.

**A-21 Dépôt des procès-verbaux :**

- a) Comité consultatif de gestion, 19 août 2014
- b) Comité consultatif de gestion, 23 septembre 2014

Les procès-verbaux sont déposés. M. Sylvain répond à une question de la commissaire Mme Chantal Tremblay, au sujet du plan de travail relatif à M. Collerette (procès-verbal du 19 août).

**A-22 RÉSOLUTION 2014-CC-164      Projet de construction neuve  
d'un CHSLD à Maniwaki**

**CONSIDÉRANT** le projet mené par le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau, concernant la construction neuve d'un Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) à Maniwaki ;

**CONSIDÉRANT** que ce projet comporte de nombreux avantages, notamment une économie de coût, étant donné que le terrain, situé à proximité du Centre hospitalier de Maniwaki, appartient au CSSSVG ;

**CONSIDÉRANT** que le CSSSVG n'a encore obtenu aucune réponse positive du ministère de la Santé et des Services sociaux ;

**CONSIDÉRANT** l'urgence d'obtenir les autorisations nécessaires, puisque l'échéancier de réalisation du projet s'étend sur une période de 3 à 4 ans ;

**CONSIDÉRANT** les besoins urgents et prioritaires de la Vallée de la Gatineau en matière de santé et de services sociaux, particulièrement en ce qui a trait au vieillissement de la population ;

**CONSIDÉRANT** les efforts entrepris par un comité formé de Mmes Josée Rochon et Sylvie Geoffrion pour soutenir ce projet ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Diane Nault que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais donne un appui ferme et sans équivoque en faveur des démarches entreprises par le comité formé par Mmes Josée Rochon et Sylvie Geoffrion pour soutenir la réalisation d'un tel projet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014



Numéro de résolution  
ou annotation

**A-23 Lettre de félicitation aux Mustangs**

Suite à la victoire des Mustangs de la Cité étudiante au championnat régional de football, catégorie juvénile, une lettre de félicitations a été envoyée.

**A-24 Appui au CJE-VG**

Une lettre d'appui sera envoyée au Carrefour jeunesse emploi Vallée de la Gatineau. Une lettre semblable sera aussi produite pour le CJE Pontiac.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**a) Dates et thématiques des rencontres du comité des ressources éducatives 2014-2015**

M. Rondeau présente les dates et les sujets des rencontres. Il propose deux dates pour l'une des rencontres. Le conseil reviendra sur ce point plus tard.

**b) RSEQ**

**a) RÉSOLUTION 2014-CC-165 Délégation au Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais pour l'année 2014-2015**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire Mme Guylaine Marcil que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate M. René Allard à titre de délégué auprès du Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que le Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais a soumis à notre attention. À cet effet, il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**b) RÉSOLUTION 2014-CC-166 Affiliation au Réseau du sport  
étudiant du Québec en Outaouais  
pour l'année 2014-2015**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,71 \$ basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la commission scolaire et ce au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation permet à nos élèves de bénéficier des organisations régionales sportives. De plus, il symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**c) Calendrier scolaire 2015-2016**

M. Rondeau présente le projet de calendrier. La commissaire Mme Chantal Tremblay signale que le 11 novembre 2015 peut devenir un jour férié l'an prochain. M. Rondeau en prend note et y reviendra lors de la rencontre du comité des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire du 25 novembre prochain.

**d) Comité des environnements favorables**

M. Rondeau présente le comité et souligne que la présidente Mme Diane Nault y représentera le conseil.

**B-2 SANCTION DES ÉTUDES**

**a) Portrait des statistiques MELS**

M. Rondeau présente et explique le document.

**B-3 ORGANISATION SCOLAIRE**

**a) Critères d'inscription des élèves**

M. Rondeau présente la procédure et souligne que des modifications doivent être apportées au document. Le comité des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire se rencontrera à cet effet le 25 novembre prochain.

**b) Fluctuation de la clientèle**

Selon les données du 30 septembre 2014, il y a 86 élèves de moins cette année, comparativement à l'an dernier, malgré le fait que les prévisions ministérielles annonçaient l'atteinte d'un plateau au niveau des effectifs. Il signale que le préscolaire affiche une perte de onze élèves, alors qu'il y avait eu une hausse l'an dernier.

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014



Numéro de résolution  
ou annotation

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**A-18 Centraide**

Le sujet revient à l'ordre du jour. La présidente Mme Diane Nault souligne l'importance de contribuer et annonce qu'elle fera un don à la campagne 2014. Elle invite les autres membres du conseil à faire de même. MM. Sylvain et Millar donnent des précisions sur la campagne. Le bilan de la campagne sera présenté lors de la prochaine séance du conseil.

*(Pause, de 20 h 20 à 20 h 30)*

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**C-1 RESSOURCES HUMAINES**

**a) RÉSOLUTION 2014-CC-167 Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de prendre acte des démissions de ces personnes :

Nom	Fonction
Lisette Crytes	Préposée aux élèves handicapés
Gilles Forget	Enseignant (NLQ)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) Programme d'aide aux employés (PAÉ)**

M. Leblanc présente le rapport et signale qu'un examen plus détaillé sera fait lors de la rencontre du comité des ressources humaines.

**c) Historique des invalidités**

M. Leblanc présente le tableau.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**C-2 SECRETARIAT GÉNÉRAL**

- a) **RÉSOLUTION 2014-CC-168** **Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, ayant pour but de modifier le calendrier 2014-2015 de ces séances**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, dans le but de modifier le calendrier 2014-2015 de ces séances.

Les dates prévues des prochaines séances ordinaires seront les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
28 janvier 2015	Mansfield
25 février 2015	Gracefield
25 mars 2015	Mansfield
29 avril 2015	Maniwaki
20 mai 2015	Mansfield
29 juin 2015	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- b) **RÉSOLUTION 2014-CC-169** **Fonctionnement des rencontres du conseil des commissaires**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'approuver les nouvelles dispositions touchant le fonctionnement des rencontres du conseil des commissaires, tel que stipulé ci-dessous :

***Jours des rencontres***

***Le conseil des commissaires*** tient ses rencontres régulières généralement le dernier mercredi de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et de décembre.

***Le comité de travail*** tient ses rencontres le lundi précédant la rencontre du conseil, au besoin.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-169) suite

**Heures et lieux des rencontres**

**Le conseil des commissaires** tient ses rencontres régulières à 19 h 00, selon le calendrier établi à chaque année (salles des Hauts-Bois de Mansfield, Gracefield et Maniwaki).

**Le comité de travail** tient ses rencontres à 18 h 15, en visioconférence entre les salles des Hauts-Bois du Pontiac (Mansfield) et de la Vallée de la Gatineau (avec une alternance entre Maniwaki et Gracefield).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**c) Comités du conseil des commissaires**

M. Leblanc met la composition des comités à jour.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**c) Dates et thématiques des rencontres du comité des ressources éducatives 2014-2015**

Le conseil revient sur ce point. Concernant la rencontre dont il était question, la date du 25 novembre est choisie. Cette rencontre aura lieu à Gracefield, à 18 h.

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**d) Code d'éthique et de déontologie du conseil des commissaires**

M. Leblanc présente le règlement.

**e) Déclaration d'intérêt**

M. Leblanc dépose le document.

**f) Rémunération des commissaires**

Le commissaire M. Damien Lafrenière propose une version alternative, dans le but que sa part des montants qui lui seraient versés en cas d'absences soit remise à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau. Les commissaires votent et l'amendement est rejeté par le compte de dix voix contre une.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**RÉSOLUTION 2014-CC-170 Rémunération des  
commissaires**

CONSIDÉRANT le décret numéro 707-2014 du 16 juillet 2014 du gouvernement du Québec déterminant les montants annuels maxima qu'une commission scolaire peut accorder à ses commissaires;

CONSIDÉRANT les montants annuels maximaux de la rémunération qui ont été identifiés dans le décret, pour la période du 7 novembre au 30 juin 2015;

CONSIDÉRANT les modifications à la composition du conseil des commissaires à la suite des élections scolaires du 2 novembre 2014;

CONSIDÉRANT l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique* permettant au conseil des commissaires de déterminer la rémunération qui peut être versée à ses membres pour les services rendus à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT les travaux d'un comité plénier du conseil des commissaires ayant retenu les principes de répartition de la somme disponible;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil que la rémunération des commissaires soit établie selon les montants du tableau et distribution suivants :

MONTANTS ANNUELS MAXIMA QU'UNE COMMISSION SCOLAIRE PEUT ACCORDER À SES COMMISSAIRES (décret 707-2014)	Montant par personne : du 7 novembre 2014 au 30 juin 2015	Montants totaux
Nombre de commissaires	2 476 \$ x 16 =	39 616 \$
Nombre de commissaires membres du comité exécutif	3 327 \$ x 7 =	23 289 \$
Rémunération additionnelle pour la présidence du conseil des commissaires (0,98\$ par élève ou 15 718\$ (2 539 X 0,98\$ = 2 488,22 \$)	15 718 \$ x 66% =	10 478,67 \$
Dépenses supplémentaires en raison de l'étendue du territoire	1 309 \$ x 4 =	5 236 \$
Le nombre de circonscriptions électorales scolaires situées à 75 kilomètres ou plus du siège de la commission scolaire		
En vue de soutenir la participation à différents comités, le nombre de commissaires	873 \$ x 16 =	13 968 \$
	<b>Sous-total</b>	<b>92 587,67 \$</b>
	Réservé à la présidence du conseil	10 478,67 \$
	Réservé à la vice-présidence du conseil	1 000 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>81 109 \$</b>



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-170) suite**

Un salaire annuel de base (2 534,66 \$) pour chaque commissaire basé sur cinquante pour cent (50 %) du montant de 81 109 \$, divisé par le nombre de commissaires (16).

Un montant supplémentaire de 101,39 \$ pour chaque commissaire basé sur cinquante pour cent (50 %) du montant de 81 109 \$, divisés par le nombre de rencontres (25) et le nombre de commissaires (16).

Dans l'éventualité qu'un commissaire soit absent à l'une des rencontres ci-haut mentionnées, celui-ci ne recevra pas le montant supplémentaire de 101,39 \$. Ce montant sera alors redistribué aux commissaires présents.

Chaque commissaire se voit accorder la possibilité de s'absenter une fois sans subir de coupure.

Pour la présidence, un montant de 10 478,67 \$ vient s'ajouter au salaire annuel de base du commissaire.

Pour la vice-présidence, un montant de 1 000 \$ vient s'ajouter au salaire annuel de base du commissaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**g) Rapport d'événement sur les élections scolaires**

M. Leblanc présente ce document préparé par le président d'élections. La présidente Mme Diane Nault et M. Sylvain répondent aux questions de la commissaire Mme Michelle Briand et le commissaire M. Damien Lafrenière apporte certaines précisions.

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES**

**a) RESOLUTION 2014-CC-171 Registre de chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Madame Diane Nault;

**CONSIDÉRANT** que les observations de la commissaire indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Diane Nault que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 8 septembre, 22 septembre et 7 octobre 2014 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**b) RÉSOLUTION 2014-CC-172 États financiers 2013-2014**

**CONSIDÉRANT** la teneur du rapport sur les états financiers annuels audités de Deloitte;

**CONSIDÉRANT** l'étude des états financiers par le comité de vérification de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la directrice du service des ressources financières, Mme Manon Riel;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2013-2014, tel que présenté par les vérificateurs Deloitte au comité de vérification.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**c) RÉSOLUTION 2014-CC-173 Régime d'emprunts à long terme**

**RÉGIME D'EMPRUNTS À LONG TERME**

**CONSIDÉRANT QUE**, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (l'« *Emprunteur* ») désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre d'ici le 30 septembre 2015, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 4 493 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE**, conformément à l'article 83 de cette Loi, l'Emprunteur désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts visant les emprunts à long terme à être contractés par l'Emprunteur, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, d'établir les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacun de ces emprunts;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2014-CC-173) suite

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (le « *Ministre* ») a autorisé l'institution par l'Emprunteur du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 4 septembre 2014;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion :

1. QU'un régime d'emprunts, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer de temps à autre, d'ici le 30 septembre 2015, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 4 493 000 \$, soit institué;
2. QUE les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du Régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :
  - a) malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;
  - b) l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
  - c) chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada, sur le marché canadien ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
  - d) les emprunts seront effectués par l'émission de titres d'emprunt sur le marché canadien (les « *Obligations* ») ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
  - e) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné que pour financer les dépenses d'investissements et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le Ministre;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-173) suite**

3. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus et le montant auquel réfère l'alinéa a) du paragraphe 2 ci-dessus, on ne tient compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;
4. QUE, dans le cas où les emprunts sont effectués par l'émission d'Obligations, l'Emprunteur accorde au ministre des Finances le mandat irrévocable, pendant la durée du Régime d'emprunts :
  - a) de placer, pour le compte de l'Emprunteur, les emprunts autorisés en vertu du Régime d'emprunts, sous réserve des limites qui y sont énoncées et des caractéristiques qui y sont stipulées;
  - b) de convenir, pour le compte de l'Emprunteur, des modalités financières des émissions d'obligations avec les preneurs fermes de ces émissions qu'il aura choisis ;
  - c) de retenir, pour le compte de l'Emprunteur, les services de tout conseiller juridique, de toute société de fiducie et le cas échéant, d'un imprimeur et de convenir des modalités de la rétention de tel conseiller, de telle société de fiducie et, le cas échéant, de l'imprimeur.
5. QUE, dans le cas où les emprunts en vertu du Régime d'emprunts sont effectués par l'émission d'Obligations, chacun de ces emprunts comporte les caractéristiques suivantes :
  - a) la société de fiducie désignée par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, agira comme fiduciaire pour les porteurs d'obligations;
  - b) le conseiller juridique désigné par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, verra à préparer la documentation pertinente et à émettre un avis juridique sur la validité de l'emprunt et de l'émission d'obligations;
  - c) l'imprimeur désigné par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, verra à imprimer les certificats individuels d'obligations qui pourraient, dans les circonstances mentionnées à l'alinéa n) ci-après, être émis en échange du certificat global;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-173) suite**

- d) une circulaire d'offre relative à l'émission d'obligations sera émise par l'Emprunteur;
- e) une fiducie d'utilité privée sera constituée par l'Emprunteur en vertu de la convention de fiducie principale ou, le cas échéant, de la convention de fiducie supplémentaire au bénéfice des porteurs d'obligations et la société de fiducie qui sera désignée par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, sera chargée de veiller à l'affectation de la créance de l'Emprunteur lui résultant de la subvention gouvernementale qui lui sera accordée, à l'administration du patrimoine fiduciaire qui sera constitué et à l'application de la convention de fiducie pertinente;
- f) les signataires ci-après autorisés de l'Emprunteur, sont autorisés à livrer le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global à la société de fiducie précitée pour permettre à cette dernière de les certifier, à signer tous les documents nécessaires à cette fin et à leur livraison définitive à Services de dépôt et de compensation CDS Inc. (« CDS ») ou, le cas échéant, selon les instructions de CDS;
- g) les Obligations seront émises en vertu d'une convention de fiducie principale ou, le cas échéant, d'une convention de fiducie supplémentaire conclue entre l'Emprunteur, la société de fiducie et, à titre d'intervenant, le Ministre et les Obligations seront régies par ces conventions de fiducie;
- h) dans la mesure où l'Emprunteur a déjà conclu une convention de fiducie principale avec la société de fiducie et le Ministre permettant l'émission d'obligations inscrites en compte auprès de CDS, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera cette convention de fiducie déjà conclue;
- i) par ailleurs, dans la mesure où l'Emprunteur n'a pas conclu une telle convention de fiducie principale, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, et qui sera par la suite conclue entre ce dernier, la société de fiducie et le Ministre;
- j) la convention de fiducie supplémentaire à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, et qui sera par la suite conclue entre ce dernier, la société de fiducie et le Ministre;
- k) les Obligations seront vendues en vertu du contrat de prise ferme à intervenir entre le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, et les preneurs fermes des Obligations aux prix et suivant les modalités dont ils conviendront;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-173) suite**

- l) les Obligations seront inscrites en compte auprès de CDS, pourvu que CDS demeure un organisme d'autoréglementation reconnu par l'Autorité des marchés financiers du Québec, ou auprès de toute chambre de dépôt et de compensation qui aurait succédé à CDS pourvu qu'il s'agisse d'un organisme d'autoréglementation ainsi reconnu;
- m) les Obligations seront émises en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant et seront représentées par un certificat global pour leur pleine valeur nominale ou par un certificat global pour chaque tranche d'Obligations s'il devait y avoir plusieurs tranches, déposé auprès de CDS et immatriculé au nom du propriétaire pour compte désigné par CDS, au bénéfice des porteurs non-inscrits des Obligations et dont les intérêts respectifs dans celles-ci seront attestés par des inscriptions dans des registres;
- n) si CDS cessait d'agir comme dépositaire du certificat global, si CDS cessait d'être un organisme d'autoréglementation reconnu par l'Autorité des marchés financiers du Québec sans être remplacé par un tel organisme dans les trente (30) jours ou si l'Emprunteur désirait remplacer le certificat global par des certificats individuels d'obligations, les Obligations seraient alors représentées par des certificats individuels d'obligations entièrement immatriculés en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant;
- o) le paiement du capital et des intérêts sur les Obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global se fera par voie de crédit fait par CDS au compte respectif de ses adhérents qui détiennent des Obligations et par voie de crédit fait par ces derniers au compte respectif des porteurs non-inscrits d'obligations qu'ils représentent;
- p) s'il devait y avoir des certificats individuels d'obligations émis en remplacement du certificat global, le paiement des intérêts sur les certificats individuels d'obligations se ferait alors soit par chèque ou traite payable au pair et tiré sur une banque régie par la Loi sur les banques et les opérations bancaires (L.C. 1991, c. 46) ou sur une coopérative de services financiers régie par la Loi sur les coopératives de services financiers (RLRQ, chapitre C-67.3), soit par virement de fonds dans un compte maintenu par le porteur inscrit du certificat individuel d'obligation concerné auprès d'un établissement financier dont l'identification aura été communiquée à la société de fiducie;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-173) suite**

- q) dans le cas d'Obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global, la société de fiducie agira comme agent payeur;
- r) dans le cas d'Obligations représentées par des certificats individuels d'obligations, l'agent payeur sera la société de fiducie pour ce qui est du paiement des intérêts et, pour ce qui est du paiement du capital, toute succursale au Canada des banquiers de l'Emprunteur ou, au choix de ce dernier, toute coopérative de services financiers régie par la Loi sur les coopératives de services financiers et La Caisse centrale Desjardins du Québec, à Montréal;
- s) tout versement d'intérêt en souffrance sur les Obligations portera lui-même intérêt au même taux que celui que comportent les obligations concernées;
- t) les Obligations ne seront pas remboursables par anticipation au seul gré de l'Emprunteur mais elles seront cependant achetables par lui sur le marché par soumission, de gré à gré ou par tout autre mode que l'Emprunteur estimera approprié, les Obligations ainsi achetées pouvant être réémises par l'Emprunteur en tout temps avant leur échéance;
- u) dans la mesure où des certificats individuels d'obligations seraient émis, ils seront échangeables, sans frais pour leurs porteurs inscrits, pour une valeur nominale globale égale de certificats individuels d'obligations de toutes coupures autorisées et de mêmes caractéristiques pourvu que le nombre réclamé de certificats individuels d'obligations soit, de l'avis de la société de fiducie, raisonnable dans les circonstances;
- v) le certificat global et les certificats individuels d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront signés, au nom de l'Emprunteur, par l'un ou l'autre des signataires ci-après autorisés, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, ces signatures pouvant être remplacées par un fac-similé imprimé ou autrement reproduit qui aura le même effet qu'une signature manuscrite; le certificat global et les certificats individuels d'obligations, s'il en était, comporteront de plus un certificat de la société de fiducie, sous la signature de l'un de ses représentants autorisés;
- w) le certificat global et les certificats individuels d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront rédigés en la forme, porteront les numéros d'ordre et comporteront les énonciations non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes que détermineront les représentants de l'Emprunteur qui les signeront;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-173) suite**

- x) les Obligations seront garanties par le transfert à un patrimoine fiduciaire détenu par la société de fiducie de la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui sera accordée à l'Emprunteur par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des Obligations de cette émission, étant entendu que ni l'Emprunteur ni la société de fiducie ne pourront exiger que les sommes devant être déposées auprès du ministre des Finances pour former un fonds d'amortissement leur soient remises par le ministre des Finances avant les dates prévues pour le paiement du capital des Obligations; et
  - y) les Obligations comporteront les modalités financières qui seront agréées par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur, et par les preneurs fermes des Obligations lors de leur vente.
6. QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt effectué par l'émission d'Obligations, et en accord avec la tarification établie par le ministre des Finances, les honoraires et débours de la société de fiducie, des conseillers juridiques et de l'imprimeur dont les services auront été retenus par le ministre des Finances, agissant pour le compte de l'Emprunteur;
7. QUE l'Emprunteur soit autorisé, le cas échéant, à payer les honoraires annuels de la société de fiducie, dont les services auront été retenus, en accord avec la tarification établie par le ministre des Finances;
8. QUE dans le cas où les emprunts en vertu du Régime d'emprunts sont effectués auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ceux-ci comportent les caractéristiques suivantes :
- a) l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du Régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, en tenant compte du montant qui pourrait être alloué à une ou des emprunts effectués par l'émission d'Obligations, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à être conclue entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2014-CC-173) suite

- b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
  - c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, modifié par le décret 1057-2013 du 23 octobre 2013, adopté en vertu de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M-24.01), tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre; et
  - d) aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.
9. QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement aux termes du Régime d'emprunts, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;

10. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants :

La présidente,  
Diane Nault

ou le

Directeur général,  
Harold Sylvain

ou la

Directrice des ressources financières et du  
transport scolaire,  
Manon Riel



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-173) suite

de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer les conventions de fiducie principale et supplémentaire, les certificats globaux, les certificats individuels d'obligations, la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière, le billet; à consentir à toutes les clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes; à recevoir le produit net des emprunts et à en donner bonne et valable quittance; à livrer le billet; à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes; à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;

11. QUE, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts, pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- d) **RÉSOLUTION 2014-CC-174 Liste des commissaires vérificateurs pour l'année 2014-2015**

**CONSIDÉRANT** la nouvelle année financière;

**CONSIDÉRANT** que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Diane Nault que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

Date	Lieu	Nom du commissaire vérificateur
12 novembre 2014	Maniwaki	Diane Nault
17 décembre 2014	Gracefield	Daniel Moreau
28 janvier 2015	Mansfield	Bernard Caron
25 février 2015	Gracefield	Michelle Briand et Diane Nault
25 mars 2015	Mansfield	Marie-Anne Poulin
29 avril 2015	Maniwaki	Janique Lachapelle
20 mai 2015	Mansfield	Annette Dumouchel
29 juin 2015	Maniwaki	Chantal Tremblay



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-174) suite**

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- e) **RÉSOLUTION 2014-CC-175** **Modification à la Politique des frais de déplacement pour les commissaires**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau de modifier la Politique des frais de déplacement des commissaires par l'ajout des dispositions suivantes :

*Lorsque des commissaires devront se rendre à une même rencontre et que la durée de la rencontre sera la même pour tous et toutes, le covoiturage sera essentiel. En cas de non-conformité, le ou la commissaire concerné-e verra son traitement de frais de déplacement réduit de 10 %. La présidente signera alors le formulaire de remboursement de frais de déplacement.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-2 TRANSPORT SCOLAIRE**

- a) **RÉSOLUTION 2014-CC-177** **Délégation au conseil d'administration du Guichet unique des transports adaptés et collectifs Vallée-de-la-Gatineau (GUTAC)**

CONSIDÉRANT que le Guichet unique des transports adaptés et collectifs Vallée-de-la-Gatineau (GUTAC) demande au conseil des commissaires de nommer une ou un représentant de la commissions scolaire au conseil d'administration ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate le commissaire M. Bernard Caron à titre de représentant au conseil d'administration du Guichet unique des transports adaptés et collectifs Vallée-de-la-Gatineau (GUTAC).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- b) **RÉSOLUTION 2014-CC-178** **Délégation au conseil d'administration de la Corporation Transporaction Pontiac de la MRC Pontiac**

CONSIDÉRANT que la Corporation Transporaction Pontiac de la MRC Pontiac demande au conseil des commissaires de nommer une ou un représentant de la commission scolaire au conseil d'administration ;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-178) suite**

Il EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate la commissaire Mme Guylaine Marcil à titre de représentant au conseil d'administration de la Corporation Transproaction Pontiac de la MRC Pontiac.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**c) Retour sur l'accident d'autobus**

Mme Riel informe le conseil de l'état de santé de l'élève impliquée dans l'accident d'autobus du 17 septembre dernier. La Sûreté du Québec fait enquête sur les circonstances, mais il semble bien que l'accident ait été causé par des bris au plan mécanique. La conductrice n'était pas en cause. Une revue de tous les points d'embarquement a été faite pour s'assurer de leur degré de sécurité.

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

**E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES**

**a) Dates des rencontres du comité des ressources matérielles et technologiques**

M. Pétrin présente les trois dates envisagées, la plus proche étant le 26 novembre.

**b) Résultats d'ouverture des soumissions de déneigement**

M. Pétrin présente les résultats.

**c) Résultats d'ouverture des soumissions pour le mazout no 2**

M. Pétrin donne des explications sur ce dossier.

**d) Fournisseur de granules**

Nous éprouvons certains problèmes avec notre fournisseur Trébio, au niveau de l'approvisionnement en granules. M. Pétrin a fait des démarches à ce niveau, afin de s'assurer que les livraisons se poursuivent.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 12 novembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**

**a) Résultats d'ouverture des soumissions pour la refonte du site web CSHBO et Cœur-de-la-Gatineau**

Nous avons reçu des subventions pour les sites de la commission scolaire et du Cœur et le contrat a été donné. La mise en ligne des nouveaux sites est prévue pour le mois de février.

**F- AUTRES**

**F-1 Questions des commissaires**

La commissaire Mme Chantal Tremblay aimerait en savoir davantage sur les raisons entourant le retrait des PMJ (périodes de mise à jour) à Gracefield. M. Sylvain va préparer une note là-dessus, pour tous les commissaires.

La commissaire Mme Janique Lachapelle signale que des étudiants se plaignent du froid à la Cité étudiante. M. Pétrin souligne que le lancement du chauffage s'est fait en concertation avec la direction de l'école et en fonction du climat extérieur. Il fera des vérifications sur la date exacte du lancement.

Le commissaire M. Damien Lafrenière se prononce sur les PMJ et admet que ces périodes étaient parfois perçues comme des congés par les élèves.

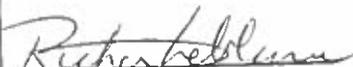
La commissaire Mme Guylaine Marciil aimerait savoir où en est le dossier de la relocalisation éventuelle des élèves de l'Envolée. M. Sylvain a eu une réponse du directeur général de la Commission scolaire Western-Quebec, M. Paul Lamoureux, au niveau des règles de disposition des bâtiments. Il nous fera part de tout changement.

**F-2 RÉSOLUTION 2014-CC-179      Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 17 décembre 2014, à Gracefield

  
Secrétaire général

\_\_\_\_\_  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2014

**CANADA**  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 novembre 2014, à 18 h 30, au 11 du chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Michelle Briand, Annette Dumouchel, Marie-Anne Poulin, Janique Lachapelle, Diane Nault, Denise Miron Marion et Chantal Tremblay et MM. Daniel Moreau, Bernard Caron Jacques Masseau et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum,

Absences motivées : Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Mme Marthe Drolet, commissaire représentant les parents (ehdaa)

Poste vacant : commissaire représentant les parents (général)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général  
M. Richard Leblanc, directeur du Service des ressources humaines et secrétaire général  
M. Charles Millar, régisseur des services administratifs et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée.

**1- RÉSOLUTION 2014-CC-180      Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté.

Début de la rencontre

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Dossier des fusions
  - a) Mise en contexte et résumé de la rencontre du 20 novembre avec les présidences et directions générales
  - b) Propositions du ministre
    - i. Québec
    - ii. Outaouais
  - c) Questionnaire de la Fédération des commissions scolaires
  - d) Position du conseil des commissaires de la CSHBO
  - e) Découpage au niveau du Québec selon la proposition du ministre
  - f) Chronologie probable au niveau des changements proposés



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-180) suite**

- g) Formation des nouveaux commissaires le 4 décembre 2014, à 18 h 30, au 34 de la rue Binet à Gatineau
- 3- Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2- Dossier des fusions**

La présidente Mme Diane Nault précise que tous les conseils des commissaires des commissions scolaires francophones de l'Outaouais tiennent des rencontres extraordinaires ces jours-ci pour prendre position sur la proposition du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

- a) **Mise en contexte et résumé de la rencontre du 20 novembre avec les présidences et directions générales**

M. Sylvain présente le document.

- b) **Propositions du ministre**

**I. Québec**

M. Sylvain présente et commente la carte proposée au plan provincial.

**II. Outaouais**

M. Sylvain présente et commente la carte proposée au plan régional.

- c) **Questionnaire de la Fédération des commissions scolaires**

La présidente Mme Nault présente le questionnaire qui sera rempli et envoyé par les quatre présidents de l'Outaouais.

- d) **Position du conseil des commissaires de la CSHBO**

Les commissaires discutent de la proposition du ministre et étudient des alternatives possibles. Ils soupèsent les points positifs et les points négatifs des alternatives, tant au plan des impacts politiques qu'au plan des impacts sur le service à l'élève.

Ils s'entendent sur une formule basée sur deux commissions scolaires, une rurale et une urbaine. Cette formule fera l'objet de discussions lors d'une rencontre de l'ensemble des présidents des commissions scolaires francophones de l'Outaouais, le mercredi 3 décembre prochain.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2014

**RÉSOLUTION 2014-CC-181 Redécoupage des commissions  
scolaires de l'Outaouais**

CONSIDÉRANT la proposition du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de regrouper les quatre commissions scolaires francophones de la région administrative numéro 7 (l'Outaouais) en une seule commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'étendue du territoire de l'ensemble de la région administrative numéro 7;

CONSIDÉRANT la grande disparité, sur ce territoire, entre les réalités rurales et urbaines;

CONSIDÉRANT que les préoccupations rurales risqueraient d'être noyées sous le nombre, à l'intérieur d'une entité aussi vaste, dans l'hypothèse où le scénario de base était retenu;

CONSIDÉRANT les discussions survenues le mercredi 26 novembre, lors d'une rencontre extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau de proposer au ministre une formule de redécoupage qui créerait deux nouvelles commissions scolaires sur le territoire de la région administrative numéro 7, une à prédominance urbaine, une à prédominance rurale, constituées de la façon suivante :

<i>Entités</i>	<i>Territoires :</i>
Commission scolaire A	Ville de Gatineau
Commission scolaire B	MRC Pontiac, MRC Papineau, MRC des Collines-de-l'Outaouais, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

e) **Découpage au niveau du Québec selon la proposition du ministre**

M. Sylvain présente le document.

f) **Chronologie probable au niveau des changements proposés**

M. Sylvain présente le document.

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2014

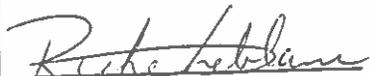
**g) Formation des nouveaux commissaires le 4 décembre 2014, à 18 h 30, au 34 de la rue Binet à Gatineau**

La présidente Mme Diane Nault explique que cette formation est destinée aux nouveaux commissaires. Elle y participera, ainsi que le directeur général et la commissaire Mme Michelle Briand. M. Millar contactera les commissaires parents demain matin, afin de voir si elles participeront aussi.

**3 RÉSOLUTION 2014-CC-182 Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
Secrétaire général

\_\_\_\_\_  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2014

**CANADA**  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 17 décembre 2014, à 19 h, au 11 du chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Michelle Briand, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Diane Nault, Denise Miron Marion et Chantal Tremblay et MM. Daniel Moreau, Bernard Caron et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire), Mme Marthe Drolet, commissaire représentant les parents (ehdaa), et Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

Absences motivées : M. Jacques Masseau et Mme Marie-Anne Poulin

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général

M. Stéphane Rondeau, directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire

M. Richard Leblanc, directeur du Service des ressources humaines et secrétaire général

Mme Manon Riel, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire

M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques

M. Charles Millar, régisseur des services administratifs et des communications

*Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires Mmes Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Denise Miron Marion, de même que les commissaires parents Joëlle Laroche et Marthe Drolet, se trouvaient à la salle des Hauts-Bois de l'école Sieur-de-Coulange (Mansfield).*

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée. Elle mentionne que deux commissaires, M. Bernard Caron et Mme Marylène Lacroix, ont été assermentés avant la tenue de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2014-CC-183      **Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté (les ajouts sont en gras).



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2014-CC-183) suite**

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-11-12  
b) Suivis  
c) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-11-26  
d) Suivis
3. Parole au public
4. Correspondance
5. État de situation sur les fusions de commissions scolaires
  - a) Visite du ministre Bolduc
  - b) Résolution de la FCSQ sur les fusions
  - c) Résolution de la FCSQ sur les changements en éducation
  - d) Projet de résolution
6. École de conduite Amanik
  - a) Présentation du sujet par la commissaire Mme Chantal Tremblay
  - b) Projet de résolution
7. Rapport annuel 2013-2014
  - a) Document
  - b) Projet de résolution
8. Plan de communication 2014-2015
  - a) Document
  - b) Projet de résolution
9. Demande du centre Jean-Bosco
  - a) Confirmation d'entente
  - b) Projet de résolution
10. Rapport d'études de M. Pierre Collette
  - Suivi à la CSHBO
11. Ordre du Mérite scolaire 2015 - date
12. Formation du 4 décembre pour les commissaires
13. Rapport d'informations de la présidente
14. Rapport d'informations du directeur général
15. Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité environnemental, 2 septembre 2014
  - b) Comité de parents, 10 novembre 2014
  - c) Comité de parents, 18 novembre 2014
16. Reclassement d'un employé
17. Mention spéciale

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

- 1- RESSOURCES ÉDUCATIVES
  - a) Calendrier scolaire 15-16 (suite des consultations)
  - b) Projet Collette
  - c) Démarche Pontiac
- 2- SANCTION DES ÉTUDES
  - a) Taux de réussite 1<sup>er</sup> bulletin (14-15)



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-183) suite

- 3- ORGANISATION SCOLAIRE
  - a) Politique relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires
- C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
  - 1- RESSOURCES HUMAINES
    - a) Démissions
    - b) Politique concernant les responsables d'école ou de centre
    - c) Fête-O-Bois
    - d) Renouvellement du programme d'aide aux employés - Groupe Renaud
  - 2- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
    - a) Procédure de gestion documentaire (point biffé)
    - b) Bilan Centraide 2014
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE
  - 1- RESSOURCES FINANCIÈRES
    - a) Registre des chèques
  - 2- TRANSPORT SCOLAIRE
    - a) Retour sur l'accident d'autobus
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES
  - 1) RESSOURCES MATÉRIELLES
    - a) Maintien des bâtiments 2014-2015
  - 2) RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
    - Pas de point
- F) AUTRES
  - 1- Questions des commissaires
  - 2- Levée de l'assemblée

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 28 janvier 2015, à  
Mansfield

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2014

Numéro de résolution  
ou annotation

**A-2 b) RÉSOLUTION 2014-CC-184**

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 12  
novembre 2014**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 12 novembre 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction au point B-1-c (enlever les mots « étant donné que ce sera une année bissextile »).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2 b) Suivis**

Pas de suivi.

**A-2 c) RÉSOLUTION 2014-CC-185**

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 26  
novembre 2014**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du lundi 26 novembre 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2 d) Suivis**

Pas de suivi.

**A-3 Parole au public**

Pas de question du public

**A-4 Correspondance**

Pas de question sur la correspondance.

**A-5 État de situation sur les fusions de commissions scolaires**

**a) Visite du ministre Bolduc**

La présidente Mme Nault présente le document et donne des informations sur le passage du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, à la rencontre du 5 décembre 2014 du conseil général de la Fédération des commissions scolaires.





Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-186) suite**

**CONSIDÉRANT** le mandat confié à la présidente de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais se joigne à la Commission scolaire des Portages de l'Outaouais pour former une des deux (2) commissions scolaires francophones en Outaouais.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Les commissaires M. Damien Lafrenière et Mme Annette Dumouchel font inscrire leur dissidence au procès-verbal.*

**A-6 École de conduite Amanik**

**a) Présentation du sujet par la commissaire Mme Chantal Tremblay**

La commissaire »Mme Chantal Tremblay donne des explications sur la situation.

**b) RÉSOLUTION 2014-CC-187 École de conduite Amanik**

**CONSIDÉRANT** l'existence, présentement, d'une problématique avec l'école de conduite Amanik;

**CONSIDÉRANT** que les cours, à l'école de Gracefield, pour le secondaire, se terminent à 15 h 20;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs élèves de Gracefield se voient obligés de quitter l'école de façon hâtive et de manquer ainsi des heures de classe, parce qu'ils doivent se rendre à Maniwaki pour leurs cours de conduite;

**CONSIDÉRANT** l'importance de protéger les heures d'enseignement de nos élèves;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire doit donner priorité à la réussite des élèves, dans toutes ses actions;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay de demander à l'école de conduite Amanik d'adapter son horaire aux heures d'ouverture de nos écoles secondaires, particulièrement celle de Gracefield, et de mandater M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives, à faire des représentations auprès de l'école de conduite.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est suggéré que M. Rondeau propose à l'école de conduite de s'implanter à Gracefield. Il abordera la question à la prochaine rencontre du conseil des commissaires.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2014

**A-7 Rapport annuel 2013-2014**

**a) Présentation du document**

M. Sylvain présente le document.

**b) RÉSOLUTION 2014-CC-188 Rapport annuel**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron d'adopter le rapport annuel 2013-2014 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-8 Plan de communication 2014-2015**

**a) Présentation du document**

M. Millar présente le document.

**b) RÉSOLUTION 2014-CC-189 Plan de communication**

CONSIDÉRANT que la politique de communication prévoit l'élaboration d'un plan de communication annuel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Michelle Briand d'adopter le plan de communication 2014-2015 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-9 Demande du centre Jean-Bosco**

**a) Confirmation d'entente**

M. Sylvain donne des éclaircissements dans ce dossier.

**b) RÉSOLUTION 2014-CC-190 Appui au centre Jean-Bosco, de Maniwaki**

CONSIDÉRANT le partenariat entre le centre Jean-Bosco et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT l'utilisation de certains services du centre Jean-Bosco par des élèves de la formation générale des adultes du centre St-Eugène;

CONSIDÉRANT l'entente signée, en août 2014, entre les deux organismes;

CONSIDÉRANT les rapports fonctionnels de bonne qualité entre le centre Jean-Bosco et le centre St-Eugène;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-190) suite**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marylène Lacroix que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais souligne son appui au centre Jean-Bosco, pour le projet de rénovation et d'agrandissement de son bâtiment de Maniwaki, et qu'à cet effet, une lettre signée par la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soit produite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-10 Rapport d'études de M. Pierre Collerette**

- Suivi à la CSHBO

M. Sylvain rappelle le dossier et suggère d'organiser des rencontres sur le territoire de la commission scolaire, une dans le Pontiac et une dans la Vallée-de-la-Gatineau, conjointement avec M. Collerette, afin d'informer le public sur les résultats de cette étude. M. Sylvain proposera deux dates.

**A-11 Ordre du mérite scolaire**

Cette année, la soirée aura lieu le 2 mai 2015 et la CSHBO sera l'hôte de l'événement. L'activité se déroulera à Maniwaki. Le comité chargé de ce dossier devra se rencontrer avant le 15 janvier, en visioconférence. La présidente Mme Diane Nault contactera les membres du comité à cet effet.

**A-12 Formation du 4 décembre pour les commissaires**

Les commissaires Mmes Michelle Briand et Solange Oliveira étaient présentes lors de cette activité tenue à Gatineau, ainsi que la présidente Mme Diane Nault et M. Sylvain. La séance a permis de transmettre le contenu d'une formation d'une journée et demie en trois heures seulement.

Il est proposé de présenter des capsules tirées de cette formation lors de la prochaine assemblée du conseil. Des copies seront aussi faites des documents diffusés lors de cette formation, afin que les commissaires puissent insérer les feuilles dans les cartables qui leur avaient été remis lors du lac-à-l'épaule.

**A-13 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport.

Elle ajoute une activité qui n'y est pas mentionnée et qui s'est déroulée le 15 décembre (comité d'administration générale).



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2014

**A-14 Rapport d'informations du directeur général**

Le directeur général aborde deux points. D'abord, le 9 décembre, en visioconférence, a eu lieu une rencontre avec le ministre Yves Bolduc et d'autres personnes impliquées dans le dossier du DEP en armurerie. L'écoute a été très bonne et un rapport plus précis sera envoyé au ministre, à sa demande. Les choses augurent bien pour la continuité du programme. Dans l'immédiat, un moratoire de deux ans est demandé pour assurer la survie à court terme du programme et pour pouvoir le bonifier dans une perspective de développement à long terme.

Ensuite, il rappelle le contexte difficile de la présente année scolaire, tant au plan des changements anticipés que des compressions budgétaires ou des négociations pour le renouvellement des conventions collectives. L'année prochaine risque de s'avérer pleine de soubresauts.

15. **Dépôt des procès-verbaux :**
- a) **Comité environnemental, 2 septembre 2014**
  - b) **Comité de parents, 10 novembre 2014**
  - c) **Comité de parents, 18 novembre 2014**

Ces procès-verbaux sont déposés.

16. **Reclassement d'un employé**

Les membres du comité de l'administration générale se sont rencontrés lundi dernier, pour discuter d'une demande de reclassement d'un employé du centre administratif. La demande sera approuvée.

17. **Mention spéciale**

La présidente Mme Nault souligne le départ prochain de M. Millar, celui-ci ayant récemment décroché un emploi en communication à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais. Elle lui souhaite un bon succès, de même que M. Sylvain. Ensuite, M. Millar remercie les commissaires.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES**

- a) **Calendrier scolaire 15-16(suite des consultations)**

M. Rondeau présente les deux scénarios envisagés. L'adoption des calendriers aura lieu en janvier 2015.

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2014

**b) Projet de recherche de M. Colletterte**

M. Colletterte a offert sa collaboration pour identifier les décrocheurs et déterminer les raisons de leur décrochage. En 2012-2013, sur un total de 1 145 décrocheurs en Outaouais, il y en avait 67 pour la CSHBO. Ceux-ci se répartissaient de la façon suivante entre les trois grands types de décrocheurs : 25 % de désengagés, 14 % de conflictuels et 61 % de faux négatifs. La démarche de M. Colletterte nous permettra de mieux savoir comment nous adresser à ces décrocheurs et comment mieux répondre à leurs besoins, notamment au niveau de l'accès à la formation professionnelle. M. Rondeau tiendra les commissaires informés de l'état de ce dossier.

**c) Démarche Pontiac**

M. Rondeau rappelle la problématique de l'exode de plusieurs élèves du Pontiac vers les écoles de l'Ontario ou celles de la Commission scolaire Western-Quebec. Une tournée a eu lieu dans le Pontiac à ce sujet et une démarche prendra forme, entre autres sous la forme d'un sondage. Ce sondage sera présenté aux membres du conseil des commissaires en janvier, ainsi qu'aux membres des conseils d'établissement du Pontiac. Les résultats devraient être connus en mars.

**B-2 SANCTION DES ÉTUDES**

**a) Taux de réussite 1<sup>er</sup> bulletin (14-15)**

M. Rondeau présente et explique le document.

**B-3 ORGANISATION SCOLAIRE**

**a) RÉSOLUTION 2014-CC-191 Politique relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires**

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*, l'inscription des élèves se fait selon les critères déterminés par la commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** que les modalités liées à l'admission et l'inscription des élèves de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais se trouvent dans sa politique relative de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires;

**CONSIDÉRANT** le travail fait par le comité des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire le 25 novembre 2014;

**CONSIDÉRANT** la consultation menée auprès du comité de parents du 8 décembre 2014;



Numéro de résolution  
ou annotation



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-191) suite**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Michelle Briand d'adopter la politique relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires, tel que déposé par la direction du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(Pause, de 21 h 00 à 21 h 10)*

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**C-1 RESSOURCES HUMAINES**

**a) RÉSOLUTION 2014-CC-192 Démission**

**CONSIDÉRANT** le départ de la personne suivante :

**IL EST PROPOSÉ** par le/la commissaire M. Daniel Moreau de prendre acte de la démission de cette personne :

Nom	Fonction
Cyr, Roger	Surveillant d'élève

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) RÉSOLUTION 2014-CC-193 Politique concernant les responsables d'école ou de centre**

**CONSIDÉRANT** les consultations auprès du comité des relations de travail enseignant;

**CONSIDÉRANT** les consultations au comité consultatif de gestion;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière d'accepter la politique concernant les responsables d'école ou de centre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2014

**c) Fête-O-Bois**

M. Leblanc explique que le thème de l'édition 2015 de la Fête-O-Bois sera les croisières. L'activité aura lieu le 26 mars et plusieurs personnes seront fêtées : 20 dans la catégorie 15 ans de service, 26 dans la catégorie 25 ans de service et 11 retraités. La présidente Mme Diane Nault invite les commissaires à participer à l'événement. M. Leblanc fera des vérifications pour voir si des commissaires sont éligibles à des activités de reconnaissance.

**d) RÉSOLUTION 2014-CC-194 Renouvellement du contrat du programme d'aide aux employés (PAE) – Groupe Renaud**

CONSIDÉRANT la date d'échéance du 31 décembre 2014 pour le contrat du programme d'aide aux employés (PAE) ;

CONSIDÉRANT la satisfaction du personnel ;

CONSIDÉRANT le taux d'utilisation du programme ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle de mandater la présidente et le directeur général de signer le contrat du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2016 avec la compagnie *Le Groupe Renaud*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**a) Procédure de gestion documentaire**

Le point a été biffé.

**b) Bilan Centraide 2014**

M. Millar présente les résultats de la campagne 2014. Des commissaires se portent volontaires pour collaborer à la tenue de l'édition 2015, soit les commissaires Mmes Diane Nault, Marthe Drolet et Michelle Briand.

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES**

**a) RÉSOLUTION 2014-CC-195 Registres des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire Monsieur Daniel Moreau;



Numéro de résolution  
ou annotation



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2014

**(RÉSOLUTION 2014-CC-195) suite**

**CONSIDÉRANT** que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 octobre, du 6 et du 20 novembre 2014 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-2 TRANSPORT SCOLAIRE**

**a) Retour sur l'accident d'autobus**

Mme Riel donne des informations concernant l'état de santé de l'élève impliquée dans l'accident du 17 septembre dernier.

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

**E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES**

**a) Maintien des bâtiments 2014-2015**

M. Pétrin présente la liste des projets retenus pour 2014-2015, représentant un investissement total de 1,6 million \$. Les travaux seront réalisés à compter de l'été prochain.

**E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**

Pas de point.

**F- AUTRES**

**F-1 Questions des commissaires**

La commissaire Mme Chantal Tremblay signale qu'un problème s'est produit au niveau des salles de bain de l'école de Gracefield, lors du banquet de la faim. M. Pétrin va s'informer là-dessus.

Le commissaire M. Daniel Moreau trouve dommage que le système de visioconférence ne donne pas de meilleurs résultats. La présidente Mme Diane Nault pense qu'il faudrait investir pour moderniser le système et le rendre plus fonctionnel. Le sujet sera abordé lors de la prochaine rencontre du comité des ressources matérielles.

La commissaire Mme Janique Lachapelle souhaite qu'une carte soit envoyée à Mlle Lefebvre, au nom des commissaires. M. Rondeau va s'en charger.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution  
ou annotation

Le mercredi 17 décembre 2014

Le commissaire M. Damien Lafrenière demande s'il y a suffisamment de services offerts aux élèves jeunes dans la formation générale aux adultes.

La commissaire Mme Denise Miron Marion aimerait des éclaircissements sur le fonctionnement des présences aux instances (assemblées du conseil, comités de travail, comités du conseil, représentations). La présidente Mme Diane Nault et M. Leblanc donne des explications. M. Leblanc enverra un résumé aux commissaires. Il donnera aussi des précisions sur les critères relatifs aux représentations, à la demande de la commissaire Mme Janique Lachapelle.

La commissaire Mme Michelle Briand annonce que la Table jeunesse Outaouais dispose d'une enveloppe de 150 000 \$ pour des projets présentés par des jeunes (de 12 à 35 ans), dans tout l'Outaouais. La date limite est le 19 janvier 2015. M. Rondeau fera des suivis en rapport avec ce programme.

La présidente Mme Diane Nault transmet des invitations aux commissaires M. Bernard Caron et Mme Solange Oliveira, en vue de participer au déjeuner de la mairesse à Cayamant.

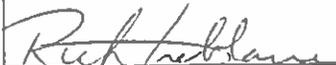
Elle conclut la séance en adressant ses meilleurs vœux de Noël et du Nouvel An à tous et à toutes.

**F-2 RÉSOLUTION 2014-CC-196 Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 28 janvier 2015, à Mansfield

  
Secrétaire général

  
Présidente